

*Commune d'Oron*

# Rapport de gestion 2013





# Préavis n° 11/2014 – Rapport de gestion 2013

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>Introduction du Syndic.....</b>	<b>11</b>
<b>2</b>	<b>Autorités .....</b>	<b>12</b>
2.1	Section 1 Conseil communal.....	12
2.1.1	Préambule .....	12
2.1.2	Composition.....	12
2.1.3	Mutations au sein du Conseil communal .....	14
2.1.4	Règlement du Conseil communal.....	14
2.1.5	Séances du Conseil communal .....	14
2.1.6	Communications de la Municipalité au Conseil communal .....	15
2.2	Section 2 Municipalité .....	17
2.2.1.	Dicastères de la Municipalité .....	17
2.2.2.	Séances de la Municipalité .....	18
2.2.3.	Activités de la Municipalité .....	18
2.2.4.	Représentation de la Municipalité .....	19
2.2.5.	Rencontres intermunicipalités .....	22
2.2.6.	Commission de gestion du Grand Conseil .....	22
2.2.7.	Lavaux – Patrimoine mondial .....	22
2.2.8.	Etablissement de détention pour mineurs.....	22
<b>3</b>	<b>Administration générale – Finances – Sécurité sociale - Cultes .....</b>	<b>23</b>
3.1.	Section 1 Administration générale .....	23
3.1.1	Organisation .....	23
3.1.2	Personnel communal.....	23
3.1.2.1	Postes de travail (situation au 31.12.2013).....	23
3.1.2.2	Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2013) .....	24
3.1.2.3	Règlement du personnel communal.....	25
3.1.2.4	Assermentation .....	26
3.1.2.5	Formation.....	26
3.1.2.6	Jubilés.....	26
3.1.2.7	Apprentissage.....	26
3.1.3	Site internet et services en ligne de l’administration .....	27
3.1.4	Informatique, matériel de bureau et appareils divers .....	27
3.1.5	Office communal de la population .....	27
3.1.5.1	Information à la population .....	28
3.1.5.2	Statistique de la population .....	28

3.1.5.3	Cartes d'identité – Projet NAVIG.....	30
3.1.5.4	5000 <sup>ème</sup> habitant.....	30
3.1.6	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	31
3.1.7	Naturalisations.....	31
3.1.7.1	Règlement .....	31
3.1.7.2	Commission communale des naturalisations .....	31
3.1.7.3	Naturalisations ordinaires.....	31
3.1.7.4	Naturalisations facilitées cantonales .....	31
3.1.7.5	Naturalisations facilitées fédérales.....	31
3.1.8	Initiatives et référendums .....	32
3.1.9	Votations fédérales et cantonales 2013.....	32
3.1.10	Regroupement des boîtes aux lettres pour les votations .....	34
3.1.11	Inspection de la Préfecture .....	34
3.1.12	Réception des nouveaux habitants .....	35
3.1.13	Réception des jeunes citoyens .....	35
3.1.14	Jubilaires .....	35
3.1.15	Lignes de trafic régional et assimilé – Participation communale aux coûts non couverts.....	36
3.1.16	Transports.....	36
3.1.17	Cartes journalières CFF.....	36
3.1.18	Cinéma d'Oron.....	36
3.1.19	Ecoles de musique .....	36
3.1.20	Sociétés locales.....	36
3.1.20.1	Location des salles aux sociétés et tarifs.....	37
3.1.20.2	Soutien aux sociétés de jumelage .....	37
3.1.21	Comptoir Région Oron.....	38
3.1.22	Fête nationale.....	39
3.1.23	La Poste.....	39
3.2	Section 2 Finances .....	40
3.2.1	Rapport des comptes.....	40
3.2.2	Arrêté d'imposition .....	40
3.2.3	Plafond d'endettement .....	40
3.2.4	Succession.....	40
3.3	Section 3 Sécurité sociale .....	41
3.3.1	Chômage.....	41
3.3.2	Accueil de jour des enfants .....	41
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion .....	41
3.3.4	Facture sociale.....	41

3.3.5	Santé publique – Aide et soins à domicile.....	41
3.4	Section 4 Cultes .....	42
3.4.1	Recensement .....	42
3.4.2	Paroisse catholique d’Oron .....	42
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux .....	42
<b>4</b>	<b>Services industriels - Assainissement.....</b>	<b>43</b>
4.1	Section 1 Services industriels .....	43
4.1.1	Approvisionnement en eau potable.....	43
4.1.1.1	Production d’eau communale.....	43
4.1.1.2	Achats d’eau extérieurs et conditions.....	43
4.1.1.3	Convention avec Maraçon .....	44
4.1.1.4	Ventes d’eau.....	44
4.1.2	Qualité de l’eau .....	45
4.1.3	Plan directeur de distribution de l’eau PDDE .....	45
4.1.4	Etat et entretien du réseau .....	46
4.1.4.1	Renouvellement de conduites .....	46
4.1.4.2	Fuites .....	46
4.1.4.3	Compteurs.....	47
4.1.4.4	Bornes hydrantes .....	47
4.1.4.5	Règlement communal de la distribution d’eau potable .....	47
4.1.4.6	100 <sup>ème</sup> anniversaire des eaux des Barrussels .....	48
4.1.4.7	100 <sup>ème</sup> anniversaire des eaux de Maraçon.....	48
4.1.5	Distribution de gaz.....	48
4.1.6	Biogaz – Palézieux Bio-énergie SA .....	48
4.1.7	Réseau haut débit de Swisscom .....	49
4.2	Section 2 Assainissement .....	50
4.2.1	Plan général d’évacuation des eaux PGEE.....	50
4.2.2	STEP VOG .....	50
4.2.3	STEP d’Ecoteaux.....	50
4.2.4	Règlement communal sur l’évacuation et l’épuration de l’eau .....	50
4.2.5	Entretien du réseau .....	51
4.2.6	Vidange obligatoire des installations particulières .....	51
<b>5</b>	<b>Ecoles – Sports.....</b>	<b>52</b>
5.1	Section 1 Ecoles .....	52
5.1.1	Etablissement scolaire Oron-Palézieux .....	52
5.1.2	Transports scolaires.....	52
5.2	Section 2 Sports.....	53

5.2.1	Mérite sportif ou culturel .....	53
<b>6</b>	<b>Domaines et bâtiments – Forêts – Vignes – Travaux.....</b>	<b>54</b>
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	54
6.1.1	Liste des immeubles .....	54
6.1.1.1	Patrimoine financier.....	54
6.1.1.2	Patrimoine administratif .....	55
6.1.2	Entretien des immeubles.....	56
6.1.2.1	Bussigny-sur-Oron .....	58
6.1.2.2	Chesalles-sur-Oron .....	58
6.1.2.3	Châtillens.....	59
6.1.2.4	Ecoteaux.....	60
6.1.2.5	Les Tavernes .....	61
6.1.2.6	Les Thioleyres .....	61
6.1.2.7	Oron-la-Ville .....	62
6.1.2.8	Oron-le-Châtel.....	65
6.1.2.9	Palézieux.....	65
6.1.2.10	Vuibroye .....	67
6.1.3	Patinoire .....	68
6.1.4	Terrains .....	68
6.2	Section 2 Forêts .....	69
6.2.1	Généralités et rapport du Groupement forestier.....	69
6.2.2	Fusion des groupements forestiers .....	70
6.3	Section 3 Vignes.....	71
6.3.1	Situation.....	71
6.3.2	Production .....	71
6.3.3	Vente .....	72
6.3.4	Concours de l'étiquette .....	72
6.4	Section 4 Travaux.....	73
6.4.1	Réseau routier et places .....	73
6.4.1.1	Entretien 2013.....	73
6.4.1.1.1	Oron-la-Ville - Chemin des Chênes et Chemin de l'Arzelier .....	73
6.4.1.1.2	Palézieux - Rue de la Gare .....	74
6.4.1.1.3	Palézieux – Giratoire de la Longeraye .....	74
6.4.1.1.4	Ecoteaux – Aménagement du centre du Village (ACV) .....	75
6.4.1.1.5	Châtillens – Essertes .....	75
6.4.1.1.6	Les Tavernes – Routes communales – Bouclément final .....	75
6.4.1.1.7	Puidoux – Les Thioleyres – Réfection .....	76

6.4.1.2	Signalisation et marquages routiers.....	76
6.4.1.3	Déneigement.....	76
6.4.2	Trottoirs.....	76
6.4.2.1	Oron-la-Ville – Palézieux – Trottoir et piste cyclable.....	76
6.4.3	Eclairage public.....	76
6.4.3.1	Oron-la-Ville – Chemin des Chênes - Eclairage public.....	77
6.4.3.2	Ecoteaux – Aménagement du centre du village - Eclairage public.....	77
6.4.3.3	Palézieux – Rue de la Gare.....	77
6.4.4	Places de jeux.....	77
6.4.5	Cimetières.....	78
6.4.6	Réfection de la berge de la Mionnaz à Bussigny.....	78
6.4.7	Entretien des espaces verts.....	78
6.4.8	Véhicules et machines du service de la voirie.....	78
6.4.9	Déchets.....	79
6.4.9.1	Ramassage et collecte.....	79
6.4.9.2	Statistique des déchets.....	79
6.4.9.3	Application de la Loi sur les déchets.....	80
<b>7</b>	<b>Urbanisme – Police – Protection civile.....</b>	<b>81</b>
7.1	Section 1 Urbanisme / Aménagement du territoire / Constructions.....	81
7.1.1	Etudes en cours.....	81
7.1.1.1	Plan directeur régional (PDR).....	81
7.1.1.2	Planification générale d’Oron.....	81
7.1.1.3	PGA Chesalles.....	83
7.1.1.4	PGA Ecoteaux.....	83
7.1.1.5	PGA Les Tavernes.....	83
7.1.1.6	PGA Les Thioleyres.....	83
7.1.1.7	Palézieux – MPGA – En Grivaz.....	84
7.1.1.8	Palézieux – PPA En Moreau.....	84
7.1.1.9	Palézieux – MPGA En Cramoux (Modification du PGA) - NORBA.....	85
7.1.1.10	Palézieux + - Etude Gare/Sous-Gare.....	86
7.1.1.11	Palézieux + - PQ « A La Sauge ».....	86
7.1.1.12	Etude Paysagère.....	86
7.1.1.13	Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR) ....	87
7.1.1.14	Surfaces d’assolement (SDA).....	88
7.1.1.15	Détermination du périmètre centre d’Oron-la-Ville.....	88
7.1.1.16	Implantation et extension du Collège d’Oron.....	89
7.1.1.17	Master Plan d’Oron-la-Ville.....	90

7.1.1.18	Piscine régionale .....	90
7.1.1.19	Bruit – Cadastre, assainissement et détermination des degrés de sensibilité (DSB).....	91
7.1.1.20	Projet de plan de quartier Sur Crêt à Oron-la-Ville .....	91
7.1.2	Prévention des dangers naturels.....	91
7.1.3	Plan de classement des arbres .....	92
7.1.4	Recensement architectural .....	92
7.1.5	Bureau technique (BTO) .....	92
7.1.6	Police des constructions (liste des permis) .....	93
7.1.7	Commission technique .....	95
7.1.8	Commission de salubrité .....	95
7.1.9	Adhésion à l’AVIATCO.....	96
7.2	Section 2 Police.....	97
7.2.1	Gendarmerie.....	97
7.2.2	Commission de police.....	97
7.2.3	Surveillance des parkings .....	98
7.2.4	Amendes et ordonnances pénales .....	98
7.2.5	Police du commerce et des manifestations .....	98
7.2.5.1	Registre communal des commerçants.....	98
7.2.5.2	Portail cantonal des manifestations (POCAMA) .....	98
7.2.5.3	Autorisations communales.....	99
7.2.6	Plan canicule .....	99
7.2.7	Contrôle des denrées alimentaires.....	99
7.2.8	Service de défense incendie et de secours SDIS - Interventions.....	99
7.2.9	Nouvelle association intercommunale SDIS Oron - Jorat.....	100
7.3	Section 3 Protection civile .....	102
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPCi) .....	102
7.3.2	Abris de protection civile.....	102
<b>8</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>103</b>

## LISTE DES ANNEXES

- 1) Liste des sociétés locales
- 2) Rapport d'activité 2013 du SDIS Oron
- 3) Rapport d'activité 2013 du SDIS Ecoteaux-Maracon



# Préavis n° 11/2014 – Rapport de gestion 2013

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,



## 1 Introduction du Syndic

C'est toujours un moment important pour la Municipalité de tirer les comptes et de faire le bilan de l'année écoulée.

Le 2<sup>ème</sup> bouclement de la Commune d'Oron nous permet de faire une analyse plus approfondie par rapport à l'année 2012 sans l'aide à la fusion (2,7 millions de moins).

Le préavis présenté en cours d'année au Conseil Communal concernant les dépenses supplémentaires au budget permet à la Municipalité d'être plus précise dans la maîtrise et la transparence de ces dépenses. Pour les recettes, nous sommes tributaires du décompte de l'Administration cantonale des impôts (ACI) et nous veillons toujours avec impatience sur ce résultat qui nous parvient à fin février. Nous attendons que le système informatique de l'ACI fusionne nos dix communes pour une meilleure compréhension et une analyse plus objective de nos recettes fiscales.

Le résultat 2013 est en-dessus de nos prévisions. Le budget 2013 prévoyait un déficit de CHF 632.000.-- et les comptes sont largement bénéficiaires. Pour cet exercice, la bonne surprise vient des rentrées fiscales supérieures de CHF 1.8 million.

L'année 2013 a été marquée par l'acceptation des règlements sur l'épuration et les déchets, deux règlements liés directement à la Bourse communale par le fruit de leurs taxes.

En ce qui concerne les investissements, c'est le service des routes qui est, cette année, le grand bénéficiaire.

Nous avons donc le plaisir de vous remettre ce rapport de gestion qui nous fournit tous les renseignements sur la Commune. Un excellent travail de notre administration et de tous mes collègues de la Municipalité. Ce document est le reflet de la vie de notre Commune et d'une année de grâce que je n'espère pas unique. Je tiens à remercier tous nos collaborateurs et mes collègues de la Municipalité qui ont grandement contribué à ce résultat par leur investissement, leurs compétences, leur sérieux, mais aussi pour la bonne humeur dont ils font preuve.

Philippe Modoux, Syndic

## 2 Autorités

### 2.1 Section 1 Conseil communal

#### 2.1.1 Préambule

---

En raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune d'Oron au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la législature s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2016.

#### 2.1.2 Composition

---

Selon la convention de fusion, notre Conseil communal est formé de 70 membres. Pour les premières élections de la législature, chaque ancienne commune a formé un arrondissement électoral. Les sièges du Conseil communal et les suppléants ont été répartis entre les arrondissements, proportionnellement à l'effectif de leur population (par exemple Bussigny : 80 habitants = 1 siège) selon le dernier recensement annuel cantonal.

Il était constitué au 31 décembre 2013 de :

*Couleurs selon composition des commissions*

Nom	Prénom	NP	Localité	Fonction dans le Conseil
Bays	Christian	1607	Palézieux	
Bellon	Laurence	1610	Oron-la-Ville	
Besnier	Olivier	1610	Oron-la-Ville	
Birchmeier	Eric	1607	Les Thioleyres	Commission recours taxes
Birchmeier	Patrick	1607	Les Thioleyres	Suppl. commission finances
Bize	Daniel	1610	Oron-la-Ville	Délégué prod. carnés
Bovet	Hubert	1608	Oron-le-Châtel	Commission finances
Bovy	Michel	1610	Oron-la-Ville	
Budry	Christian	1608	Chesalles-sur-Oron	Président commission finances
Carruzzo	James	1607	Palézieux	
Chamot	Alain	1607	Palézieux	
Chamot	Etienne	1607	Palézieux	Suppl. commission finances
Chenevard	Frédéric	1612	Ecoteaux	Commission gestion
Cherpillod	Roland	1610	Oron-la-Ville	
Chollet	Fabrice	1610	Oron-la-Ville	Commission finances
Cuénoud	Thierry	1607	Palézieux	Commission finances
Daeppen	Nicolas	1607	Palézieux	
De Bourgues	Loïc	1610	Oron-la-Ville	
Delavy	Michel	1610	Châtillens	Suppl. commission recours taxes
Demierre	Philippe	1610	Oron-la-Ville	
Demiéville	Abel	1607	Palézieux	Commission recours taxes
Demiéville	Daniel	1607	Palézieux	
Dind	Jean-Daniel	1607	Palézieux	
Dovat	Sylvain	1607	Palézieux	Délégué VOG
Dovat	Céline	1607	Palézieux	
Dutoit	Christelle	1610	Châtillens	Déléguées VOG
Escher	Eléonore	1607	Les Tavernes	<b>Scrutatrice 2013-2014</b>
Etter	Frédéric	1610	Oron-la-Ville	Commission gestion

Nom	Prénom	NP	Localité	Fonction dans le Conseil
Ferreira	Gabriel	1610	Châtillens	
Fonjallaz	Edouard	1612	Ecoteaux	Suppl. délégué VOG
Gallaz	Philippe	1608	Oron-le-Châtel	
Gremaud	Jean-Paul	1608	Oron-le-Châtel	
Grossglauser	Patricia	1608	Bussigny-sur-Oron	
Herminjard	Sandrine	1610	Oron-la-Ville	
Jordil	Daniel	1607	Palézieux	
Kissling	Jean-Luc	1610	Oron-la-Ville	
Locher	Georges	1608	Oron-le-Châtel	
<b>Maibach</b>	<b>Alain</b>	<b>1610</b>	<b>Oron-la-Ville</b>	<b>VICE-PRESIDENT 2013-2014</b>
Maillard	Albert	1608	Chesalles-sur-Oron	
<b>Maillefer</b>	<b>Pierre-André</b>	<b>1607</b>	<b>Palézieux</b>	<b>Scrutateur-suppl. 2013-2014</b>
Martin	Eric	1610	Oron-la-Ville	Délégué VOG
<b>Mathieu</b>	<b>Jean-Pierre</b>	<b>1610</b>	<b>Oron-la-Ville</b>	<b>Scrutateur-suppl. 2013-2014</b>
Mayor	Jacques	1608	Oron-le-Châtel	
Mercanton	Steve	1607	Palézieux	
Meyer	Florian	1610	Oron-la-Ville	
Moulet	Rosemarie	1610	Châtillens	
<b>Neyret</b>	<b>Isabelle</b>	<b>1612</b>	<b>Ecoteaux</b>	<b>Commission finances</b>
Pechin	Emmanuel	1610	Oron-la-Ville	
Pichard	Jean-Paul	1610	Oron-la-Ville	Délégué DMEX
Pichler	Markus	1610	Oron-la-Ville	
Platel	David	1610	Oron-la-Ville	Commission gestion
Ramseyer	Eric	1607	Palézieux	Supp. Commission gestion
Raynaud	Pierre-André	1610	Oron-la-Ville	
Rebetez	Christophe	1610	Oron-la-Ville	
Rubattel	Jean-Paul	1610	Vuibroye	
Schmuki	Anton	1612	Ecoteaux	
<b>Schwaar</b>	<b>Jean-Luc</b>	<b>1607</b>	<b>Palézieux</b>	<b>PRESIDENT 2013-2014</b>
Serex	Bernard	1608	Chesalles-sur-Oron	
Sonnay	Vincent	1607	Les Tavernes	Commission gestion
Stauffer	Christophe	1607	Palézieux	
Stuby	Rémy	1612	Ecoteaux	<b>Scrutateur 2013-2014</b>
Taillens	Philippe	1607	Palézieux	Président commission gestion
<b>Tonacini</b>	<b>Philippe</b>	<b>1610</b>	<b>Oron-la-Ville</b>	<b>Commission recours taxes</b>
Uldry	Anne-Cécile	1610	Vuibroye	
Van de Maele	Cedric	1610	Châtillens	
Widmann	Alain	1607	Palézieux	
Zutter	Fabien	1607	Palézieux	
<b>Bard</b>	<b>Lorraine</b>	<b>1608</b>	<b>Chesalles-sur-Oron</b>	<b>SECRETAIRE 2012 - 2016</b>



Le Conseil communal dans ses nouveaux locaux

### 2.1.3 Mutations au sein du Conseil communal

---

Pour remplacer M. Casellini qui a démissionné au 31 décembre 2012, Mme Patricia Grossglauser, pour remplacer M. de Oliveira qui a démissionné le 1<sup>er</sup> janvier 2013, M. Fabien Zutter, et pour remplacer M. Burri, qui a démissionné le 24 janvier 2013, M. Georges Locher, ont prêté serment et sont devenus officiellement membres du Conseil communal lors de la séance du 4 mars 2013.

### 2.1.4 Règlement du Conseil communal

---

Le Règlement du Conseil communal a été approuvé par le législatif lors de la séance du 4 mars 2013.

### 2.1.5 Séances du Conseil communal

---

Le Conseil communal a délibéré à 6 reprises en 2013, tout d'abord sous la Présidence de M. Alain Maibach jusqu'au 30 juin 2013, puis sous celle de M. Jean-Luc Schwaar, Président dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

#### **Séance du 4 mars 2013**

Préavis 01/2013	Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux
Préavis 02/2013	Règlement relatif à l'autorisation d'exécuter des installations intérieures de gaz
Préavis 03/2013	Autorisation générale pour la vente de parcelles à la Zone industrielle du Grivaz, Palézieux
Préavis 04/2013	Crédit complémentaire d'étude pour la finalisation du PGEE communal
Préavis 05/2013	Règlement du Conseil communal
Préavis 06/2013	Crédit complémentaire pour l'étude du PPA « En Cramoux » à Palézieux
Préavis 07/2013	Crédit pour l'achat des parcelles RF n <sup>os</sup> 528 et 529 « En Cramoux » à Palézieux

#### **Séance du 24 juin 2013**

Préavis 10/2013	Règlement communal sur la gestion des déchets (refusé par le Conseil communal)
Préavis 11/2013	Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie
Préavis 12/2013	Crédit pour la réfection d'un appartement et de l'ancien bureau communal à Oron-le-Châtel
Préavis 13/2013	Crédit pour le remplacement d'un véhicule utilitaire pour le service de la voirie
Préavis 14/2013	Crédit pour la mise en place du concept de gestion des déchets (retiré par la Municipalité)
Préavis 15/2013	Autorisation générale en matière de legs, donations et successions

**Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2013**

Préavis 08/2013	Rapport de gestion de l'année 2012
Préavis 09/2013	Règlement communal de police
Préavis 16/2013	Crédit pour l'élaboration du plan de classement des arbres et son règlement
Préavis 17/2013	Comptes 2012
Préavis 18/2013	Demande d'adhésion à l'Association de communes SDIS Oron-Jorat
Préavis 19/2013	Arrêté d'imposition 2014-2015

**Séance du 30 septembre 2013**

Préavis 21/2013	Convention scolaire portant sur l'entente intercommunale de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire d'Oron-Palézieux (retiré par la Municipalité)
-----------------	---

**Séance du 11 novembre 2013**

Préavis 22/2013	Règlement sur le personnel communal
Préavis 24/2013	Crédit pour l'implantation de containers de type « Molok »
Préavis 25/2013	Crédit pour la mise en place d'un système de pesage des ordures ménagères
Préavis 23/2013	Règlement communal sur la gestion des déchets

**Séance du 2 décembre 2013**

Préavis 27/2013	Crédits complémentaires au budget de la caisse communale 2013
Préavis 26/2013	Budget de la caisse communale 2014
Préavis 20/2013	Demande de crédit pour la réalisation du giratoire « La Longeraye » à Palézieux

A l'exception du préavis 10/2013 qui a reçu une non-entrée en matière par le Conseil communal et des préavis 14/2013 et 21/2013 qui ont été retirés par la Municipalité, tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal.

### 2.1.6 Communications de la Municipalité au Conseil communal

---

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté sur :

- La publication des principales décisions de la Municipalité sur le site internet et aux piliers publics.
- Les félicitations adressées à Mme Ariane Jordan à l'occasion de sa réussite aux examens du brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité.
- L'annonce de l'organisation d'une présentation du projet « Palézieux + » au Conseil communal.
- L'installation effective du Wifi à la salle du Conseil à Ecoteaux.
- L'organisation des vendanges 2013.
- La présence de la Municipalité sur un stand de la Foire aux oignons.

- Le stand d'information qui a été tenu par la Municipalité à l'occasion du Marché paysan, le 5 octobre 2013 à Palézieux.
- L'organisation de la réception du 5000<sup>ème</sup> habitant.
- La remise en vente prochaine du Moulin du Creux à Ecoteaux.
- Le projet de vente d'une parcelle à bâtir de 6600 m<sup>2</sup> à Ecoteaux.
- L'inauguration de la patinoire, le 20 novembre 2013.
- La participation des jeunes citoyens à l'occasion de la réception qui leur a été organisée.
- L'invitation des nouveaux habitants au Téléthon 2013.
- La distribution de sapins de Noël à la population.
- La dégustation du Clos d'Oron organisée en collaboration avec le CARO les 13 et 14 décembre 2013.

## 2.2 Section 2 Municipalité



### 2.2.1. Dicastères de la Municipalité

**M. Philippe Modoux, Syndic**

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes

**M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic**

Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey

Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique

**M. Frédéric Isoz, Municipal**

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eclairage public

**M. Thierry-Vania Menétrey, Municipal**

Remplaçante : M<sup>me</sup> Danielle Richard-Martignier

Bâtiments et domaines - Urbanisme - Energie - Transports - Culture

**M<sup>me</sup> Danielle Richard-Martignier, Municipale**

Remplaçant : M. Gérald Wist

Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme

**M. Daniel Sonnay, Municipal**

Remplaçant : M. Frédéric Isoz

Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Promotion du territoire

**M. Gérald Wist, Municipal**

Remplaçant : M. Philippe Modoux

Education - Santé - Affaires sociales - Informatique - Déchets

### 2.2.2. Séances de la Municipalité

---

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2013, elle s'est réunie à 47 reprises, traitant 3'710 sujets représentant 539 pages de procès-verbaux et environ 152 heures de séances.

Par ailleurs, les Municipaux ont effectué 2'362,25 heures de vacations.

### 2.2.3. Activités de la Municipalité

---

Avec la nouvelle Commune d'Oron entrée en vigueur le 1er janvier 2012, l'activité principale de la Municipalité a été portée sur la poursuite de l'organisation de cette nouvelle entité ; cela dit, de nombreux sujets ont été traités durant l'année, soit (liste non exhaustive) :

- L'étude et la mise à jour de règlements communaux.
- Règlement concernant le personnel communal.
- La poursuite des travaux d'étude urbanistique « Palézieux + », les PGA des localités de Chesalles-sur-Oron, Ecoteaux, Les Tavernes et Les Thioleyres, ainsi que du périmètre centre d'Oron-la-Ville.
- La poursuite de l'étude paysagère.
- La participation à l'étude du plan directeur régional.
- La réalisation d'études sectorielles et d'implantation à Oron-la-Ville.
- L'élaboration du budget 2014.
- La Régie de la paroisse Oron-Palézieux.
- La Paroisse catholique d'Oron.
- L'étude de la future convention scolaire avec les Communes de Maraçon et d'Essertes.
- La transformation du bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le traitement des dossiers de construction.
- L'entretien des bâtiments communaux.
- La patinoire mobile.
- L'étude d'un projet de piscine régionale.
- La réfection des Chemins des Chênes et de l'Arzelier à Oron-la-Ville et la réfection du tronçon communal de la Route de Lausanne à Châtillens.
- L'aménagement du centre du village à Ecoteaux.
- L'étude du plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).
- La poursuite des études du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).
- L'étude du futur système de prise en charge et de traitement des déchets et de sa réglementation.
- La location des locaux communaux.
- L'étude de la modification du PGA de Palézieux pour accueillir l'entreprise Norba au lieu-dit « En Cramoux ».
- Le projet de fusion des SDIS communaux dans un nouveau SDIS Oron-Jorat.

#### 2.2.4. Représentation de la Municipalité

---

La Municipalité a à cœur d'être présente dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés. Dans la mesure du possible, elle répond positivement aux nombreuses sollicitations qu'elle reçoit.

Une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de participer à l'inauguration de la Mairie de Sonnay en France.

Sur invitation de la direction de la Verrerie de Saint-Prex, une délégation communale a eu la possibilité de participer à une très intéressante visite des installations.

Sollicité par le Conseil de Fondation de l'Internat pédagogique et thérapeutique de Serix, M. Menétrey, Municipal, a rejoint ledit Conseil en tant que représentant municipal.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

Préfecture	Départ de Mme Marion-Freiss	23.01.2013
Les Sittelles	Soirée annuelle	25.01.2013
SIA Vaud	Débat	02.02.2013
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée constitutive	07.02.2013
Harmonie d'Oron	Assemblée générale	08.02.2013
USL Palézieux	Assemblée générale	12.02.2013
ASHB	Repas de soutien	01.03.2013
USLO Oron	Assemblée générale	07.03.2013
Arc Echange	10 ans	09.03.2013
Paroisse protestante	Assemblée paroissiale de printemps	10.03.2013
Jumelage Palézieux – Vers Pont du Gard	Assemblée générale	10.03.2013
Gym Oron	Assemblée générale	15.03.2013
Paroisse catholique d'Oron	Bénédiction de l'œuvre de Marcel Dorthe	21.03.2013
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Oron – Glâne Sud	Assemblée générale	21.03.2013
Centre de collecte des sous-produits animaux CCSPA	Assemblée générale	27.03.2013
APROMAD	Assemblée générale	17.04.2013
Société des commerçants et artisans d'Oron	Assemblée générale	17.04.2013
Lignum Vaud	Assemblée générale	17.04.2013
Service pénitentiaire	Prestation de serment au Château d'Oron	19.04.2013
Lausanne Région	Séance d'information	23.04.2013
Association VOG	Assemblée générale	24.04.2013
Banque Cantonale Vaudoise	Assemblée générale	25.04.2013
Association pour la conservation du Château d'Oron	Assemblée générale	26.04.2013
Rugby-Club Haute-Broye	5 ans	27.04.2013
Fête romande des garçons lutteurs	Fête de lutte	05.05.2013

Groupement forestier de la Haute-Broye	Assemblée générale	07.05.2013
Fête cantonale des musiques	Journée officielle	11.05.2013
Banque Raiffeisen	Assemblée générale	14.05.2013
Offices du tourisme de Moudon et Echallens	Séance de travail	16.05.2013
Distributeurs d'eau romands	Assemblée générale	29.05.2013
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	30.05.2013
ABA Partenaires SA	Séminaire	30.05.2013
Société des eaux des Barussels	100 ans	01.06.2013
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée constitutive	12.06.2013
ARCOS Vaud	Assemblée générale	13.06.2013
Caisse intercommunale de pensions CIP	Assemblée des délégués	14.06.2013
Association RAS	Assemblée générale	18.06.2013
APERO	Assemblée générale	19.06.2013
Cully Classique	Inauguration officielle	20.06.2013
Cridec SA	Assemblée générale	25.06.2013
Banque Cantonale de Fribourg	Départ à la retraite	27.06.2013
Gravière de La Claie-aux-Moines SA	Inauguration des nouvelles installations de recyclage	28.06.2013
ASHB	Assemblée générale	03.07.2013
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Repas de fin d'année	05.07.2013
Passeport vacances	Apéritif de clôture	12.07.2013
Commune de Maraçon	100 ans du réseau d'eau 10 ans de la fusion Maraçon – La Rogivue	14.07.2013
Giron de Chapelle-Gillarens	Apéritif des autorités	21.07.2013
Amicale des pompiers de Chesalles et Bussigny	Fête nationale	31.07.2013
Société d'animation d'Ecoteaux Les Crapauds	Fête nationale	31.07.2013
Club de pétanque l'Oronaise	Championnat populaire	18.08.2013
Syndicat d'alpage Ecoteaux-Maraçon	100 ans	25.08.2013
Laiterie de Palézieux	Inauguration des nouvelles installations	23.08.2013
DPS Oron	Broche annuelle	31.08.2013
La Forestière	Séance d'information	10.09.2013
SSIGE	Séminaire	18.09.2013
Distributeurs d'eau romands	Aqua-Expo	19.09.2013
Fondation vaudoise pour la culture	Distribution des prix	21.09.2013
Fromagerie d'Ecoteaux	100 ans	21.09.2013
ORPCi	Assemblée générale d'automne	25.09.2013
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	26.09.2013
UCV	Séance d'information Marchés publics	03.10.2013
Fondation vaudoise de probation	Raisinée	04.10.2013

Service de protection de la jeunesse	Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICSAJ)	09.10.2013
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	23.10.2013
ASHB	Dîner d'automne	27.10.2013
SDIS Palézieux – Les Thioleyres	Repas officiel du dernier exercice du corps	02.11.2013
ARCOS Vaud	Conférence	05.11.2013
PLR Les Libéraux Radicaux Vaudois	Soirée d'information – Débat sur LAT	06.11.2013
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	06.11.2013
Association VOG	Assemblée générale des délégués	07.11.2013
Cully Classique	Soirée de remerciements	13.11.2013
Boipac Société coopérative	Assemblée générale	13.11.2013
La Forestière	Assemblée générale	14.11.2013
SDIS Palézieux – Les Thioleyres	Repas officiel de la Journée technique des commandants	14.11.2013
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	14.11.2013
SDIS Oron Région	Repas de fin d'année	15.11.2013
Schröder Swiss SA	Présentation	20.11.2013
ARCOS Vaud	Assemblée générale	21.11.2013
Paroisse Oron-Palézieux	Fête paroissiale	24.11.2013
Syndicat AF Auboranges-Vuibroye	Assemblée générale	28.11.2013
TL SA et CarPostal	Conférence de presse	28.11.2013
Association régionale RAS	Assemblée générale	03.12.2013
Théâtre du Jorat	Conférence de presse	03.12.2013
Société des commerçants et artisans d'Oron	Apéritif de fin d'année	05.12.2013
CARO	Assemblée générale	10.12.2013
Fischer Montavon + Associés SA	25 ans	11.12.2013
Paroisse Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale d'automne	11.12.2013
CERO	Apéritif de Noël	13.12.2013
Société d'animation d'Ecoteaux Les Crapauds	Noël Villageois	20.12.2013

Par ailleurs, la Municipalité a participé avec succès :

- au Tir des Municipalités organisé par la Commune de Mézières ; concours qu'elle a brillamment remporté ;
- au Tir villageois organisé par les Tireurs sportifs de Palézieux – 300 mètres, au cours duquel le groupe des employés communaux de la Commune d'Oron a remporté la victoire en catégorie « Hors sociétés », la Municipalité terminant quant à elle au 8<sup>ème</sup> rang.

### 2.2.5. Rencontres intermunicipalités

---

Souhaitant entretenir des relations avec les communes voisines, la Municipalité a eu le plaisir de rencontrer, en 2013, les exécutifs des Communes d'Attalens, Auboranges, Bourg-en-Lavaux, Bossonnens, Echichens, Forel (Lavaux), Granges (Veveyse) et Saint-Martin.

Le 21 septembre, la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir une Municipalité polonaise qui entretient des relations régulières avec la Commune de Crissier. Cette délégation a visité le Château d'Oron, a assisté à un exercice des jeunes sapeurs-pompiers et la matinée s'est terminée par un brunch à la ferme à Ferlens.

### 2.2.6. Commission de gestion du Grand Conseil

---

Le 7 novembre 2013, la Municipalité a eu le plaisir de recevoir la Commission de gestion du Grand Conseil à l'occasion de sa journée d'étude et de partager avec elle le petit déjeuner à Oron-le-Châtel.

### 2.2.7. Lavaux – Patrimoine mondial

---

La Commune d'Oron étant propriétaire de plusieurs parcelles de vigne sur le territoire couvert par l'Association « Lavaux – Patrimoine mondial », la Municipalité a accepté l'invitation du comité à rejoindre ses rangs. M. Modoux, Syndic, a été désigné en tant que délégué de la Commune d'Oron.

### 2.2.8. Etablissement de détention pour mineurs

---

Le 16 décembre 2013, après deux ans de construction et en présence de la Conseillère d'Etat Mme Béatrice Métraux et de ses collègues MM. Pascal Broulis et Philippe Leuba, la Municipalité a participé à l'inauguration du Centre de détention pour mineurs à Palézieux.

Cette première construction du genre en Suisse romande, dont l'investissement est de l'ordre de CHF 30'000'000.-- env., est conçue pour accueillir 36 mineurs, filles et garçons (une extension à 54 places est possible). La construction sera gérée par le Service pénitentiaire.



Centre de détention pour mineurs

## 3 Administration générale – Finances – Sécurité sociale - Cultes

### 3.1. Section 1 Administration générale

#### 3.1.1 Organisation

---

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

#### 3.1.2 Personnel communal

---

##### 3.1.2.1 Postes de travail (situation au 31.12.2013)

###### Départs :

Mme Catherine Jaton a fait valoir son droit à une retraite bien méritée, le 30 juin 2013.

###### Arrivées :

Pour remplacer Mme Jaton, Mme Marylène Papparone a été engagée en tant que collaboratrice au contrôle des habitants, le 1<sup>er</sup> août 2013.

M. Jean-Jacques Piretti a été nommé, le 1<sup>er</sup> janvier 2013, en tant que responsable du bureau technique d'Oron (BTO).

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Berger	Claude	01.05.2000	Collaborateur à la voirie	90 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004	Aide voirie	30 %	
Bosson	Eric	01.07.1997	Concierge	50 %	
Bovet	Marcel	01.08.1995	Collaborateur à la déchèterie	50 %	
Burnat	Olivier	01.07.2000	Responsable administratif	100 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006	Collaboratrice administrative au service des finances	35 %	
Colliard	Gilberte	01.07.1994	Collaboratrice administrative au service technique (SI)	50 %	
Darme	Martine	01.07.2010	Collaboratrice administrative au service administratif	70 %	
Dewarrat	Lorélia	15.08.2011	Apprentie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008	Responsable d'équipe au service de la voirie	100 %	

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Gordillo	Nicole	01.06.2007	Aide concierge	60 %	
Graz	Jean-Daniel	01.11.1990	Secrétaire municipal	100 %	
Jaton	Catherine	15.07.2002	Collaboratrice administrative au service de la population	35 %	30.06.2013
Jomini	Philippe	01.11.1995	Collaborateur à la voirie	100 %	
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2009	Boursier communal	80 %	
Jordil	Candice	01.08.2013	Apprentie	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999	Aide concierge	60 %	
Kämpfer	Paul	03.09.2001	Collaborateur à la voirie	100 %	
Martin	Valérie	01.01.2006	Préposée à l'office de la population	50 %	
Mesbah	Hassan	01.01.2001	Concierge	100 %	
Millasson	Sabrina	01.01.2004	Boursière adjointe	60 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013	Collaboratrice administrative au service de la population	60 %	
Peer	Thierry	15.07.2012	Collaborateur à la voirie	100 %	
Perret	Claude-Alain	01.09.2000	Responsable du service de la voirie et des services industriels	100 %	
Petter	Didier	01.06.2012	Collaborateur à la voirie	100 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012	Collaboratrice administrative au service des finances	50 %	
Piretti	Jean-Jacques	01.01.2013	Responsable du bureau technique	100 %	
Regard	Jacqueline	01.01.1988	Préposée adjointe à l'office de la population	50 %	
Rippstein	Jean-Bernard	01.04.1991	Responsable de l'intendance des bâtiments	100 %	
Rippstein	Yvonne	01.12.1991	Concierge	100 %	
Schick	Raymonde	01.08.2008	Collaboratrice administrative à l'office de la population	40 %	
Sonnay	Anouchka	01.07.2009	Secrétaire municipale adjointe	70 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008	Collaboratrice administrative au service des finances	30 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010	Aide concierge	80 %	
Waridel	Brigitte	01.01.2010	Collaboratrice administrative au service technique (BTO)	80 %	

### 3.1.2.2 Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2013)

#### Départs :

MM. Daniel Nicolier et Jacques Doges ont quitté la Commune au 31 décembre 2013.

#### Arrivées :

Les tâches de MM. Nicolier et Doges ont été reprises par M. Claude Thiémard.

Pour renforcer l'équipe des auxiliaires de la conciergerie (en cas de maladie et accident de nos autres collaborateurs), nous avons fait appel à Mme Anne Diserens et à M. Jean-Pierre Gallet.

De même, pour renforcer spontanément l'équipe de la voirie (en cas d'accident ou maladie), nous bénéficions des services de MM. Pascal Dufey et Arnaud Goumaz.

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Burri	Nicolas		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996	Aide concierge	Heure/Aux	
Chevalley	Jean-Claude	25.08.2008	Patrouilleur scolaire	Heure/Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010	Patrouilleuse scolaire et aide concierge	Heure/Aux	
Doges	Jacques	01.01.2011	Surveillant cafétéria collège Oron	Heure/Aux	31.12.2013
Diserens	Anne	01.03.2013	Aide concierge	Heure/Aux	
Dufey	Jean		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Dufey	Pascal	01.01.2013	Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Fonjallaz	Damaris	01.02.2013	Patrouilleuse solaire	Heure/Aux	
Gallet	Jean-Pierre	01.06.2013	Aide concierge	Heure/Aux	
Goumaz	Arnaud	30.09.2013	Collaborateur voirie CDD	Heure/Aux	
Imhof	Pierre		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	31.12.2012
Maillard	Albert		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Matti	Jean-Luc		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Mayor	Jacques		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Nicolier	Daniel	01.01.2000	Surveillant parking	Heure/Aux	31.12.2013
Povoa	Alvaro	01.11.2007	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Primini	Martine	01.01.2003	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Rubattel	Jean-Paul		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009	Aide concierge	Heure/Aux	
Serex	Bernard		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Sousa Monteiro	Maria de Fatima	01.01.2007	Aide concierge	Heure/Aux	
Thiémond	Claude	01.02.2013	Surveillant parking et cafétéria du Collège d'Oron	Heure/Aux	
Vaucher	Danièle	01.01.2000	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	

Pour assurer les grands nettoyages scolaires, 19 jeunes ont été engagés pendant les vacances d'été.

Enfin, 2 stages ont été organisés pour des jeunes de la région.

### 3.1.2.3 Règlement du personnel communal

Le règlement concernant le personnel communal a été adopté par le Conseil communal le 11 novembre 2013 et a été approuvé par le Canton le 3 décembre 2013.

#### **3.1.2.4 Assermentation**

En application de la nouvelle Loi sur les communes, la Municipalité a procédé à l'assermentation des collaborateurs suivants :

- Graz Jean-Daniel, Secrétaire municipal
- Jordan Ariane, Boursier
- Burnat Olivier, Chef du Service administratif
- Martin Valérie, Préposée à l'Office de la population
- Perret Claude-Alain, Responsable du service de la voirie et des services industriels
- Rippstein Jean-Bernard, Responsable de l'intendance des bâtiments
- Piretti Jean-Jacques, Technicien communal
- Sonnay Anouchka, Adjointe du Secrétaire municipal.

#### **3.1.2.5 Formation**

La Municipalité tient à relever que Mme Ariane Jordan, Boursier, a obtenu son brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité et lui adresse ses félicitations.

#### **3.1.2.6 Jubilés**

Mme Jacqueline Regard a fêté, le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ses 25 ans de service auprès de la Commune.

M. Jean-Charles Marmillod, Collaborateur à la déchèterie, a fêté également le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ses 15 ans d'activité auprès de la Commune.

Mme Martine Primini, Patrouilleuse scolaire, a réalisé le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ses dix ans de collaboration.

La Municipalité adresse à ces trois collaborateurs ses félicitations et ses remerciements pour leur engagement envers la collectivité.

#### **3.1.2.7 Apprentissage**

Une apprentie « employée de commerce » a été engagée au 15 août 2013 en la personne de Mlle Candice Jordil.

### 3.1.3 Site internet et services en ligne de l'administration

---

Le site [www.oron.ch](http://www.oron.ch) est mis à jour et enrichi régulièrement.

Le forum a permis le dialogue entre citoyens et Municipalité, notamment sur la question des déchets où 50 échanges ont eu lieu, avec plus de 7'200 consultations.

La fréquentation du site s'est stabilisée, comme le montre le graphique ci-dessous.



**Nombre d'internautes ayant visité ce site : 28 748**

Cette statistique montre le nombre de visites par semaine.

La prise en compte de cette statistique débute en mars 2012, raison pour laquelle le nombre de consultations est à 0 pour les 2 premiers mois.

### 3.1.4 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

---

5 appareils multifonctions couleur (imprimante – photocopieur – scanner- fax) identiques ont été acquis en location pour remplacer les appareils existants dépareillés, tout en diminuant les coûts.

Une liaison par fibre optique reliera prochainement les sites des bâtiments administratifs d'Oron-la-Ville et Palézieux, afin d'améliorer les performances.

### 3.1.5 Office communal de la population

---

Après avoir passé environ 15 mois dans un container derrière le bâtiment communal, l'Office communal de la population, dirigé par Mme Valérie Martin, a enfin pu prendre ses quartiers au rez-de-chaussée du bâtiment administratif d'Oron-la-Ville.

L'inauguration des nouveaux locaux, le 1<sup>er</sup> mai 2013, a pris l'allure d'une libération pour le personnel qui a supporté la promiscuité, le froid, le chaud, des infiltrations d'eau, etc. pendant tout ce temps passé dans le container.

La Municipalité remercie l'ensemble du personnel de l'Office de la population pour sa compréhension et pour tout le travail effectué dans ces conditions difficiles.



Mme Martin et Mme Jaton lors de l'inauguration

### 3.1.5.1 Information à la population

Avec la souscription d'un abonnement pour chaque ménage de la Commune à l'hebdomadaire « Le Courrier », la Municipalité a décidé d'axer prioritairement son information à la population avec ce support.

Les autres moyens de communication sont :

- le site internet communal ;
- les piliers publics d'Oron-la-Ville, d'Oron-le-Châtel, de Palézieux-Village et de Palézieux-Gare ;
- la presse régionale.

### 3.1.5.2 Statistique de la population

Selon les données cantonales, le chiffre officiel de la population est de 5'043 habitants au 31 décembre 2013, dont 4'055 suisses et 988 étrangers.

Cela dit au 7 janvier 2014, les chiffres sont supérieurs selon notre base de données (voir tableau ci-dessous). Par contre, ils ont l'avantage de pouvoir donner une photographie de la population de notre Commune que nous ne retrouvons pas dans la statistique cantonale.

La différence avec les chiffres de l'Etat provient principalement des nouveaux habitants étrangers qui sont inscrits dans notre base et qui n'ont pas encore leur dossier validé par l'Office des migrations. Tant que cette étape n'est pas réalisée, ils ne figurent officiellement pas dans notre population.

Etat de la population d'Oron au 07.01.2014

	Total	Moins de 16 ans		Plus de 16 ans	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Habitants dans la commune</b>	<b>5'147</b>	<b>487</b>	<b>484</b>	<b>2'148</b>	<b>2'028</b>
- Suisses	4'096	390	377	1'768	1'561
- Etrangers	1'051	97	107	380	467
<b>Résidents principaux</b>	<b>5'094</b>	<b>485</b>	<b>483</b>	<b>2'118</b>	<b>2'008</b>
- Suisses	4'050	388	377	1'741	1'544
- Etrangers	1'044	97	106	377	464
<b>Résidents secondaires</b>	<b>53</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>20</b>
- Suisses	46	2		27	17
- Etrangers	7		1	3	3
<b>Résidence principale</b>					
De sexe féminin	2'603	485		2'118	
De sexe masculin	2'491		483		2'008
<b>Etat civil</b>					
Célibataires	2'256	485	486	586	702
Marié(e)s	2'074			1'026	1'048
Veufs (veuves)	275			229	46
Divorcé(e)s	380			216	164
Marié(e)s/séparé(e)s	101			57	44
Partenariat	8			4	4
<b>Etrangers, Permis</b>					
Permis B	353	25	32	130	166
Permis C	628	63	66	227	272
Permis L	16	2		4	10
Autres permis	46	7	8	16	15

Par ailleurs, l'Office communal de la population a traité en 2013 :

521	Arrivées
346	Départs
174	Changements d'adresse
47	Naissances
40	Décès
46	Mariages
19	Séparations
24	Divorces
288	Demandes de cartes d'identité

### 3.1.5.3 Cartes d'identité – Projet NAVIG

Dès la mi-2014, les communes seront appelées à transmettre les demandes d'émission de carte d'identité de manière entièrement électronique excluant ainsi les demandes papier que nous connaissons actuellement.

Sur les variantes proposées par le Canton aux communes vaudoises, la Municipalité a décidé de ne pas obliger les habitants à se rendre au Centre de biométrie à Lausanne pour commander une carte d'identité et d'équiper l'Office de la population du matériel et du logiciel nécessaire appelé NAVIG, lequel sera développé par l'Office fédéral de la police.

### 3.1.5.4 5000<sup>ème</sup> habitant

Le cap du 5000<sup>ème</sup> habitant de la Commune d'Oron a été franchi le 31 mai 2013 avec la naissance de Mlle Eva Delavy, fille de Mme Marjory Delavy et M. Pascal Mayor à Oron-le-Châtel. Une cérémonie a été organisée pour marquer cet événement unique le 27 septembre 2013 à Oron-le-Châtel avec les familles et la presse. Un arbre commémoratif a été planté sur la place de jeux à Oron-le-Châtel afin que chacun puisse garder le souvenir de cette étape de l'important développement de la commune.



### 3.1.6 Registre des bâtiments, logements et habitants

---

Suite à la mise en conformité des 10 fichiers du contrôle des habitants et la validation par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) confirmant que les données de la Commune avaient atteint le standard pour être recensables, les travaux de mise à jour ont régulièrement été effectués par l'Office de la population.

Le registre cantonal des bâtiments recense pour la Commune d'Oron :

- 1'778 bâtiments
- 1'275 entrées de bâtiments avec les numéros de rues
- 2'369 logements

### 3.1.7 Naturalisations

---

#### 3.1.7.1 Règlement

Lors de sa séance du 24 juin 2013, le Conseil communal adoptait le projet de Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune d'Oron. Ce dernier a été approuvé par le Canton le 9 juillet 2013.

#### 3.1.7.2 Commission communale des naturalisations

La Municipalité a pris la décision de charger une délégation de la Municipalité de procéder à l'audition des candidats à la naturalisation.

Cette dernière est composée de M. Philippe Modoux, Syndic, Mme Danielle Richard-Martignier, Municipale, et M. Gérald Wist, Municipal. Secrétaire de la Commission : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal.

#### 3.1.7.3 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2013, la Commission des naturalisations a été appelée à siéger 5 fois.

#### 3.1.7.4 Naturalisations facilitées cantonales

Quatre demandes de naturalisation ont été traitées administrativement par la Municipalité concernant des étrangers nés en Suisse. Cette procédure ne comporte pas d'audition des candidats.

#### 3.1.7.5 Naturalisations facilitées fédérales

Avec l'évolution de la législation, les municipalités sont appelées à rédiger les rapports de police ou administratifs concernant les demandes de naturalisations facilitées fédérales. Ainsi donc, l'Office des migrations a sollicité la collaboration de la Municipalité pour 8 candidats.

A noter que cette délégation de compétence est reprise par le Canton à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### 3.1.8 Initiatives et référendums

Afin de faciliter le travail de contrôle des divers référendums et initiatives, la Municipalité a équipé l'Office de la population d'un logiciel ad'hoc.

En 2013, cet office a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiative populaire fédérale « <b>Pour un revenu de base inconditionnel</b> »	51
Initiative populaire fédérale « <b>Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire</b> »	35
Initiative populaire fédérale « <b>AVSplus : pour une AVS plus forte</b> »	37
Initiative populaire fédérale « <b>Pas de spéculation sur les denrées alimentaires</b> »	16
Initiative populaire fédérale « <b>Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)</b> »	53
Initiative populaire fédérale « <b>En faveur du service public</b> »	100
Initiative populaire fédérale « <b>Pour un financement équitable des transports</b> »	3
Initiative populaire fédérale « <b>Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (Initiative efficacité électrique)</b> »	50
Initiative populaire fédérale « <b>Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)</b> »	56
Initiative cantonale « <b>Interdisons la mendicité et l'exploitation de personnes à des fins de mendicité sur le territoire vaudois !</b> »	86
Référendum « <b>Non à la journée de travail de 24 heures !</b> »	37
Référendum « <b>Non à la vignette autoroutière à 100 francs</b> »	109
Référendum <b>contre la modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale sur l'agriculture (Loi sur l'agriculture, LAgr)</b>	61

### 3.1.9 Votations fédérales et cantonales 2013

Dates	Votations fédérales	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<b>03.03.2013</b>					
1.	Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale	3'092	1'323	873 65.99 %	450 34.01 %
2.	Initiative populaire du 26 février 2008 « contre les rémunérations abusives »	3'092	1'331	945 71 %	386 29 %
3.	Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)	3'092	1'325	755 56.98 %	570 43.02 %

Dates	Votations fédérales	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<b>09.06.2013</b>	1. Initiative populaire du 7 juillet 2011 « Election du Conseil fédéral par le peuple »	3'147	1'039	251 24.16 %	788 75.84 %
	2. Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi).	3'147	1'019	705 69.19 %	314 30.81 %
<b>22.09.2013</b>	1. Initiative populaire du 5 janvier 2012 « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »	3'176	1'414	435 31.14 %	962 68.86 %
	2. Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)	3'176	1'376	886 66.77 %	441 33.23 %
	3. Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et les commerce (Loi sur le travail, LTr)	3'176	1'411	633 46.24 %	736 53.76 %
<b>24.11.2013</b>	1. Initiative populaire du 21 mars 2011 « Pour des salaires équitables »	3'184	1'686	661 40.06 %	989 59.94 %
	2. Initiative populaire du 12 juillet 2011 « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants »	3'184	1'690	678 41.07 %	973 58.93 %
	3. Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutières, LVA)	3'184	1'689	515 30.93 %	1'150 69.07 %

Dates	Votations cantonales	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<b>09.06.2013</b>					
1.	Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)	3'147	998	749 78.43 %	206 21.57 %
2.	Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)	3'147	999	830 86.64 %	128 13.36 %
3.	Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)	3'147	999	890 94.48 %	52 5.52 %
4.	Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)	3'147	998	879 94.31 %	53 5.69 %

### 3.1.10 Regroupement des boîtes aux lettres pour les votations

---

Pour répondre à une demande du Bureau du Conseil communal et dans le but d'apporter une meilleure sécurité des scrutins, la Municipalité s'est résolue à ne conserver que les boîtes aux lettres d'Oron-la-Ville (située devant le bâtiment administratif, Le Bourg 9) et de Palézieux-Village (Maison de commune, Grand-Rue 6).

Ces dernières, conçues spécialement pour éviter un retrait malintentionné des enveloppes de votes, ont été mises en service au début 2013 et sont utilisables lors des scrutins jusqu'au dimanche des votations à 10 h.

### 3.1.11 Inspection de la Préfecture

---

La traditionnelle visite de commune effectuée par M. Jean-François Croset, Préfet, a eu lieu le 27 novembre 2013 et s'est déroulée à la satisfaction de tous.

### 3.1.12 Réception des nouveaux habitants

---

La Municipalité a invité l'ensemble des nouveaux habitants à partager un repas à l'occasion du Téléthon 2013 à Oron-la-Ville. Sur environ 534 personnes invitées, 126 ont répondu à l'appel.



### 3.1.13 Réception des jeunes citoyens

---

La Municipalité a invité les 62 nouveaux citoyens à participer à une petite manifestation de présentation de la Commune et de ses Autorités. Malheureusement, seuls 11 jeunes ont participé à cette soirée et 7 se sont excusés. Un grand merci à la sympathique équipe présente pour la belle soirée passée ensemble.



La volée 2013

### 3.1.14 Jubilaires

---

La Municipalité a organisé un repas en commun à l'intention des personnes qui ont fêté en 2013 leurs 80 ans (18), leurs 90 ans (6) et leurs 100 ans et plus (2). 15 personnes ont répondu à l'appel de la Municipalité.



### 3.1.15 Lignes de trafic régional et assimilé – Participation communale aux coûts non couverts

---

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé à charge de la Commune d'Oron se monte à **CHF 361'513.60** (- CHF 41'093.20 par rapport à 2012).

### 3.1.16 Transports

---

Dans le cadre du développement de la gare de Palézieux-Gare, la Commune entretient d'étroits contacts avec ses voisines fribourgeoises. Dans ce sens, la Commune d'Oron a été conviée à participer à des rencontres de travail par les commissions de transports des districts de la Glâne-Veveyse et de la Broye.

### 3.1.17 Cartes journalières CFF

---

Les quatre cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, c'est le 80 % des cartes qui ont trouvé preneurs.

### 3.1.18 Cinéma d'Oron

---

Le cinéma d'Oron a reçu la subvention habituelle de la Commune. Le bilan de l'année 2013 est moins bon que 2012, ceci s'expliquant par l'absence d'un film à succès, mais reste satisfaisant.

### 3.1.19 Ecoles de musique

---

Depuis 2013, un membre de l'exécutif fait partie du comité de l'école de musique CMDO, en vertu de la nouvelle loi sur les écoles de musique. C'est M. Menétrey qui a été désigné par la Municipalité. La première réunion de ce nouveau comité a eu lieu fin 2013.

Selon cette nouvelle loi, la Commune prend en charge les locations actuelles du CMDO. Toutefois, la Municipalité étudie la possibilité de mettre à disposition des locaux communaux à la fin des baux en cours.

### 3.1.20 Sociétés locales

---

La Commune d'Oron compte 54 sociétés locales qui œuvrent dans des domaines forts différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient.

La liste (non exhaustive) des sociétés locales<sup>1</sup> figure dans les annexes.

---

<sup>1</sup> Liste des sociétés locales

### 3.1.20.1 Location des salles aux sociétés et tarifs

Afin de procéder à l'harmonisation des locations de salles, la Municipalité a promulgué les règles suivantes :

- Les tarifs à l'heure sont supprimés.
- Le coût de la location d'une salle est calculé sur des périodes hebdomadaires durant 40 semaines.
- Coût de la période CHF 350.-- par module pour les grandes infrastructures d'Oron-la-Ville et Palézieux à des sociétés non commerciales et CHF 600.-- aux autres sociétés.
- Coût de la période CHF 200.-- pour les salles villageoises à des sociétés non commerciales et CHF 300.-- pour les autres sociétés.
- Un tarif préférentiel pour les jeunes et les personnes du 3<sup>ème</sup> âge.
- Il a été tenu compte des occupations saisonnières des salles (foot, rugby, etc.).

En outre, plusieurs salles ont été mises gratuitement à disposition des sociétés locales et d'associations diverses pour des assemblées, réunion, etc.

Pour 2013, 118 (69 en 2012) locations ont été offertes pour un montant global de **CHF 34'750.--** (16'560.- en 2012).

### 3.1.20.2 Soutien aux sociétés de jumelage

Afin de soutenir équitablement les sociétés de jumelage d'Oron-la-Ville et de Palézieux qui entretiennent des relations soutenues avec les Communes de Bussac (Oron-la-Ville) et de Vers-Pont-du-Gard (Palézieux), la Municipalité a décidé de leur attribuer un soutien financier de **CHF 1'200.--** par année et par société.

### 3.1.21 Comptoir Région Oron

---

La 11<sup>ème</sup> édition du Comptoir Région Oron s'est déroulée du 10 au 14 avril 2013 sur le site du centre sportif à Oron-la-Ville. Cette manifestation, dont les installations deviennent de plus en plus impressionnantes, a rencontré un vif succès et a offert une belle vitrine aux 120 exposants qui y ont participé, ainsi qu'à la Commune de Charmey, hôte d'honneur.

La Municipalité adresse ses félicitations aux organisateurs pour cette réussite.



Comptoir d'Oron 2013



### 3.1.22 Fête nationale

---

L'appel lancé aux sociétés locales pour l'organisation du 1<sup>er</sup> août a porté ses fruits et c'est à l'Union des sociétés locales de Palézieux que la Municipalité a confié la mise sur pied de la manifestation. Profitant des infrastructures laissées en place pour l'occasion par la Société de jeunesse de Palézieux, la Fête nationale a eu un beau succès. L'oratrice du jour, Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), a charmé le public par son humour et son intelligence.

Aidée par la voirie, les pompiers et l'administration de la Commune, la société organisatrice a eu les remerciements de la Municipalité.



Place de la Fête nationale à Palézieux

### 3.1.23 La Poste

---

Dès le 25 novembre 2013, l'office de poste de Palézieux-Gare a fermé ses portes. Bien que combattue par la Municipalité, la direction de La Poste justifie sa décision par la baisse du trafic enregistré dans cet office.

Cela dit, la position de la Municipalité a néanmoins poussé La Poste à rechercher une solution et d'ouvrir une agence postale dans les guichets de la Gare CFF.

D'autre part, les locaux de Palézieux-Village devenant de plus en plus petits pour permettre une exploitation rationnelle du courrier de toute la région, un centre de tri verra prochainement le jour à la zone industrielle du Grivaz.

## 3.2 Section 2 Finances

### 3.2.1 Rapport des comptes

---

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 12/2014).

### 3.2.2 Arrêté d'imposition

---

Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, le Conseil communal a adopté le préavis 19/2013 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2014 – 2015, maintenant le taux communal à 69 points.

### 3.2.3 Plafond d'endettement

---

Pour rappel, le 4 juillet 2012, le Conseil communal a adopté le préavis 10/2012 fixant le plafond d'endettement de la Commune à hauteur de **CHF 60'000'000.--** pour la législature 2011 – 2016. Ce dernier a en outre été adopté par le Conseil d'Etat le 10 octobre 2012.

### 3.2.4 Succession

---

Le 24 juin 2013, le Conseil communal accordait une autorisation générale en matière de legs, donation et succession (préavis 15/2013).

Au cours de l'année 2013, la Municipalité a fait valoir ses compétences dans la Succession de Mme Flora Gillioz, décédée le 5 mars 2011.

### **3.3 Section 3 Sécurité sociale**

#### **3.3.1 Chômage**

---

Le nombre de demandeurs d'emploi en décembre 2013 était de 156, dont 90 bénéficiaient de l'assurance chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté, mais celui des chômeurs a diminué par rapport à la même période de l'année précédente (145, 102).

#### **3.3.2 Accueil de jour des enfants**

---

La Commune d'Oron fait partie du Réseau APERO (Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron) qui regroupe 15 communes de la région, 3 garderies-nurseries, 3 unités d'accueil parascolaire et de nombreuses accueillantes en milieu familial (mamans de jour). La Commune de Savigny rejoindra le réseau en 2014.

La garderie Liloane, située sur le territoire de la Commune d'Oron, accueille 22 enfants dès le début 2013 (20 enfants en 2012).

#### **3.3.3 Exécution forcée d'expulsion**

---

Plusieurs exécutions forcées d'expulsion ont eu lieu en 2013. Dans un cas, le mobilier a été confié à un garde-meubles pour une période déterminée, dans l'autre cas, le matériel d'une entreprise a été entreposé dans un local communal.

#### **3.3.4 Facture sociale**

---

La facture sociale est un facteur de coût important pour les communes (env. 3 millions de francs pour Oron). Elle comprend entre autres les subsides aux assurances maladie, le coût des EMS et de la santé, et les revenus d'insertion. Notre Commune comptait 108 dossiers d'aide sociale ouverts en décembre 2013, contre 101 en 2012. Pour la région (Lavaux-Oron + Epalinges), le nombre de dossier est resté stable.

#### **3.3.5 Santé publique – Aide et soins à domicile**

---

Le vieillissement de la population entraîne une augmentation spectaculaire des besoins en soins. Afin de limiter la croissance des coûts, le réseau de soins à domicile est mis de plus en plus à contribution. Un nouveau système informatique permet aux différents intervenants de mettre à jour les dossiers directement depuis le domicile des patients au moyen de smartphones ou tablettes et ainsi de gagner du temps et éviter des déplacements inutiles.

### 3.4 Section 4 Cultes

#### 3.4.1 Recensement

---

Au 31 décembre 2013, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	2068
Catholiques	1577
Sans confession	893
Autres	556

#### 3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

---

Donnant suite aux diverses fusions intervenues dans la région, les communes membres de la Paroisse catholique se sont mises en chantier afin de réactualiser la convention qui règle leur implication dans la Paroisse catholique d'Oron. Cette dernière sera vraisemblablement signée dans le courant 2014.

#### 3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

---

La convention entre les Communes d'Essertes, de Maraçon et d'Oron concernant la répartition des frais liés aux cultes de la paroisse protestante Oron-Palézieux a été réactualisée.

Le service de la bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

## 4 Services industriels - Assainissement

### 4.1 Section 1 Services industriels

Tout comme 2012, 2013 n'a pas subi de déficit pluviométrique, ce qui a facilité la gestion de la distribution de l'eau. Les précipitations étant arrivées régulièrement, il n'a pas été nécessaire de procéder à des restrictions. En moyenne, on constate qu'un tiers de l'eau de pluie parvient dans les ressources utilisées sous forme d'eau potable. On notera cependant que depuis 2003, les nappes n'ont plus la même inertie qu'auparavant et que les ressources se captent à moins long terme. Nous n'avons ainsi pas retrouvé les mêmes capacités de réserves qu'auparavant. Cependant, ce phénomène qui n'est pas spécifique à notre réseau tend à s'améliorer gentiment.

#### 4.1.1 Approvisionnement en eau potable

---

L'approvisionnement en eau potable se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 184'219 m<sup>3</sup> (37.9 %)
- Les achats d'eau extérieurs : 302'186 m<sup>3</sup> (62.1 %)

soit un total de 486'405 m<sup>3</sup>.

##### 4.1.1.1 Production d'eau communale

Les productions communales en eau pour 2013 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et Bussigny.

Le pompage de la Côte-aux-Tavans à Palézieux a été abandonné fin 2011 pour des raisons de vétusté ; il fera partie d'une prochaine étape de réévaluation, selon le Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE) à l'étude.

<b>Oron-la-Ville</b>		
	Pompage des Bures	80'697 m <sup>3</sup>
	Pompage de la Longive	83'894 m <sup>3</sup>
	<b>Total Oron</b>	<b>164'591 m<sup>3</sup></b>
<b>Bussigny</b>		19'628 m <sup>3</sup>
	<b>Total général</b>	<b>184'219 m<sup>3</sup></b>

##### 4.1.1.2 Achats d'eau extérieurs et conditions

**AIEJ** : Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac-de-Bret : 23'456 m<sup>3</sup>  
 Prix d'achat : CHF 2.25/m<sup>3</sup> sans quota.

**AVGG** : (Association Veveyse Glâne Gruyère) les eaux de Charmey et Grandvillard : 52'975 m<sup>3</sup>  
 Prix d'achat : quota de 3'000 m<sup>3</sup>/mois à CHF 1.60/m<sup>3</sup> et solde d'achats à CHF 1.50/m<sup>3</sup>.

**Maracon** : 82'428 m<sup>3</sup>  
 Prix d'achat : quota de 50'000 m<sup>3</sup>/an à CHF 1.10/m<sup>3</sup> et solde d'achats à CHF 0.50/m<sup>3</sup>.

**Barussels** : 65'435 m<sup>3</sup>  
 Prix d'achat : quota de 45'000 m<sup>3</sup>/an à CHF 1.20/m<sup>3</sup> et solde à CHF 0.50/m<sup>3</sup>.

**Puidoux** : 77'892 m<sup>3</sup>  
 Prix d'achat : quota de 20'000 m<sup>3</sup>/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m<sup>3</sup> à CHF 1.45/m<sup>3</sup> ; de 50'001 à 100'000 m<sup>3</sup> à CHF 1.35 ; de 100'001 à 150'000 m<sup>3</sup> à CHF 1.25/m<sup>3</sup> et dès 150'001 m<sup>3</sup> à CHF 1.20/m<sup>3</sup>.

#### 4.1.1.3 Convention avec Maracon

A noter que des tractations ont eu lieu avec la Municipalité de Maracon afin de renégocier la convention de livraison d'eau des sources de Maracon à la Commune d'Oron. Ce document paraphé par les deux Municipalités en septembre 2013 fixe les modalités de livraison de l'eau potable pour les 5 prochaines années, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### 4.1.1.4 Ventes d'eau

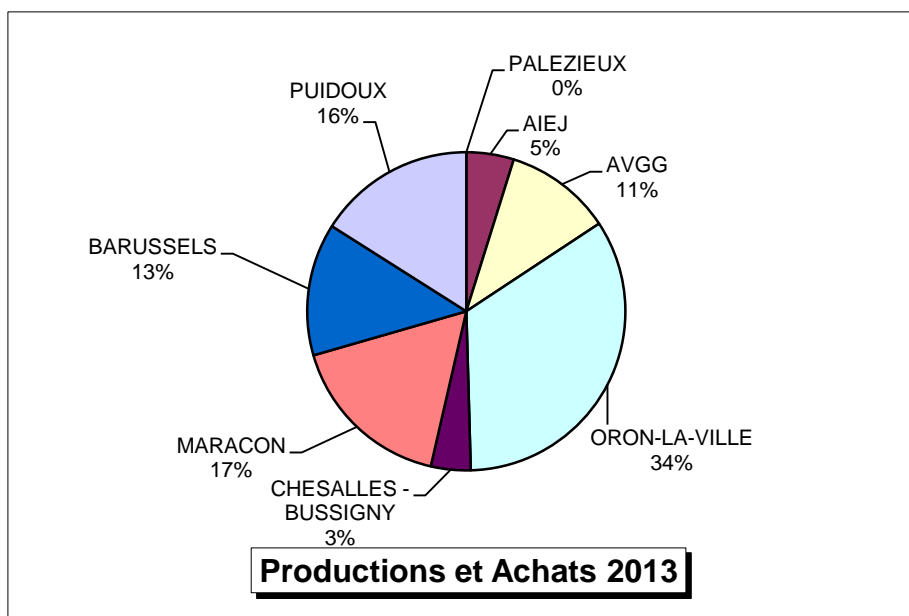
La consommation totale comptabilisée en 2013 est de 347'303 m<sup>3</sup>, soit une augmentation par rapport à 2012 de 4,25 %. Cette majoration est essentiellement due au développement d'Oron par ses diverses grandes constructions. Il est à relever également que la pluviométrie ayant été particulièrement généreuse tout au long de l'année, les propriétaires de sources (bétail et jardin) ont eu moins recours à l'eau du réseau.

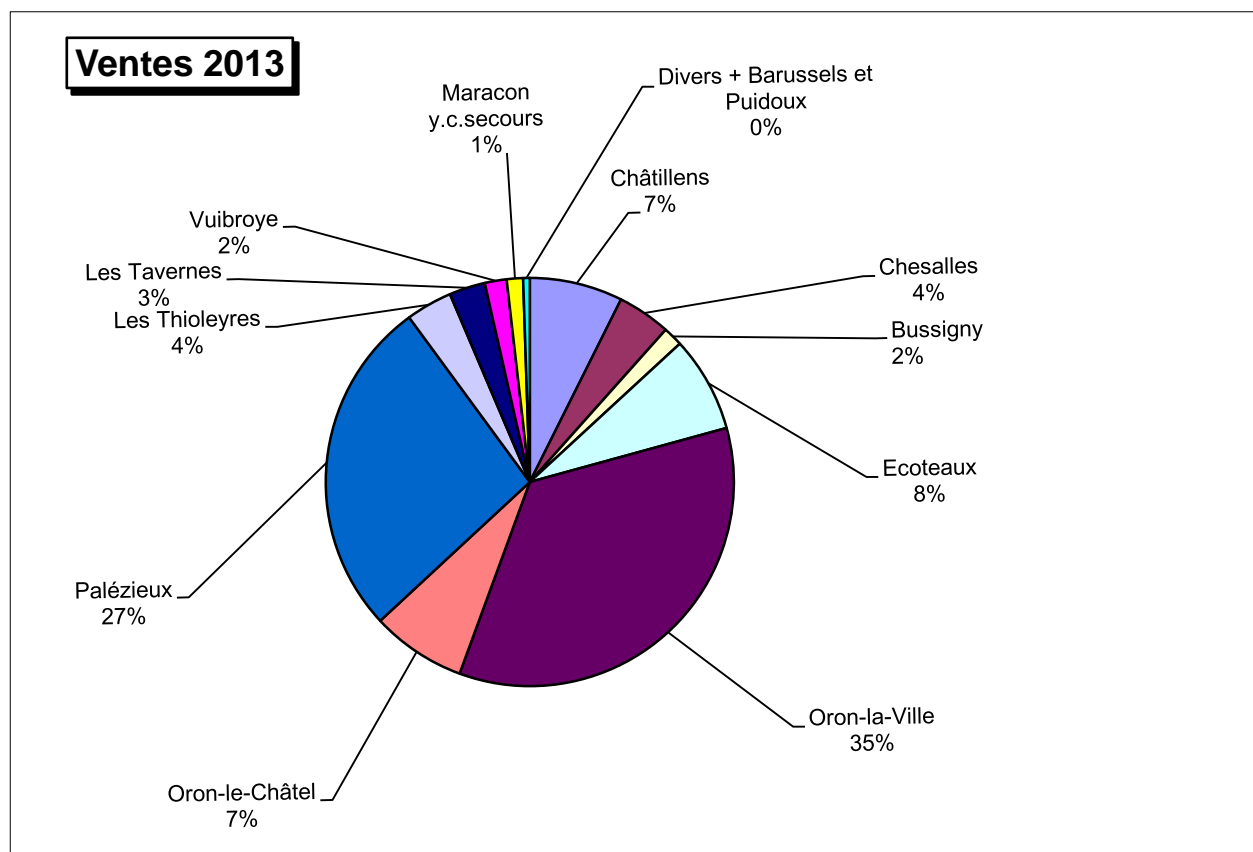
#### Productions et achats d'eau en m<sup>3</sup>

PALEZIEUX	AIEJ	AVGG	ORON- LA-VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	BARUSSELS	PUIDOUX	
0	23'456	52'975	164'591	19'628	82'428	65'435	77'892	
<b>Achat 2013</b>							<b>486'405 m<sup>3</sup></b>	

<b>Ventes d'eau en m<sup>3</sup></b>	
Ventes	Annuel
Châtillens	25617
Chesalles	14660
Bussigny	5382
Ecoteaux	26350
Oron-la-Ville	121072
Oron-le-Châtel	26063
Palézieux	93170
Les Thioleyres	12759
Les Tavernes	9906
Vuibroye	6011
Maracon y.c. secours	4492
Divers + Barussels et Puidoux	1821
<b>Total des ventes</b>	<b>347303</b>

Consommation moyenne par hab. :  
 67.3m<sup>3</sup>/an ou 184,4 l/jour





#### 4.1.2 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) dans divers points du réseau, tout au long de l'année. La quantité de nitrate est inférieure à la norme de <math>40 \text{ mg/l}</math>, ce qui la rend excellente à consommer. L'eau livrée sur le territoire d'Oron est qualifiée de moyennement dure à dure, selon les ressources utilisées.

Analyse réseau 2013	Valeurs moyennes	Analyse réseau SIDEHB 2013	Valeurs moyennes
pH	7.5	Sulfate (mg $\text{SO}_4/\text{l}$ .)	12
Conductivité à 20°C (microS/cm)	440	Nitrate (mg $\text{NO}_3/\text{l}$ .)	5.6
Turbidité (UT/F)	0.3	Chlorure (mg $\text{Cl}/\text{l}$ .)	6.3
Dureté totale (°F)	25.5	Fluorure (mg $\text{F}/\text{l}$ .)	0.05
Dureté carbonatée (°F)	24.4	Bromure (mg $\text{Br}/\text{l}$ .)	<math><0.1</math>
Calcium (mg $\text{Ca}/\text{l}$ .)	84	Oxydabilité (mg $\text{KMnO}_4/\text{l}$ .)	1.5
Magnésium (mg $\text{Mg}/\text{l}$ .)	10.6	Carbone organique total (mg $\text{C}/\text{l}$ .)	0.8
Sodium (mg $\text{Na}/\text{l}$ .)	5.2	Ammoniaque (mg $\text{NH}_4/\text{l}$ .)	0.005
Potassium (mg $\text{K}/\text{l}$ .)	1.2	Nitrite (mg $\text{NO}_2/\text{l}$ .)	0
Hydrogénocarbonates (mg $\text{HCO}_3/\text{l}$ .)	298	Phosphate (mg $\text{PO}_4/\text{l}$ .)	0.018

#### 4.1.3 Plan directeur de distribution de l'eau PDDE

L'étude du PDDE, dont le mandat avait été confié en 2011 par le SIDEHB au bureau RWB Hydroconcept Sàrl d'Yverdon, est arrivée à son terme dans la 2<sup>ème</sup> moitié de l'année. Le PDDE est un outil de gestion du réseau d'eau potable communal qui a pour but de définir les installations nécessaires pour répondre aux exigences

actuelles et futures en fonction des équipements existants. Il réunit des informations techniques, temporelles et financières. Il apporte la connaissance du réseau et de ses problèmes particuliers, la définition des mesures de construction, d'exploitation et d'entretien, avec leurs coûts et leur planification dans le temps. Le dossier d'étude du PDDE remis par le bureau RWB Hydroconcept Sàrl se compose des plans de situation à différentes échelles avec schémas hydrauliques des états actuels et projetés du réseau. Ces documents sont accompagnés d'un rapport technique du PDDE comportant la planification et le coût des travaux, ainsi que des annexes y relatives.

Ainsi donc, les activités 2013, dans le dossier du PDDE, se sont focalisées sur l'achèvement de cette étude et la présentation de cette dernière aux différents partenaires d'Oron. MM. J.-P. Richoz et L. Buchs du bureau RWB Hydroconcept Sàrl se sont attachés à expliquer les principes généraux du PDDE autant aux différentes entités communales qu'aux différents fournisseurs d'eau d'Oron. Il s'agit tout particulièrement de la simplification du réseau par la mise en place de 3 réservoirs de tête impliquant 3 zones de pression, de la valorisation des ressources locales et du renforcement d'un axe de transfert bidirectionnel fort sud-ouest ↔ nord-est soit Puidoux ↔ AVGG (Association Veveyse Glâne Gruyère les eaux de Charmey et Grandvillard) avec un débit de 2'000 l/min., tout en maintenant les liaisons de secours ponctuelles avec les autres partenaires que sont l'AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac-de-Bret, le Pré-de-Sâles (autre bras de l'AVGG), les Barussels et Maracon.

Le dossier finalisé, qui a été soumis au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) le 25 octobre 2013, est en attente de son approbation.

#### 4.1.4 Etat et entretien du réseau

---

En 2013, 347'303 m<sup>3</sup> ont été acheminés, tout au long des 70 km de conduites et ont alimenté les foyers des 5'043 habitants que compte Oron, ainsi que ceux des hameaux des Indévis et du Very sur la Commune de Maracon.

##### 4.1.4.1 Renouvellement de conduites

Les travaux les plus conséquents sur le réseau ont consisté au remplacement des conduites du Chemin des Chênes à Oron-la-Ville et de la traversée du village d'Ecoteaux. Ces deux tronçons, remis à neuf lors des travaux routiers, ont permis de faire régresser le taux de fuites, supprimant de nombreuses interventions urgentes à ces endroits particulièrement. Ces travaux de renouvellement sont dans la ligne même du futur PDDE, de même que le remplacement du solde de la conduite La Dausaz-Les Rafforts (Les Tavernes) qui se terminera en 2014.

##### 4.1.4.2 Fuites

L'état de vétusté de certains tronçons de notre réseau, qui se signale aussi par son imbrication compliquée, a occasionné des fuites importantes tout au long de l'année. On relèvera les plus importantes :

Janvier	: Oron-le-Châtel, Au Village ; Bussigny, Rte de St-Martin ;
Février	: Les Tavernes, Rte de Palézieux ;
Avril	: Les Thioleyres, Rte des Tavernes ; Palézieux, Ch. des Bois ; Les Tavernes, collège ;
Mai	: Palézieux, Ch. des Fleurs ;
Juillet	: Palézieux, Entre-deux-Eaux ;
Août	: Palézieux, le Battoir ;

Septembre : Palézieux, Rte des Tavernes ;  
 Octobre : Oron-la-Ville, le Bourg ; Maracon, Hameau des Indévis ;  
 Novembre : Oron-la-Ville, Ch. de la Paisible ; Ecoteaux, Ch. des Bois ;

La différence entre les m<sup>3</sup> produits et achetés et ceux comptabilisés représente 28.59 % (34,28 % en 2013). Ce pourcentage correspond en tout premier lieu aux fuites enregistrées sur le réseau, mais tient également compte de différentes utilisations non comptabilisées.

Avec les travaux entrepris sur les deux tronçons susmentionnés du réseau en 2013, ainsi que la continuation de la révision des bornes hydrantes débutée en 2012, nous constatons une bonne amélioration du taux de fuites. Cependant, nous sommes au-dessus d'une moyenne considérée comme acceptable qui se situerait à 25 %. Il ressort de cette constatation qu'à l'avenir, un effort financier important au niveau des changements de conduites devra se poursuivre.

#### **4.1.4.3 Compteurs**

Courant octobre 2013, il a été relevé 1'130 compteurs. Parmi ces derniers, 620 appareils, soit le 54.86 %, sont équipés d'un système de relevé à distance. Chaque année, un certain nombre de compteurs anciens ou mal situés sont changés et munis de ce système, dans le but de faciliter le travail de prise de données annuelles.

Nous travaillons avec les produits Aquametro et avons un contrat de maintenance annuel pour ce système. Courant 2013, nous avons fait intervenir nos concessionnaires sur 95 sites pour changer les compteurs ou les radios et faire des contrôles, en liaison avec la maison Aquametro qui s'est chargée des appareils présentant un défaut.

Nous relevons ici le travail effectué par notre fontainier M. Claude-Alain Perret et sa brigade pour réussir, à temps, à enregistrer tous les indices et fournir les explications nécessaires à la facturation de l'eau potable et nous les en remercions.

#### **4.1.4.4 Bornes hydrantes**

Débutée en 2012, la révision des bornes hydrantes par localité s'est poursuivie et se terminera en 2014. Courant 2013, 12 bornes hydrantes présentant des défauts lors du contrôle ont été révisées.

A l'avenir, le PDDE déterminera un calendrier des investissements à effectuer au niveau des conduites, des alimentations et des ouvrages, afin d'optimiser notre réseau.

#### **4.1.4.5 Règlement communal de la distribution d'eau potable**

Jusqu'à fin 2013 et selon la convention de fusion, le Règlement de la distribution d'eau potable du SIDEHB fait foi. Aussi, en collaboration avec le bureau Hydroconcept Sàrl et M. Claude-Alain Perret, fontainier, nous nous sommes attachés à l'élaboration d'un nouveau règlement qui sera présenté au Conseil communal dans le courant de l'année 2014. La présentation était prévue initialement en 2013, mais une modification de la législation a obligé la Municipalité à réexaminer le projet de règlement qui est en consultation auprès du Canton.

#### 4.1.4.6 100<sup>ème</sup> anniversaire des eaux des Barrussels

Le 1<sup>er</sup> juin 2013, par une météo fort pluvieuse, M. F. Isoz, Municipal, a représenté la Commune d'Oron, invitée à participer au 100<sup>ème</sup> anniversaire des eaux des Barussels, à la salle de Maraçon. Malgré des comptes positifs, le constat sur l'état de ces installations n'est pas réjouissant. Le réseau, qui a bénéficié d'un entretien minimum, est sous-dimensionné. Il est vétuste et la qualité de l'eau produite n'est pas permanente. Bien qu'il s'agisse d'une ressource régionale, les eaux des Barussels ne sont pas prises en compte dans l'élaboration du PDDE d'Oron. La remise aux normes et la réfection s'élèvent à env. deux millions de francs.

#### 4.1.4.7 100<sup>ème</sup> anniversaire des eaux de Maraçon

Pour fêter les 10 ans de la fusion Maraçon-La Rogivue, mais aussi les 100 ans de la source d'eau du village, la Commune de Maraçon a organisé une fête le 14 juillet 2013 sous une cantine montée sur la place entre l'église et le collège. MM. Philippe Modoux, Syndic, et Olivier Sonnay, Municipal, y étaient invités et dans une ambiance festive, ont pu découvrir les très intéressantes photos des événements passés, les animations mises sur pied par les organisateurs et entendre M. Jean-Claude Serex, Syndic des lieux, qui en plus de son discours, a fait profiter le public de quelques chansons accompagnées à la guitare.

#### 4.1.5 Distribution de gaz

---

Le Règlement relatif à l'autorisation d'exécuter des installations intérieures de gaz a été adopté par le Conseil communal le 4 mars 2013. Malgré plusieurs rappels, il est actuellement toujours en procédure d'approbation par le Canton.

On relèvera que la gestion du gaz est effectuée par la Compagnie industrielle et commerciale du gaz à Vevey.

Le gaz est actuellement installé dans les localités suivantes :

- Châtillens
- Ecoteaux
- Les Tavernes
- Palézieux
- Oron-la-Ville
- Vuibroye

#### 4.1.6 Biogaz – Palézieux Bio-énergie SA

---

La Commune d'Oron a repris les parts de l'ancienne Commune de Palézieux dans la société Palézieux Biogaz SA. M. Menétrey, Municipal, a été désigné par la Municipalité pour faire partie du Conseil d'administration, poste qu'il occupait déjà avant la fusion.

Le business plan de la société a été accepté par les banques et l'année 2013 a été mise à profit pour lancer les diverses soumissions. Le début des travaux est prévu au printemps 2014, la production de chaleur pourra ainsi chauffer le collège de Palézieux lors de l'année scolaire 2014-2015.

#### 4.1.7 Réseau haut débit de Swisscom

---

Début 2013, une information aux habitants a été envoyée aux villages d'Ecoteaux et de Les Tavernes qui ont été raccordés à fin 2012 au réseau téléphonique et à la technologie VDSL et peuvent ainsi bénéficier d'un des réseaux de télécommunications les plus performants et modernes de Suisse.

Une analyse de couverture pour l'entier du territoire d'Oron a été demandée à Swisscom et cela afin de déterminer quel serait l'investissement nécessaire pour améliorer la situation actuelle. Malheureusement, Swisscom a annoncé que le plan de déploiement des années 2014 à 2015 est déjà défini et que rien n'est prévu pour la Commune d'Oron.

La Municipalité a donc été contrainte de ne pas pouvoir continuer à développer le réseau VDSL, car une nouvelle technologie est en passe d'être sur le marché à l'horizon 2017, selon Swisscom.

## 4.2 Section 2 Assainissement

### 4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux PGEE

---

La mise en route de l'étude finale du PGEE communal a été entreprise en 2012 et les études ont été poursuivies en 2013 avec l'adoption du préavis 4/2013 approuvé par le Conseil communal.

Les PGEE des 10 localités, après quelques modifications, ont été adoptés par le Canton. Le PGEE implique chaque année une mise à niveau évaluée à CHF 500'000.--/an.

### 4.2.2 STEP VOG

---

La Municipalité a participé à de nombreuses séances relatives à la politique de planification VOG 2035, qui prévoit une augmentation de la capacité de la station d'épuration de 21'000 équivalents/habitants à 45'000 équivalents/habitants.

L'agrandissement de la STEP La Verna fait partie actuellement des principales préoccupations du Comité de direction. Cet agrandissement se fera en deux étapes. La première prévue pour 2025 avec un budget de 25 millions de francs sera présentée aux exécutifs des communes membres le 19 mars 2014.

Conformément aux directives du Service des communes fribourgeoises, l'Association VOG nous a transmis le tableau relatif à l'endettement net des Communes membres du VOG au 31 décembre 2013. Le montant relatif à la Commune d'Oron est de CHF 145'108.07.

### 4.2.3 STEP d'Ecoteaux

---

Des contrôles sont effectués chaque mois sur les rejets de la STEP d'Ecoteaux et les résultats des analyses démontrent toujours que les concentrations et les rendements ne respectent pas la législation en vigueur.

Ce problème étant récurrent, la Municipalité a réalisé un avant-projet en collaboration avec la Commune de Maraçon afin de supprimer cette station et de raccorder les localités d'Ecoteaux et de Maraçon sur le VOG. Ce raccordement est en attente de connaître les possibilités de subventionnement à la STEP VOG qui devrait, à moyen-long terme, traiter les micropolluants.

### 4.2.4 Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration de l'eau

---

Le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux a été adopté par le Conseil communal le 4 mars 2013 (préavis 01/2013) et approuvé par le Canton le 16 avril 2013.

Ce dernier, accompagné d'un formulaire de convention tripartite, réglant le déversement d'eaux usées industrielles dans les égouts publics entre les entreprises produisant des charges polluantes supérieures à 300 équivalents-habitants, la Commune d'Oron et le VOG, est entré en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### 4.2.5 Entretien du réseau

---

Au niveau du fonctionnement du réseau d'épuration (EU), un contrôle mensuel a été instauré auprès des 19 STAP (station de relevage). Ce passage permet de pratiquer les contrôles des heures de pompage, le fonctionnement et l'état général, évitant ainsi de nombreuses pannes. Deux personnes de la voirie sont impliquées dans ces contrôles, ce qui permet d'effectuer un tournus. Un fichier de ces passages est tenu à jour, permettant une bonne gestion de l'ensemble de ces installations.

#### 4.2.6 Vidange obligatoire des installations particulières

---

Aucune campagne n'a été mise en place en 2013 par la Municipalité concernant la vidange obligatoire des installations particulières dont le nombre reste très marginal par rapport à la population raccordée qui est de l'ordre 96 % env. Seuls environ 60 habitants « raccordables » ne sont pas encore raccordés.

D'autre part, une centaine d'habitants vivent actuellement dans des maisons dites « non raccordables », en raison de leur éloignement par rapport au collecteur communal et utilisent soit une installation individuelle de traitement, soit une fosse à purin.

## 5 Ecoles – Sports

### 5.1 Section 1 Ecoles

#### 5.1.1 Etablissement scolaire Oron-Palézieux

---

La rentrée 2013 a vu la mise en œuvre d’Harmos et de la nouvelle loi scolaire, qui ne permet plus le regroupement des classes de 5-6 h (anciennes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années). Ceci nous a contraints à fermer la classe de Les Thioleyres, le nombre d’élèves provenant du village n’étant pas suffisant. Une classe a également été fermée provisoirement à Ecoteaux. Par contre, deux classes ont été ouvertes à Palézieux-Village.

#### 5.1.2 Transports scolaires

---

La nouvelle loi sur l’école obligatoire ne nous permet plus d’avoir les mêmes horaires pour tous les élèves, principalement à la rentrée du matin. De nouvelles courses ont été nécessaires pour respecter les directives.

Grâce à une bonne coordination avec le service de la mobilité et une bonne anticipation, la plupart de ces courses ont pu être prises en charge par les transports publics, sans augmentation de coût pour l’établissement.

## 5.2 Section 2 Sports

### 5.2.1 Mérite sportif ou culturel

---

Alors que l'année 2012 avait fait peu d'émules dans les sociétés, la Municipalité a dû constater un manque de communication autour de ces mérites. En effet, peu d'annonces d'exploits, si bien que le mérite culturel n'a pas été attribué par manque de choix. La commission ad hoc, composée des deux présidents des sociétés locales de Palézieux et d'Oron-la-Ville, ainsi que d'un membre du Conseil communal et deux Municipaux, a par contre attribué deux mérites sportifs. L'un a été décerné au club AthleticaOron pour l'ensemble de ses résultats et l'autre à Mlle Maya Chollet, triathlète, qui porte haut les couleurs de la Suisse dans les diverses courses d'endurance auxquelles elle participe. Ces mérites seront officiellement remis au printemps 2014.

Un effort particulier de communication sera fait par la Commune pour encourager les habitants de nos villages à porter leurs candidatures aux différents mérites sportifs ou culturels.

## 6 Domaines et bâtiments – Forêts – Vignes – Travaux

### 6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

#### 6.1.1 Liste des immeubles

---

##### 6.1.1.1 Patrimoine financier

Bussigny-sur-Oron	Bâtiment communal – ECA n° 1012
Châtillens	Villa communale – ECA n° 2148
Chesalles-sur-Oron	Maison villageoise – ECA n° 3146 Congélateur – ECA n° 3020
Ecoteaux	Ancienne Poste (PPE L'Ochette) – ECA n° 4124 Moulin du Creux – ECA n° 4163
Oron-le Châtel	Bâtiment communal – ECA n° 8004
Oron-la-Ville	Villa des Maîtres – ECA n°7326 Garderie Liloane
Palézieux	Ancienne garderie (Salle de la gare) – ECA n° 162 Auberge communale – ECA n° 56
Les Tavernes	Ferme de Haut-Crêt – ECA n° 5037 Ancien collège – ECA n° 5026
Vuibroye	Ancien collège – ECA n° 9012

### 6.1.1.2 Patrimoine administratif

Bussigny-sur-Oron	Locaux de service – ECA n°1014, 1038
Châtillens	Bâtiment scolaire – ECA n° 2083 Temple – ECA n° 2031 Abri PC – ECA n° 2196 Locaux de service – ECA n° 2085, 2199
Chesalles-sur-Oron	Bâtiment scolaire – ECA n° 3067 Refuge – ECA n° 3154 Locaux de service – ECA n° 4204
Ecoteaux	Grande salle – ECA n° 4184 Bâtiment scolaire, congélateur– ECA n° 4008 Déchèterie – ECA n° 4240
Oron-le Châtel	Local du feu – ECA n° 8005 Local voirie – ECA n° 8006 Dépendance – ECA n° 8021
Oron-la-Ville	Refuge – ECA n° 7463 Bâtiment scolaire – ECA n° 7027 Bâtiment administratif – ECA n° 7011 Buvette et vestiaire – ECA n° 7406 Centre sportif – ECA n° 7544 Pavillon scolaire – ECA n° 9145 Locaux de voirie – SDIS – ECA n° 7158 Eglise – ECA n° 7001, salle de catéchisme, cure – ECA n° 7002 Locaux de service (anc. salle de gym, abri) – ECA n° 7319 Ancien abattoir – ECA n° 7285 Ancienne sellerie – ECA n° 7255 WC publics – ECA n° 7006 Local protection civile – ECA n° 7422

Palézieux	Maison de commune – ECA n° 22 Bâtiment scolaire (centre scolaire, sportif et PC) – ECA n° 406 Stand de tir et cibles – ECA n° 468 et 137 Pavillon scolaire – ECA n° 340 Local du feu – ECA n° 193 Ancienne grande salle – ECA n° 57 Battoir – ECA n° 280 Temple – ECA n° 1 Locaux de service – ECA n° 24, 419, 549
Les Tavernes	Bâtiment scolaire – ECA n° 5123
Les Thioleyres	Collège et grande salle – ECA n° 6074 Locaux de service (laiterie, couvert, local SI) – ECA n° 6019, 6022
Vuibroye	Locaux de service (local voirie, ancien four à pain, abri fontaine) – ECA n° 9011, 9100, 9101

### 6.1.2 Entretien des immeubles

A la demande de la Commission de gestion, vous trouverez ci-dessous le détail des objets loués. Malheureusement, nous n'avons pas le détail des surfaces de ces derniers :

Localité	Adresse	Type de l'objet
Bussigny-sur-Oron	Rte du Village 2	- appt. 3 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 <sup>er</sup> étage
Châtillens	Ch. de l'Eglise 2	- appt. 3.5 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 <sup>er</sup> étage
Chesalles-sur-Oron	Ch. du Collège 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage
	Rte du Village 7	- appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 1 pièce, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 4 pièces, combles-duplex - appt. 2 pièces, combles-duplex - appt. 4 pièces, combles-duplex - places de parc

Localité	Adresse	Type de l'objet
Ecoteaux	Rte de Maraçon 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 2.5 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3.5 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage - appt. 2 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage
	Ch. du Vieux Moulin 6	Maison Moulin du Creux
Les Tavernes	Rte des Thioleyres 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces
	Ferme Haut-Crêt	- local - local - local - appt.
Les Thioleyres	Rte de Puidoux 10	- appt. 4.5 pièces - ancien bureau communal
Oron-la-Ville	centre sportif	- salle de classe - L'îlot
	Rte de Lausanne 48	Garderie Liloane
	Le Bourg 9	- La Poste, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 4 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage - appt. 4 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage - local 41m <sup>2</sup> + WC, 2 <sup>ème</sup> étage - appt. 3.5 pièces, 3 <sup>ème</sup> étage - appt. 2 pièces, 3 <sup>ème</sup> étage
	Rte de Lausanne 12	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles
Palézieux	Grand-Rue 6 (Maison de Commune)	Appt. 2.5 pièces
	Rte d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces
	Grand-Rue 15	- café-restaurant - appt 4 pièces, 1er étage
	Rue de la Bougne 17	appt. 5.5 pièces
	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces
Vuibroye,	Ch. des Crêts-Bioley 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces

### 6.1.2.1 Bussigny-sur-Oron

**Bâtiment communal** (ECA 1012) :

*Interventions*

- Entretien des extérieurs (gazon, clôture)
- Entretien courant



### 6.1.2.2 Chesalles-sur-Oron

**Maison villageoise** (ECA 3146) :

La Municipalité a dénoncé le contrat avec la gérance Régie Châtel SA pour le 31 décembre 2013 et s'occupera désormais de l'administration de cet immeuble.

*Interventions*

- Entretien courant



**Collège** (ECA 3067) :

*Interventions*

- Réparation d'un store dans une classe
- Entretien courant

### 6.1.2.3 Châtillens

#### Villa des maîtres (ECA 2148) :

##### *Interventions*

- Remplacement d'un extincteur
- Pose d'une main courante à la cave
- Entretien courant

#### Collège (ECA 2083) :

##### *Interventions*

- Changement de la corde de la cloche
- Entretien courant



#### Abris PC (ECA 2196) :

##### *Interventions*

- Entretien courant

#### Temple (ECA 2031) :

##### *Interventions*

- Réparation d'un nouveau battant des cloches qui s'était détaché
- Remplacement du coffret électrique (concernant la gestion des cloches)
- Entretien courant

### 6.1.2.4 Ecoteaux

#### Le Moulin du Creux (ECA 4163) :

Ce bâtiment est en vente suite à l'acceptation du préavis 13/2012. L'adoption du morcellement de la parcelle par le Service du développement territorial (SDT) a pris du temps, mais il est aujourd'hui effectif.

La vente a été retardée en raison d'une décision de la Commission de conciliation rendue nécessaire suite à une contestation du congé signifié aux locataires actuels.



#### *Interventions*

- Remplacement des moteurs du portail
- Mise aux normes de la fosse septique
- Changement de la citerne à gaz (obligation légale)
- Entretien courant

#### Grande Salle (ECA 4184) :

Suite à la décision du législatif du 10 décembre 2012 de siéger à Ecoteaux, la grande salle est devenue salle du Conseil communal.

#### *Interventions*

- Modification des luminaires (mise sur variateurs)
- Installation Wifi
- Entretien courant



#### Bâtiment scolaire (ECA 4008) :

Une classe est affectée cette année. Les autres locaux sont des appartements. Deux changements de locataires ont eu lieu durant l'année.

#### *Interventions*

- Changement d'une cuisinière et d'un frigo suite à la relocation d'un appartement
- Entretien courant

#### Congélateur (ECA 4008) :

#### *Interventions*

- Entretien courant

### 6.1.2.5 Les Tavernes

#### Ferme de Haut-Crêt (ECA 5037) :

##### *Interventions*

- Entretien courant

#### Ancien collège (ECA 5026) :

Le locataire de l'ancienne classe a donné son congé. Une réflexion est en cours pour une nouvelle affectation (par exemple, local des archives de la Commune d'Oron).

##### *Interventions*

- Réfection de la salle de bain et des WC de l'appartement de l'ancien collègue
- Entretien courant



#### Collège (ECA 5123) :

##### *Interventions*

- Entretien courant

### 6.1.2.6 Les Thioleyres

#### Bâtiment scolaire (ECA 6074) :

La classe n'est plus utilisée depuis la rentrée de septembre.

L'ancien bureau communal a été reloué à une entreprise locale.

##### *Interventions*

- Suite au changement de locataire :
  - Réfection complète de la salle de bains
  - Changement de la hotte de ventilation
  - Remplacement du frigo
  - Réfection de la peinture de deux pièces suite moisissures
  - Entretien courant



### 6.1.2.7 Oron-la-Ville

#### Villa des maîtres (ECA 7326) :

La villa des maîtres pose toujours problème au niveau de remontées humides qui se traduisent par de fréquentes moisissures dans les appartements.

Lors d'un changement de locataire, un appartement a été entièrement rénové.

#### *Interventions*

- Suite au changement d'un locataire :
  - Réfection des peintures et parquets
  - Remplacement d'un four
  - Changement de l'extincteur
- Réfection électrique (appartements rez et 1<sup>er</sup> étage) suite à un contrôle Effitec
- Réparation de l'étanchéité de la cheminée suite à une infiltration d'eau
- Entretien courant

#### Garderie Liloane :

#### *Interventions*

- Entretien courant



#### Refuge (ECA 7463) :

#### *Interventions*

- Remplacement de la batterie des panneaux solaires
- Suite à du vandalisme, remplacement du fourneau, des cylindres et diverses réparations (frais remboursés par l'assurance)
- Entretien courant

### **Bâtiment scolaire** (ECA 7027) :

#### *Interventions*

- Pose d'un sas pour séparer la salle des doyens et le bureau de la comptabilité
- Remise à niveau des conduites de gaz et des postes à souder de la salle des travaux manuels
- Réfection d'un escalier extérieur
- Nettoyage de toutes les conduites de ventilation
- Remplacement d'une partie des extincteurs
- Câblage informatique (RADEO) demandé par le Canton
- Entretien courant



### **Bâtiment communal** (ECA 7011) :

Hormis le remplacement de certaines fenêtres et Velux, les travaux de transformation sont terminés (préavis 11/2011).

Au terme de ces derniers, la Commune d'Oron s'est dotée de bureaux modernes et fonctionnels pour le Bureau technique et l'Office de la population. De plus, avec l'aménagement d'un ascenseur, ils apportent une nette amélioration pour les locataires et les visiteurs de l'administration.

Enfin, dans le cadre des travaux courants, un appartement a été partiellement rénové à l'occasion d'un changement de locataire.



#### *Interventions*

- Suite au changement d'un locataire :
  - Réfection des peintures et parquets
- Changement d'un frigo
- Réparation de la corniche

### **Centre sportif** (ECA 7544) :

L'état du centre sportif est toujours inquiétant, notamment au niveau des verrières qui coulent et demandent à être changées, ainsi que le système de chauffage dont la tuyauterie se dégrade rapidement.

#### *Interventions*

- Entretien courant



**Voirie** (ECA 7158) :

*Interventions*

- Changement d'une porte et d'une fenêtre
- Pose de stores à rouleau
- Remplacement des extincteurs
- Entretien courant

**Cure** (ECA 7002) :

*Interventions*

- Réfection de la peinture.

**Pavillon scolaire** (ECA 9145) :

Divers travaux dans le cadre des préavis 2/2012 et 16/2012 (plantation d'une haie et des arbres, poste incendie).

*Interventions*

- Entretien courant



**Vestiaires/buvette ASHB** (ECA 7406) :

*Interventions*

- Entretien courant



**Temple** (ECA 7001) :

*Interventions*

- Nettoyage des graffitis
- Entretien courant

### 6.1.2.8 Oron-le-Châtel

#### **Bâtiment communal** (ECA 8004) :

Réfection complète de l'ancien bureau communal et de l'appartement au 1<sup>er</sup> étage selon préavis 12/2013.

#### *Interventions*

- Changement d'un urinoir cassé (WC de la grande salle)
- Entretien courant



### 6.1.2.9 Palézieux

#### **Ancienne garderie** (ECA 162) :

#### *Interventions*

- Pose de stores en lieu et place des rideaux dans la salle communale
- Remplacement de l'installation de chauffage
- Changement des extincteurs

#### **Auberge communale** (ECA 56) :

#### *Interventions*

- Contrôle électrique Effitec
- Remise en état du bureau après sinistre, pris en charge par l'ECA
- Entretien courant

#### **Maison de Commune** (ECA 22) :

#### *Interventions*

- Pose de moustiquaires
- Remplacement d'un lavabo
- Changement d'extincteurs
- Réfection d'une partie des parquets et de la peinture (au rez)
- Entretien courant



**Bâtiment scolaire** (ECA 406) :*Interventions*

- Divers travaux de réfection dans les douches suite aux dégâts d'eau (remboursés par l'assurance)
- Remplacement des treuils de scène
- Remplacement des micros
- Entretien courant

**Stand de tir** (ECA 468) :

L'assainissement des buttes de tir et la pose de récupérateurs sera à prévoir ces prochaines années. Ces travaux devront impérativement être exécutés avant 2018.

*Interventions*

- Entretien courant

**Pavillon scolaire (gare)** ECA 340 :

Etant situé sur un terrain privé, ce pavillon devra être démonté en juillet 2014 pour faire place au futur plan de quartier « A la Saugé ».

*Interventions*

- Entretien courant

**Local du feu** (ECA 193) :*Interventions*

- Entretien courant

**Battoir** (ECA 280) :*Interventions*

- Remplacement de prises et luminaires
- Entretien courant

**Temple** (ECA 1) :*Interventions*

- Suite à la suppression d'une ligne électrique, nouvelle introduction dans le bâtiment
- Entretien courant

**6.1.2.10 Vuibroye****Ancien collège** (ECA 9012) :

La chaudière a dû être changée dans l'urgence. Le gaz a été privilégié pour la nouvelle installation. Ce bâtiment qui ne sert plus à la Commune et qui est dans un état relativement vétuste pourrait être vendu.

*Interventions*

- Mise hors service de la citerne à mazout
- Entretien courant

**Four à pain et locaux de service** (ECA 9011, 9100, 9101) :*Interventions*

- Entretien courant

### 6.1.3 Patinoire

Une procédure d'enquête a été exigée par la Police du commerce afin de valider l'exploitation de la buvette ASHB en relation avec celle de la patinoire. Cette dernière a été publiée du 4 septembre au 3 octobre 2013 et n'a enregistré ni remarque ni opposition.

De ce fait, la patinoire mobile est maintenant légalisée et fait le bonheur des petits et des grands. La saison 2012 – 2013 a été bonne selon les indications de M. Torthe, exploitant de la buvette et, au 31 décembre 2013, les prévisions de la saison 2013 – 2014 s'annonçaient très bien, preuve que cette prestation répond à un besoin.



### 6.1.4 Terrains

- Sur la base du préavis 03/2013, la Municipalité a procédé, le 2 mai 2013, à la vente de la parcelle RF n° 597 (Palézieux) de 2'854 m<sup>2</sup> à l'entreprise Neyroud de Chardonne pour le prix de CHF 285'400.--, soit CHF 100.-- par m<sup>2</sup>.
- Le 2 septembre 2013, sur la base du préavis 12/2012, la Municipalité a signé une vente à terme et droit d'emption avec les Retraites Populaires qui acquièrent la fraction de 8'526 m<sup>2</sup> qui sera détachée de la parcelle RF n° 95 (Palézieux). Le montant convenu de cette transaction est de CHF 3'100'000.--, soit CHF 363.60 le m<sup>2</sup>. Un acompte de CHF 300'000.-- a d'ores et déjà été versé à la caisse communale, le solde sera versé dès le dépôt de la réquisition de transfert, soit lors de la délivrance du permis de construire.
- Sur la base du préavis 03/2013 également, la Municipalité a vendu le 9 décembre 2013, à l'entreprise Demierre & Deschenaux SA, une fraction de 3'465 m<sup>2</sup>, détachée de la parcelle RF n° 353 (Palézieux), pour le prix de CHF 365'000.--, soit CHF 105.33 par m<sup>2</sup>.
- En relation avec le projet de légalisation du PPA « En Cramoux » et de l'affectation des parcelles RF n<sup>os</sup> 372, 430, 528 et 529 en zone industrielle, le Conseil communal a donné son accord (préavis 07/2013) pour l'achat des parcelles ci-dessous pour le prix de CHF 43.-- le m<sup>2</sup>:

528	Dufey Serge	2'353 m <sup>2</sup>
529	Schrago Michel	12'525 m <sup>2</sup>
	<b>Total</b>	<b>14'878 m<sup>2</sup></b>

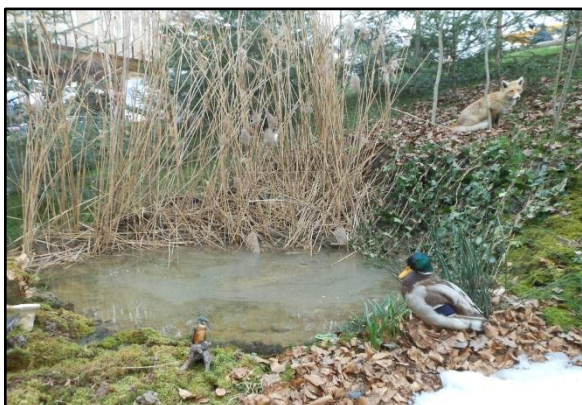
Les ventes à terme conditionnelles et droits d'emption ont été signés le 24 janvier 2013 sous forme authentique et pourront être effectives dès la légalisation de la MPGA « En Cramoux ».

## 6.2 Section 2 Forêts

### 6.2.1 Généralités et rapport du Groupement forestier

La nouvelle Commune d'Oron est liée, dès le début de l'année 2012, par un bail à ferme avec le Groupement forestier de la Haute-Broye. Ce bail permet la gestion des 165 hectares de forêts répartis sur tout le territoire communal. Dans le courant 2013, l'étude de fusion avec le groupement Jorat-Moudon a débouché sur la création du Groupement forestier Broye-Jorat, dont les statuts ont été adoptés en date du 30 octobre 2013 par le Conseil d'Etat.

Bien que le nouveau Groupement forestier Broye-Jorat ne rentrera en vigueur qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, c'est sous ce signe du rassemblement qu'il a participé au 11<sup>ème</sup> Comptoir régional d'Oron entre le 10 et le 14 mars 2013. Conçu en collaboration avec les représentants cantonaux des Services de la faune et de la pêche, le stand mettant à l'honneur la nature de notre région a récolté un joli succès auprès des visiteurs.



Au cours de l'année 2013, la surface de plantation (345 feuillus et 50 résineux) a été de 31 ares sur le domaine sylvicole communal. Des soins culturaux ont été effectués sur 15.56 ha et 10 chantiers de coupes de bois ont été réalisés pour un volume de 1'433 m<sup>3</sup>.

Au niveau des chablis renversés, surtout par la bise du 28 octobre 2012, on comptabilise 170 m<sup>3</sup> auxquels il faut ajouter 70 m<sup>3</sup> de chablis bostrychés (un foyer à Malatrex).



## 6.2.2 Fusion des groupements forestiers

---

Initié à la suite de la fusion de Servion et de Les Cullayes, dont chacune des anciennes Communes avait son territoire sur le Groupement forestier Haute Broye pour Servion et sur celui de Jorat-Moudon pour Les Cullayes, le Groupement forestier Broye-Jorat sera mis en activité au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Ainsi, tout au long de l'année 2013, les membres des Comités des Groupements forestiers Haute Broye et Jorat-Moudon, les gardes forestiers, ainsi que le personnel administratif ont travaillé de concert, lors de nombreuses séances, pour régler les abondants détails que génère la fusion.

M. Gilbert Gubler, Syndic de Moudon, a été élu Président de l'Assemblée Générale. M. André Jordan, Syndic de Carrouge, a été nommé Président du Comité et M. Daniel Sonnay, Municipal d'Oron, Vice-Président. Le secrétariat sera assuré par Mme Ariane Bandelier et la caisse par Mme Gilberte Colliard.

Le groupement fusionné comptera deux postes et demi de gardes forestiers qui seront assurés par MM. Eric Sonnay, Marc Rod et Didier Pichard (50 %).

Tableau des propriétaires de forêts faisant partie du Groupement Broye-Jorat :

Propriétaires	Surface forêts (ha)
Bussy-sur-Moudon	47
Carrouge	90
Chavannes-sur-Moudon	56
Corcelles-le-Jorat	248
Essertes	29
Etat de Vaud – Incurables	195
Ferlens	32
Maracon	55
Mézières	58
Montpreveyres	87
Moudon	250
Oron	165
Ropraz	86
Rossenges	2
Servion	105
Syens	37
Vucherens	60
Vulliens	118
<b>Total</b>	<b>1'734</b>

## 6.3 Section 3 Vignes

### 6.3.1 Situation

Achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010, la Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes sises sur le territoire de la Commune de Corsier :

N°	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m <sup>2</sup>	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m <sup>2</sup>	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m <sup>2</sup>	Châtillon	15'000.--



Vue partielle de la parcelle



Détail de la porte du cabinet de vigne

### 6.3.2 Production

Les vendanges du vin rouge Gamaret et Garanoir ont été effectuées le 26 octobre 2013 par une quinzaine de bénévoles de la Commune, ce qui a permis de récolter 2'374 kg de raisin.

Par un beau soleil, le repas a eu lieu dans les vignes, une tradition que la Municipalité va conserver. Avis aux amateurs pour 2014 !

La récolte 2013 du vin blanc a été de 12'152 litres.

- Les soins et l'entretien des vignes sont confiés à notre tâcheron, M. Olivier Paley.
- Le blanc est vendangé et vinifié par M. Pascal Fonjallaz, Vigneron à Epresses, et M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey pour le vin blanc vendu en vrac.
- Le rouge est vinifié par M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey.

### 6.3.3 Vente

---

Au 31 décembre 2013, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 4'158 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 2'372 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 1'200 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)

Par ailleurs, dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'726 bouteilles de blanc, 320 désirées de blanc et 597 bouteilles de rouge.

A noter que le vin offert aux sociétés locales représente un soutien important de la Commune lors de l'organisation de manifestations sur le territoire communal.

### 6.3.4 Concours de l'étiquette

---

La Municipalité a mis sur pied un concours pour la nouvelle étiquette qui habillera les bouteilles de Clos d'Oron. Le jury était composé de la Municipalité et du soutien très apprécié de M. Bernard Völlmy.

Classement :

1. M. José Silva, Route des Mosses 39, 1613 Maracon
2. M. Olivier Khatanassian, Route de l'Eglise 3, 1510 Châtillens et Mme Amélie Fromaget, Rue Derrière-les-Murs 15, 1607 Palézieux
3. M. Jean Falciola, Av. Général Guisan 26, 1009 Pully





#### 6.4.1.1.2 Palézieux - Rue de la Gare

Sur la base du préavis 04/2011 et du crédit de **CHF 465'000.--** adopté par le Conseil communal de Palézieux, la 3<sup>ème</sup> étape de la réfection de la route de la Rue de la Gare a été engagée en collaboration avec les communes fribourgeoises de Bossonens et de Granges (Veveyse).

Ces travaux des trois Communes de Granges, Bossonens et Oron, ont été réalisés en 2012 et terminés en 2013 par une couche d'enrobé.

La barrière séparant la ligne de chemin de fer et le tracé routier a également été changée, afin de garantir un maximum de sécurité.



#### 6.4.1.1.3 Palézieux – Giratoire de la Longeraie

Ce giratoire est très attendu par les riverains de la zone du Grivaz et permettra d'améliorer la sécurité du croisement. La densification de la zone, ainsi que les futures dessertes de proximité, ne laissent plus de doute quant à la nécessité de cette réalisation.

Le projet a été préparé par le bureau d'ingénieurs Bosson SA à Moudon sur la base d'un crédit d'étude de **CHF 30'000.--** accordé par le Conseil communal de Palézieux (préavis 02/2009). Lors de l'enquête publique, aucune remarque, ni opposition n'a été enregistrée et le Conseil communal a accordé, le 2 décembre 2013, un crédit de **CHF 730'000.--** pour la réalisation du giratoire (préavis 20/2013). La procédure d'expropriation pour les emprises et le début des travaux sont planifiés pour le printemps 2014.

Une demande de participation cantonale a été négociée avec le Service des routes et la Municipalité est heureuse d'annoncer que le Canton prendra à sa charge 40 % de l'investissement.

#### 6.4.1.1.4 Ecoteaux – Aménagement du centre du Village (ACV)

Sur la base du préavis 30/2012 et du crédit de **CHF 1'300'000.--** adopté par le Conseil communal, la remise à neuf de la traversée de la localité d'Ecoteaux a débuté en mai 2013.

Les travaux ont été dirigés par le Bureau Stuby Sàrl et mis en œuvre par les entreprises JPF Constructions SA et Marcel Delessert SA. A l'exception de la dernière couche bitumineuse et de la pose de la signalisation définitive qui seront réalisées en 2014, les travaux sont pratiquement terminés.

Malgré les difficultés diverses, notamment le trafic pendulaire, la proximité des maisons du village, les passages étroits et la forte pente de la partie inférieure du chantier, l'aménagement du centre du village d'Ecoteaux s'est déroulé sans accident ni blessé. De plus, la qualité du travail a été exemplaire.

L'installation et la remise en état des divers réseaux techniques d'eaux usées et d'eaux claires ont été la partie la plus ardue de la mise en œuvre, avec des fouilles de plus de quatre mètres de profond.

M. Daniel Sonnay, Municipal, tient à relever la patience de tous les acteurs de ce chantier qui ont eu à cœur de communiquer avec chaque riverain afin que l'aménagement extérieur de leur propriété se marie au mieux avec les nouveaux revêtements du projet.

La remise à neuf des entrées d'eau de toutes les maisons voisines a été effectuée par l'entreprise Pousaz Mécanique SA. La mise en service du nouveau réseau par M. Didier Bossy et M. Claude-Alain Perret (notre fontainier) fut un réel succès.

Les bordures et les divers obstacles installés afin que chacun adapte sa vitesse ont naturellement surpris quelques automobilistes, mais l'étude du projet faite en son temps par la Commune d'Ecoteaux avait démontré que ce système était le moyen le plus efficace et le plus confortable à tous les niveaux.

Un petit clin d'œil à la Commune de Maraçon, avec laquelle nous avons négocié au départ un forfait financier afin de pouvoir relier les réseaux routiers des deux Communes d'une manière intelligente, en aménageant quelques dizaines de mètres sur son territoire.

#### 6.4.1.1.5 Châtillens – Essertes

Suite à la décision cantonale hâtive de remettre en état le revêtement de la Route de Lausanne, entre les localités de Châtillens et d'Essertes, la Municipalité d'Oron a décidé, au pied levé, de profiter de la structure en place pour remettre à neuf la partie communale située entre l'entreprise Glauser Agencements SA et le passage à niveau de Châtillens.

Après une bonne information et un contact avec chaque commerce concerné, nous avons réussi des travaux efficaces et à des tarifs intéressants.

Enfin, un délai imposé pour la bonne réalisation de la signalisation horizontale a fait courir un réel danger aux piétons, mais heureusement sans conséquence tragique.

#### 6.4.1.1.6 Les Tavernes – Routes communales – Bouclément final

En 2011, la Commune de Les Tavernes avait procédé à une remise en état de tous les chemins communaux et privés. Elle profitait ainsi d'une subvention importante (60 %) pour les dessertes au profit de l'agriculture.

Lors de la reconnaissance des travaux en été 2012, le Service des améliorations foncières nous a imposé divers travaux de géomètre, afin de pouvoir bénéficier de la totalité des subventions. Ces contraintes ont particulièrement retardé le bouclage des comptes.

#### 6.4.1.1.7 Puidoux – Les Thioleyres – Réfection

Les travaux ont été réalisés en grande partie sur le territoire de la Commune de Puidoux, mais c'est un axe routier important pour la Commune d'Oron qui attendait avec impatience cette remise en état.

Depuis 14 ans, les conventions étaient signées avec certains riverains et aujourd'hui, les travaux sont enfin terminés.

Le confort de ce tracé a permis à ceux qui avaient pris l'habitude de passer par Les Tavernes de revenir sur leur décision, ce qui a soulagé et réparti le trafic régional. Cette remise en état est un gros avantage pour la desserte des industries locales qui retrouvent un accès agréable pour rejoindre l'entrée de l'autoroute.

#### 6.4.1.2 Signalisation et marquages routiers

Le remplacement des panneaux de signalisation routière a été effectué tout au long de l'année par le service de la voirie. Actuellement, 95 % des panneaux sont conformes aux nouvelles prescriptions.

#### 6.4.1.3 Déneigement

L'organisation mise en place pour les entreprises et le service de la voirie fonctionne bien. Le nouveau véhicule qui devait faciliter le travail et équilibrer la qualité des prestations dans toutes les localités a pu être testé à 100 % de ses capacités. Il est fonctionnel et répond aux attentes du service de la voirie.

M. Rémy Bichovsky, qui s'occupait du déneigement de la localité de Les Tavernes, a renoncé à cette activité dès la saison 2013 – 2014 et ce travail a été confié à une entreprise locale.

### 6.4.2 Trottoirs

---

#### 6.4.2.1 Oron-la-Ville – Palézieux – Trottoir et piste cyclable

Le projet de créer un trottoir et une piste cyclable entre Oron-la-Ville et Palézieux est toujours d'actualité. Un préavis sera prochainement soumis au Conseil communal afin de mettre ce projet à l'enquête et de le réaliser, si tout va bien, en 2014-2015. A noter que le Service des routes a d'ores et déjà annoncé qu'il proposerait au Grand conseil une participation cantonale de 50 % de l'investissement, montant plafonné à **CHF 400'000.--**.

### 6.4.3 Eclairage public

---

Le contrat signé pour quatre ans avec l'entreprise Demierre & Deschenaux SA à Oron-la-Ville pour l'entretien de l'installation d'éclairage public de l'ensemble du territoire communal étant toujours en vigueur, c'est cette entreprise qui a effectué les réparations nécessaires.

Après diverses séances d'information, la Municipalité s'est prononcée en faveur des lampes à LED, afin de donner un maximum de sécurité aux divers quartiers remis à neuf et permettant ainsi une importante économie d'énergie.

#### **6.4.3.1 Oron-la-Ville – Chemin des Chênes - Eclairage public**

Prévus dans les travaux de réfection du Chemin des Chênes et du Chemin de l'Arzelier, le nouvel éclairage public a été posé en 2013.

#### **6.4.3.2 Ecoteaux – Aménagement du centre du village - Eclairage public**

Prévus dans les travaux de réfection de la traversée du village d'Ecoteaux, le nouvel éclairage public a été posé en 2013. Changement remarqué pour les habitants qui n'avaient jamais vu leur rue éclairée de la sorte.

#### **6.4.3.3 Palézieux – Rue de la Gare**

Divers impondérables ont retardé la pose de l'éclairage public prévu dans le cadre de la troisième étape de la réfection de la Rue de la Gare. Ces travaux sont donc prévus pour le début 2014.

### **6.4.4 Places de jeux**

---

La Commune d'Oron compte actuellement 15 places de jeux publiques réparties dans les localités suivantes :

- Châtillens, villa communale
- Châtillens, collège
- Chesalles, collège
- Ecoteaux, collège
- Les Tavernes, collège
- Les Thioleyres, collège
- Oron-la-Ville, centre sportif
- Oron-la-Ville, collège
- Oron-la-Ville, temple
- Oron-le-Châtel, collège
- Oron-le-Châtel, place du village
- Palézieux-Village, bâtiment communal
- Palézieux-Village, collège
- Palézieux-Gare, pavillon
- Vuibroye, place du four à pain

Celles-ci seront gérées, contrôlées et entretenues par le service de la voirie dans la mesure de ses compétences en matière de sécurité. Il faut cependant relever que ces installations souffrent en raison des incivilités dont elles sont fréquemment victimes.

#### 6.4.5 Cimetières

---

Le service de la voirie a assumé un entretien courant sur l'ensemble des cimetières de la Commune.

Un nouveau règlement concernant les cimetières est actuellement à l'étude et donnera une base légale pour l'ensemble des localités de la Commune. Ce document devrait, si tout va bien, être soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2014.

#### 6.4.6 Réfection de la berge de la Mionnaz à Bussigny

---

Suite à un printemps très humide et pluvieux, une partie de la berge de la Mionnaz a été emportée par le flux d'eau. Afin de remettre la rivière dans son lit d'origine, d'importants travaux de consolidation ont été effectués par l'entreprise forestière Daniel Ruch SA, guidés par les conseils du garde-pêche.

#### 6.4.7 Entretien des espaces verts

---

Tout l'entretien des espaces verts est assumé par le service de la voirie, particulièrement bien équipé pour ce genre de travaux. Il en va de même pour les giratoires, ainsi que les aménagements floraux, cela d'autant plus que l'un des collaborateurs est paysagiste de formation.

#### 6.4.8 Véhicules et machines du service de la voirie

---

Le Service de la voirie qui, lors de la fusion, a récupéré tous les véhicules des anciennes communes, a très vite réalisé qu'une adaptation était nécessaire afin de faciliter la manutention, optimiser les déplacements et améliorer le déneigement dans certains secteurs retirés. Ainsi, le nouveau Meili, avec diverses options modernes, livré par l'entreprise Samuel Stauffer & Cie au mois d'octobre, a donné satisfaction et motivation aux collaborateurs de la voirie.



De plus, la camionnette avec pont Peugeot-Boxer qui est arrivée en fin de vie a été remplacée par un modèle identique.

## 6.4.9 Déchets

---

### 6.4.9.1 Ramassage et collecte

Les derniers « Molok » en stock ont été installés, et le nouveau règlement des déchets a été adopté.

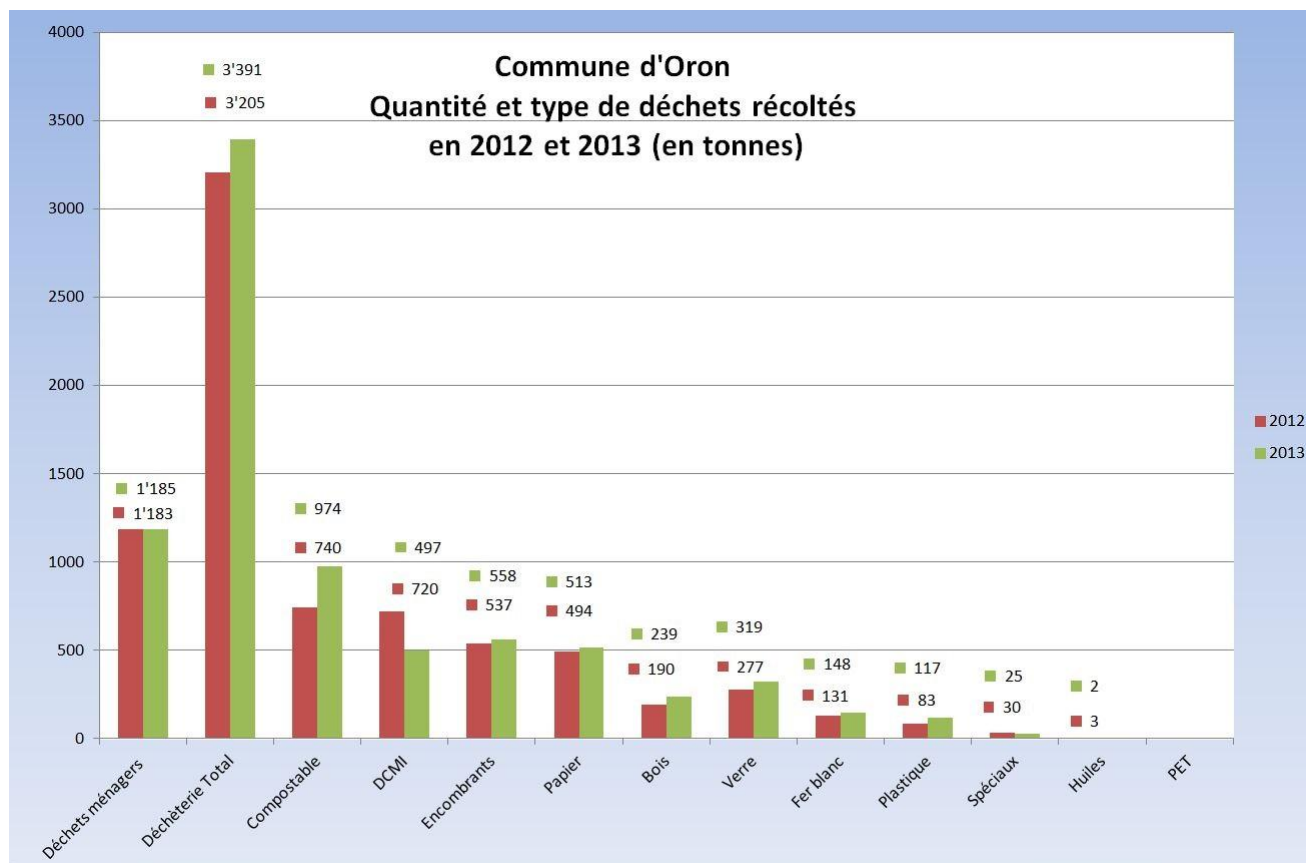


### 6.4.9.2 Statistique des déchets

Le graphique ci-dessous représente les quantités de déchets récoltés en 2012 et 2013 pour les ordures ménagères et les déchèteries. Pour les déchets collectés en déchèterie (tous sauf ordures ménagères) le tonnage concerne également les Communes de St-Martin, Granges, Chapelle et Auboranges qui utilisent nos déchèteries.

Point réjouissant, malgré l'absence de taxe, et une augmentation de population de 200 habitants durant l'année, la quantité d'ordures ménagères est restée stable. Le nombre de kg par habitant passe ainsi de 244 à 234.

En ce qui concerne les déchets collectés en déchèterie, l'augmentation la plus importante concerne les déchets verts (+ 233 tonnes), alors que les déchets inertes (déchets de chantier) diminuent fortement.



### 6.4.9.3 Application de la Loi sur les déchets

La Loi fédérale sur les déchets, en vigueur depuis 1997, exige que le coût total des déchets soit couvert par des taxes pour au moins 70 %. La nouvelle Loi cantonale, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, exige qu'une partie de cette taxe incite au tri des déchets.

A cet effet, le Règlement communal sur la gestion des déchets, adopté par le Conseil communal le 11 novembre 2013 et approuvé par le Conseil d'Etat le 20 novembre 2013, ainsi que la Directive communale sur la gestion des déchets, seront les outils légaux permettant à la Commune d'Oron d'appliquer les dispositions de la loi fédérale.

## **7 Urbanisme – Police – Protection civile**

### **7.1 Section 1 Urbanisme / Aménagement du territoire / Constructions**

#### **7.1.1 Etudes en cours**

---

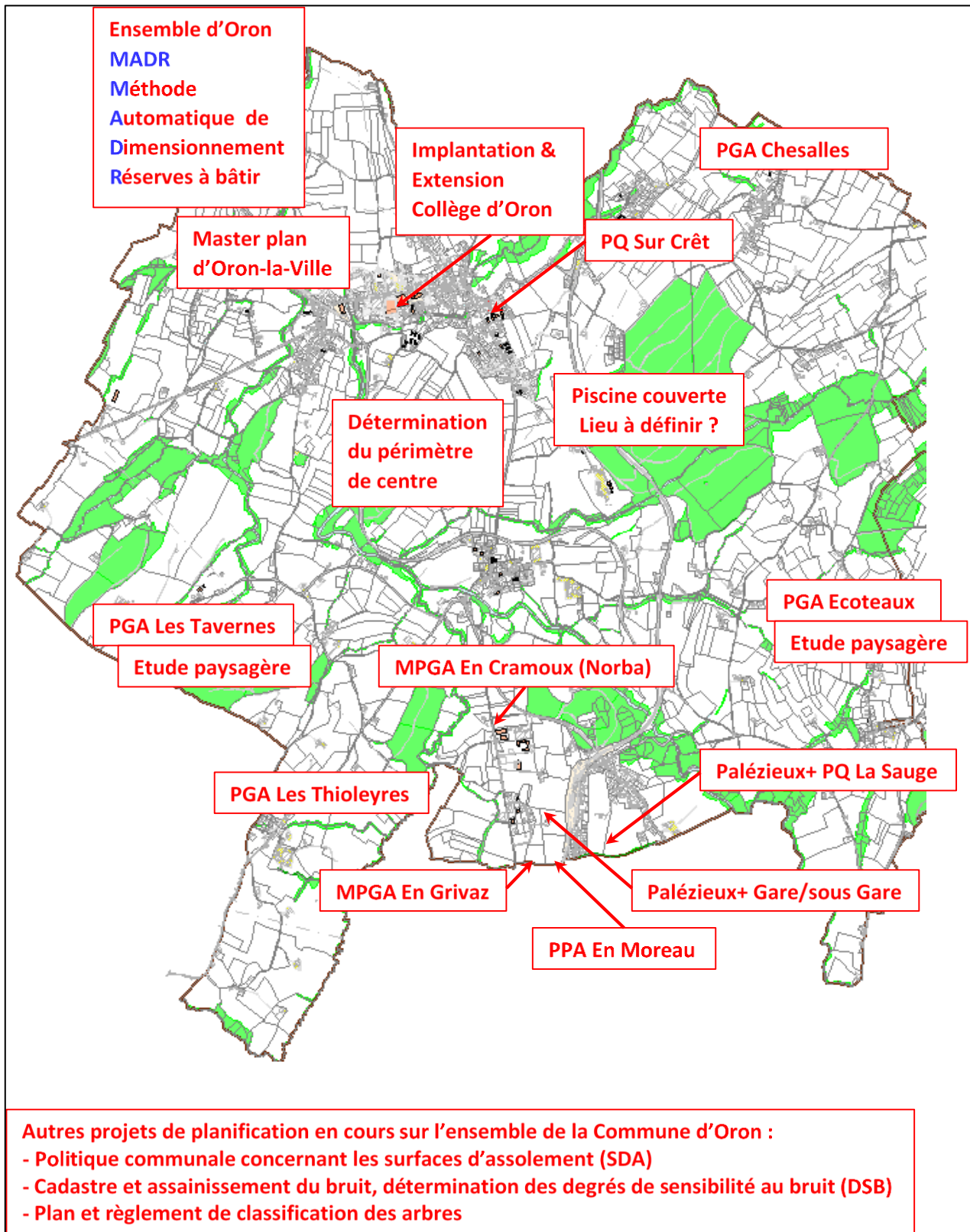
##### **7.1.1.1 Plan directeur régional (PDR)**

L'année 2013 a été très défavorable pour l'avancement du PDR. Le travail jugé inadapté et insuffisant du mandataire en charge de cette étude a nécessité une tâche considérable de la part du Service du développement territorial (SDT) pour finaliser la phase de diagnostic. Le COPIL a estimé qu'une poursuite du mandat n'était simplement pas envisageable et a décidé de résilier le contrat avec ledit mandataire. Dès lors, l'année 2013 se résume à un retour à la case départ et une nouvelle procédure d'adjudication est prévue en 2014.

##### **7.1.1.2 Planification générale d'Oron**

Pour rappel, en l'absence d'une réglementation pour l'ensemble du territoire d'Oron, les PGA (plans généraux d'affectation) de chaque localité et PPA (plans partiels d'affectation) s'appliquent malgré la fusion. Avant celle-ci, quatre communes avaient entamé une procédure de révision de leurs PGA et 2 autres menaient des élaborations de PPA. Le principe retenu par la Municipalité en 2012 a été de poursuivre l'ensemble de ces planifications, afin de respecter la volonté des anciennes communes et d'apprendre à connaître les spécificités et sensibilités locales, mais ceci, bien-sûr, dans le contexte des dix localités fusionnées. Le Canton a suivi la Municipalité dans le principe de cette manière de faire, mais a demandé néanmoins que des analyses globales pour Oron accompagnent ces projets de planifications. Il s'agit entre autres de la MADR (Méthode automatique de détermination des réserves, pour les zones à bâtir) et du bilan SDA (surface d'assolément), dont les dossiers ont été déposés à l'Etat de Vaud pour consultation en 2013 (voir chapitres 7.1.1.13 et 7.1.1.14)

La Municipalité a entrepris d'autres études ou analyses qui lui permettent d'anticiper les débuts du Plan directeur communal, lequel devra impérativement précéder le démarrage des travaux devant mener à l'élaboration d'un nouveau PGA pour la Commune d'Oron.



### **7.1.1.3 PGA Chesalles**

Le potentiel d'extension de la zone à bâtir étant inexistant, le projet n'a pas pu avancer en 2013 et reste dans l'attente des résultats des études déposées en 2013 au Canton et menées sur l'ensemble du territoire (MADR et SDA).

### **7.1.1.4 PGA Ecoteaux**

Pour rappel, le projet du nouveau PGA, prenant en compte le retour de l'examen préalable du Canton reçu en décembre 2011, se divise en trois points principaux : Premièrement, le potentiel en logements de la zone constructible étant trop important, il a été légèrement diminué, avec en contrepartie un assouplissement de la réglementation en ce qui concerne les aires de constructions. Deuxièmement, une redéfinition en affectation pour logements de la zone de l'Auberge, à la demande de son propriétaire, a été proposée au Canton, mais laisse peu d'espoir d'aboutir, et troisièmement, la zone agricole qui a fait l'objet d'une étude paysagère permettant de réaffecter 15 anciennes fermes d'Ecoteaux. La nouvelle version du PGA a été déposée en février 2013 au Service du développement territorial (SDT) pour examen préalable complémentaire, dont nous attendons la détermination pour 2014. Les 15 fermes ont quant à elles obtenu avec succès la note 3 au Recensement Architectural, selon courrier du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) envoyé à chaque propriétaire le 26 juin 2013, et leur mise sous protection validée sera inscrite. Dès lors, chacune de ces fermes s'est vu attribuer 2 notes, la première concernant la valeur «architecturale et historique», déjà inscrite de longue date, et la seconde concernant la valeur «de situation» et consécutive à cette étude paysagère. Concrètement, une ferme ainsi inscrite en note 3 pour sa valeur «de situation» peut disposer de nouvelles possibilités de réaffecter l'ensemble du volume bâti (rural compris). Une première demande d'un particulier a été formulée à la Commune dans ce sens et malgré une révision de PGA pas encore aboutie, le SIPAL accepte d'entrer en matière.

### **7.1.1.5 PGA Les Tavernes**

Le retour avant fusion du dossier présenté au Service du développement territorial (SDT) pour l'examen préalable avait été favorable à la création d'une zone de hameau, permettant d'assouplir la réglementation dans le secteur de Haut-Crêt. Pour rappel, en ce qui concerne la création de zones artisanales, le SDT avait réitéré sa désapprobation en 2012. La Municipalité qui attendait en 2013 la détermination définitive de ce dernier sur l'étude paysagère, dans laquelle devrait s'inscrire la mise sous protection de plusieurs fermes, souhaite poursuivre la planification de Les Tavernes en 2014, ceci d'autant plus que les fiches spécifiques pour chaque ferme candidate à une note 3 de valeur «de situation» avaient déjà été préparées par l'ancienne Commune de Les Tavernes.

### **7.1.1.6 PGA Les Thioleyres**

Pour mémoire, la capacité du développement de logements à Les Thioleyres est excédentaire aux yeux du Canton et la révision du PGA également suspendue dans l'attente des résultats des études (MADR et SDA) en cours. L'intégration de fermes à mettre sous protection est également envisagée, avec ici comme pour Les Tavernes, des fiches déjà établies par l'ancienne Commune de Les Thioleyres.

### 7.1.1.7 Palézieux – MPGA – En Grivaz

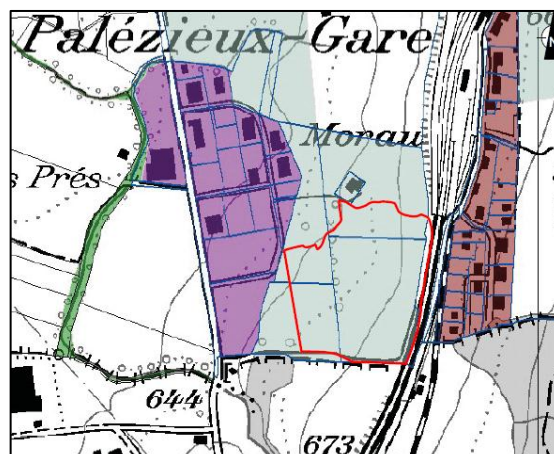
L'extension du centre de recyclage « Au Grivaz », géré par Gravia Palézieux SA, sur une surface de 6'600 m<sup>2</sup> environ, a fait l'objet d'un examen préalable déposé au Canton en février 2013. Le rapport de synthèse du 13 septembre 2013 positif, rappelant toutefois qu'une compensation de la surface est à planifier dans la politique communale des surfaces d'assolement SDA, nous a permis d'obtenir les éléments nécessaires pour établir le dossier de mise à l'enquête qui aura lieu au premier trimestre de 2014.



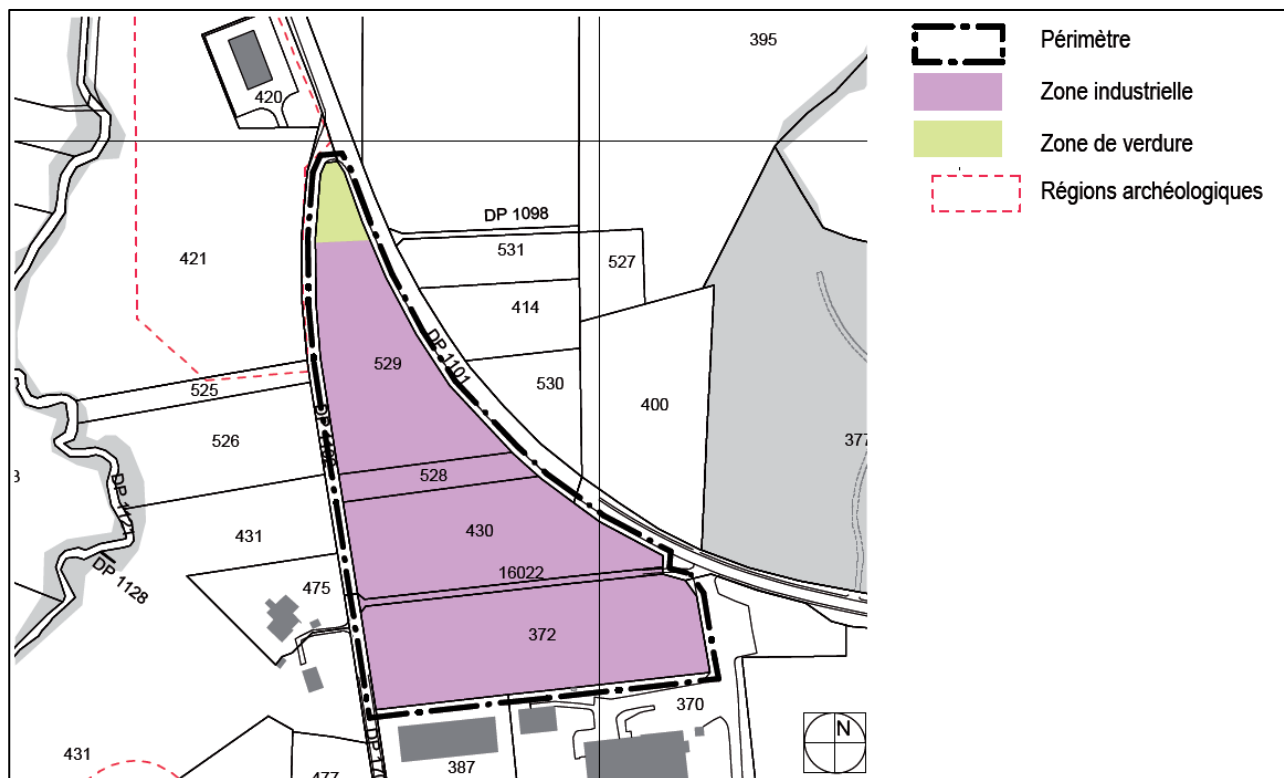
### 7.1.1.8 Palézieux – PPA En Moreau

Comme déjà évoqué dans le rapport de gestion 2012, à proximité du centre de recyclage « Au Grivaz » jusqu'à la ligne CFF, un dépôt pour matériaux d'excavation sur le site « En Moreau » est envisagé par l'entreprise Gravia Palézieux SA. Le Canton encourage vivement ce genre de décharge qui manque dans la région. Une fois comblée et les travaux d'aménagement terminés, la zone concernée de 45'000 m<sup>2</sup> environ, actuellement en zone intermédiaire, serait restituée à la zone agricole.

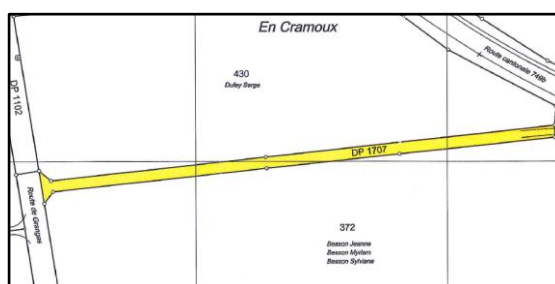
La Commune et Gravia Palézieux SA ont collaboré pour permettre à cette dernière de présenter un rapport d'enquête préliminaire en 2012 au Service du développement territorial (SDT) et à la Commission interdépartementale pour la protection de l'environnement (CIPE), qui ont émis des avis favorables. En 2013, le projet a suivi son cours en collaboration avec le Canton et le bureau technique Impact-Concept SA et permettra, selon la planification établie, de le présenter aux propriétaires concernés et d'organiser une séance publique en 2014 en parallèle à la mise à l'enquête.



### 7.1.1.9 Palézieux – MPGA En Cramoux (Modification du PGA) - NORBA



Une fois les démarches entreprises à fin 2012 avec le Canton et les propriétaires des parcelles concernées du site «En Cramoux» entre Palézieux-Gare et Palézieux-Village pour accueillir la nouvelle usine NORBA, puis suite aux promesses de vente des propriétaires, ainsi qu'après l'approbation du Conseil Communal, le dossier de modification du PGA de Palézieux a été établi par le bureau Fischer & Montavon SA en 2013 et est prêt pour la mise à l'enquête prévue en janvier 2014. Il sera assorti d'une séance d'information publique au début février 2014. En complément à ce dossier, il a été procédé à une enquête en mars 2013 pour la décadastration du DP 1707 qui n'a enregistré ni remarque, ni opposition et le transfert de la surface au domaine privé a donc pu s'effectuer.



Dans ce cadre, Norba SA n'étant pas intéressée par l'entier de la zone qui compte 41'597 m<sup>2</sup>, la Commune d'Oron a signé une promesse d'achat de la partie Nord, soit pour les parcelles RF n° 528 et n° 529, représentant une surface de 14'878 m<sup>2</sup>. La parcelle RF n° 529 compte en son extrémité une zone de verdure à aménager pour le passage de la faune. Tous les achats de terrain, aussi bien pour Norba SA que pour la Commune, ont été conditionnés à l'acceptation définitive de la modification du PGA, prévoyant une réaffectation de cette zone.

#### **7.1.1.10 Palézieux + - Etude Gare/Sous-Gare**

Cette partie du projet de développement de Palézieux s'est retrouvée mise de côté en 2012 et 2013, la priorité revenant au secteur « La Sauge ». Cependant, et surtout pour éviter un trop grand décalage entre les deux études, la Municipalité a demandé aux mandataires de poursuivre les travaux dans les plus brefs délais.

Suite à cette intervention, le groupe de travail délégué du COPIL a pu avancer sur le sujet. La fin de l'étude de faisabilité et la détermination du Canton sont prévues pour 2014 et seront soumises aux différents propriétaires concernés. Parallèlement, la Municipalité a décidé de prendre contact rapidement avec les Communes concernées avoisinantes afin de mettre en place un financement des infrastructures nécessaires, notamment l'épineux problème du percement du passage sous voies. Une séance de démarrage a eu lieu le 13 décembre 2013 initiant des réunions périodiques en 2014.

#### **7.1.1.11 Palézieux + - PQ « A La Sauge »**

Les années 2012 et 2013 ont essentiellement été consacrées à la mise au point du plan de quartier (PQ) « A la Sauge » dans le cadre du développement « Palézieux + ». Après une ultime mise au point, le plan de quartier a été soumis aux services du Canton. Lors de son retour, seuls quelques points de détails ont été relevés par lesdits services. Le groupe de travail, délégué du COPIL, s'est donc attelé à modifier le plan en fonction de ces remarques.

Parallèlement, le COPIL a pris connaissance des remarques des principaux propriétaires. Un grand nombre de séances bilatérales ont été organisées afin de résoudre de potentielles divergences. Après leur validation, la plupart de ces remarques ont également été intégrées au plan de quartier. A la fin de l'année, le plan de quartier était donc pratiquement prêt pour une ultime vérification par les services du Canton.

Suite à une remarque du Canton sur l'absence de concept énergétique global du site, la Commune, en collaboration avec le propriétaire Next immobilier SA, a décidé de réaliser une étude succincte relative au chauffage à distance, ceci afin d'assurer la pertinence d'un tel mode de chauffage et d'établir un éventuel cahier des charges en vue d'un appel d'offres. Ce processus supplémentaire a retardé la remise du PQ au Canton. De plus, à la fin du processus, un des propriétaires a décidé d'établir une étude de marché et a demandé à la Commune de surseoir à la mise à l'enquête du plan de quartier. Les résultats de cette étude, remis à la Commune courant 2013, et assortis de remarques supplémentaires, ont été pris en compte.

Un groupe de travail s'est réuni deux fois par mois pour avancer sur le projet et ses modifications pour le plan de quartier, avec un volet « énergie », une étude de chauffage à distance, ainsi que les répartitions financières, en accord avec les propriétaires privés et les CFF, dont les conventions sont encore à finaliser, et ceci conformément aux procédures proposées par Me Jacques Haldy mandaté pour l'occasion.

Dans un esprit de conciliation et pour tout mettre en œuvre afin que le plan de quartier soit accepté, la Commune a toléré un report de délai et une nouvelle consultation au Canton tout en insistant pour une mise à l'enquête pour le début 2014.

#### **7.1.1.12 Etude Paysagère**

Pour mémoire, entre 2009 et 2012, l'étude paysagère initiée par le Canton sur le territoire des communes fusionnées, mais en particulier sur Les Tavernes et Ecoteaux, devait définir si des fermes pouvaient être mises sous protection pour leur valeur dans la composition de nos paysages et par cette mesure, permettre de les réaffecter en logements ou pour de l'activité. Dans ses conclusions, plus de 20 fermes à Les Tavernes et à Ecoteaux ont été retenues. Dès lors et en accord avec le Canton, 15 fermes ont été intégrées au projet de PGA d'Ecoteaux, ces mises sous protection devant être intégrées à la planification communale.

Rappelons aussi que les conclusions négatives dans le retour de l'examen préalable du PGA d'Ecoteaux, en décembre 2011, étaient en totale contradiction entre les services de l'Etat eux-mêmes. Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), compétent pour la mise sous protection de ces fermes, demandait que 15 d'entre elles soient retenues, mais le service juridique du Service du développement territorial (SDT) avait remis en question toute l'étude et, face à une telle situation, la Municipalité a rencontré, le 14 mai 2012, la Cheffe de département, Mme Béatrice Métraux, qui s'était alors engagée à tout mettre en œuvre pour valider les conclusions de l'étude paysagère.

Ce n'est finalement qu'à la fin du premier semestre 2013, que les 15 fermes d'Ecoteaux ont obtenu avec succès la note 3 pour leur valeur « de situation » (voir chapitre 7.1.1.4 PGA d'Ecoteaux) au Recensement Architectural, et cela selon courrier du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) envoyé à chaque propriétaire le 26 juin 2013, confirmant ainsi la validation de leur mise sous protection qui sera inscrite et intégrée au PGA d'Ecoteaux.

Les prochaines étapes, à savoir de valider des fermes à Les Tavernes, puis de l'étendre à Les Thioleyres et aux autres localités de la Commune d'Oron, seront poursuivies en 2014, bien que l'on ait ressenti à fin 2013 un certain climat de réticence au SDT à ce sujet. En effet, lors des dernières séances de planification avec le Canton, ce dernier nous a fait comprendre que le cas d'Ecoteaux pourrait être une exception. Une nouvelle demande préalable doit être déposée en 2014 auprès du SDT pour qu'une décision politique soit prise pour une extension de ces mises en note 3 de valeur «de situation» sur les 7 autres localités de la Commune.

Convaincue de l'utilité de la démarche et de sa cohérence avec le Plan directeur cantonal et la loi fédérale, la Commune d'Oron va s'engager dans ce sens.



Ecoteaux – Ferme prise en considération dans l'étude paysagère

#### **7.1.1.13 Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)**

Cette méthode, incontournable pour le calcul mis au point par l'Etat de Vaud afin que les communes puissent calculer leurs réserves en zone à bâtir hors des centres régionaux et leur potentiel de nouveaux habitants, a donné un résultat de 33 % selon l'étude et la révision faite par le bureau technique d'Oron pour la Commune. En octobre 2013, ce bilan a été revu et corrigé par le Canton à 44 %, selon des critères d'appréciation quelque peu divergents. Le pourcentage correspond à l'augmentation de la population à l'extérieur des deux centres régionaux d'Oron-la-Ville et Palézieux, qui pourraient accueillir des parcelles à bâtir encore disponibles.

Sachant que les résultats doivent être comparés aux normes que le Plan directeur cantonal préconise, soit 15 % de réserves en terme de population et pouvant être toléré jusqu'à 30 % dans certains cas, la Municipalité n'a pas encore finalisé et confirmé le dossier dans son état actuel à 44 %, d'une part parce qu'il

n'a pas de chance d'aboutir avec de telles surcapacités de réserves et, d'autre part, parce qu'il faut encore valider les 2 périmètres de centre de la Commune que sont Oron-la-Ville et Palézieux, qui ne participent pas au calcul de la MADR.

#### **7.1.1.14 Surfaces d'assolement (SDA)**

Le Canton n'ayant de cesse de rappeler dans tous les projets de développement que la Commune doit fournir un bilan des surfaces d'assolement de son territoire, lesquelles servent directement à l'agriculture et ne devraient pas être diminuées, le bureau technique communal s'est penché cette année sur ce challenge pour définir la politique communale concernant les surfaces d'assolement SDA, conformément aux prescriptions de la fiche F12 du Plan directeur cantonal. Le fruit de cette étude, publié sous forme de rapport avalisé par la Municipalité le 9 octobre 2013, a été transmis au Service du développement territorial (SDT) et soumis à sa détermination. Il est à relever que le bilan des SDA prend en compte celui de l'ancienne Commune de Palézieux déjà remis au Canton en 2011 et donne un résultat global déficitaire avec une emprise de 14,6 ha sur la zone agricole. Bien consciente que l'équilibre n'est pas atteint dans ce bilan, la Commune considère toutefois cette emprise comme nécessaire et relativement réduite en regard de la planification de son développement et des enjeux qui découlent de son rôle de double centre régional d'Oron-Palézieux reconnu.

#### **7.1.1.15 Détermination du périmètre centre d'Oron-la-Ville**

En guise de contexte, il faut rappeler qu'Oron est l'une des rares communes vaudoises à s'être vu attribuer deux centres régionaux définis et localisés par le Plan directeur Cantonal. En tenant compte de leur accessibilité et des services qu'ils proposent, une ceinture entoure le périmètre dit « de centre ». A l'intérieur de cette ceinture, le potentiel de développement, en termes de logements ou d'habitants en particulier, n'est pas limité, mais à l'extérieur de cette ceinture, la règle des 15 % s'applique (voir MADR).

Palézieux avait déjà défini son périmètre de centre de Palézieux-Gare avant la fusion et Oron a poursuivi sa réflexion avec le Canton pour celui d'Oron-la-Ville. Après une première version très restrictive proposée par le Canton en février 2012, qui avait été refusée par la Municipalité, une deuxième version a été proposée à la Municipalité en novembre 2012, plus large que la première et toutefois assortie de contraintes en matière de compensation des SDA, confirmées dans les études entreprises en 2013. Celle-ci permettra de dire si elle est applicable.

La poursuite de l'étude se fera à l'aide d'un bureau d'urbanisme, conformément au crédit déjà alloué en 2012 par le Conseil communal.

### 7.1.1.16 Implantation et extension du Collège d'Oron

L'étude pour l'implantation de l'extension du collège d'Oron-la-Ville a débuté en 2012 et un crédit a été voté par le Conseil communal pour en donner mandat à un bureau d'urbanisme (Préavis 25/2012). En 2013, de multiples avant-projets d'extension du collège et discussions ont eu lieu avec les propriétaires voisins concernés, cela dans le but de trouver un arrangement consensuel et acceptable. A la fin de l'année, une solution envisageable pour tous semble prometteuse et sera poursuivie par des phases de négociation permettant selon toute vraisemblance d'aboutir au choix décisionnel en 2014.



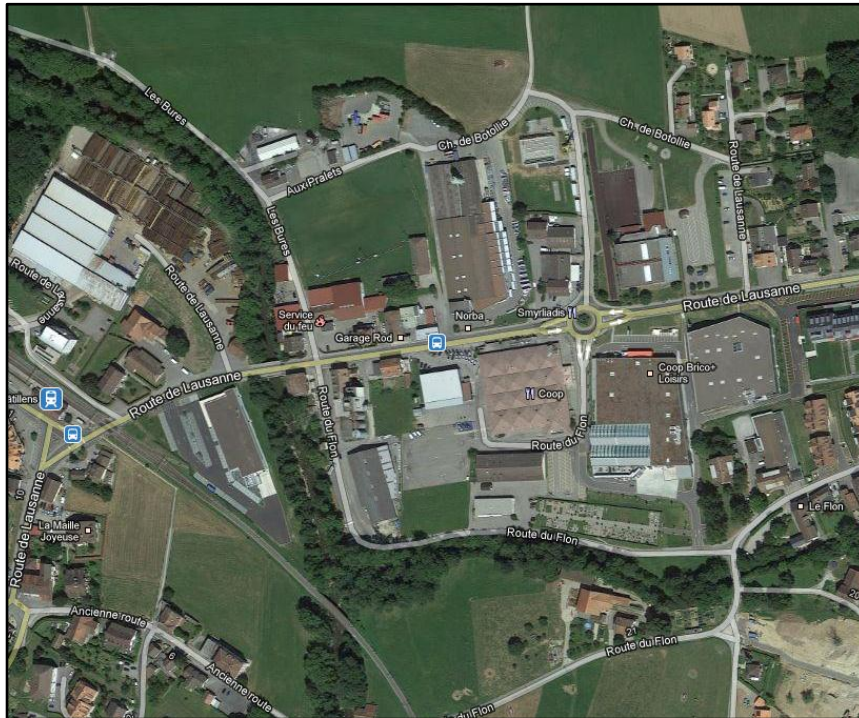
Collège d'Oron-la-Ville



Avant-projet simulant une possibilité d'implantation pour le collège d'Oron-la-Ville

### 7.1.1.17 Master Plan d'Oron-la-Ville

La réglementation de la zone industrielle d'Oron-la-Ville devant être réadaptée, le Conseil communal a voté un crédit pour mandater un bureau d'urbanisme pour cette révision de PGA. Le bureau retenu étant le même que celui pour l'étude de l'implantation et de l'extension de l'école, la Municipalité lui a demandé de donner une priorité à cette dernière étude. L'étude du Master Plan n'a dès lors pas encore débuté en 2013 et ne devrait être mise en route qu'après validation de la zone de « Cramoux » à Palézieux, qui scellera l'avenir de la société Norba SA, implantée actuellement dans le périmètre du Master Plan.



Master Plan d'Oron-la-Ville

### 7.1.1.18 Piscine régionale

Initiée par un groupe qui militait pour une piscine couverte du côté du Jorat, ainsi que par d'autres intéressés du côté d'Oron et des communes voisines du Canton de Fribourg du côté de la Veveyse, un groupe d'étude vient juste de se former en fin d'année 2013. Il comprend des Municipaux et Techniciens des communes concernées et se penchera sur le concept le mieux approprié en fonction des besoins, mais aussi des coûts de construction et d'entretien. L'emplacement le plus favorable sera également évalué et pourrait très probablement se situer sur la Commune d'Oron, bien centrée et proche des lignes de train.

Le but de ce groupe de travail est de rassembler des informations permettant ensuite de déterminer s'il y a lieu d'envisager ou non la construction d'une piscine, si elle pourrait être intercommunale et si oui, de proposer quelles communes accompagneraient le projet.

### 7.1.1.19 Bruit – Cadastre, assainissement et détermination des degrés de sensibilité (DSB)

Sur motivation du Canton et afin de répondre à l'attente de la Confédération qui nous donne un délai fixé à 2018 pour l'octroi de subventions, la Municipalité a souhaité entreprendre et traiter la problématique de l'assainissement du bruit dès le début de 2014. Ce dossier comprendra notamment la détermination des degrés de sensibilité au bruit (DSB) sur l'ensemble du territoire de la Commune d'Oron, puis son inscription en addenda aux règlements de construction. Elle sera suivie d'études confiées à un bureau spécialisé et de mesures accompagnatrices pour assainir le bruit routier.

### 7.1.1.20 Projet de plan de quartier Sur Crêt à Oron-la-Ville

Une demande préalable privée déposée au Service du développement territorial (SDT) le 14 octobre 2013 pour le compte de M. Willy Baldi, propriétaire de la parcelle RF n° 11433 à Oron-la-Ville, au lieu-dit « Sur Crêt » et actuellement en zone intermédiaire, a été établie par le bureau d'architecture et design lausannois CCHE, afin d'étudier la faisabilité d'un développement par l'élaboration d'un plan de quartier. La Commune attend de connaître la détermination du Canton pour donner sa position quant à ce projet.



## 7.1.2 Prévention des dangers naturels

---

La séance du Comité de pilotage (COPIL) à laquelle avait participé notre Commune en mai 2012 a permis de prendre connaissance et de valider les risques inventoriés sur le territoire de la Commune d'Oron. Il s'agit en particulier de risques de glissements de terrains ou d'inondations.

Cette étude a permis de cartographier tous les risques connus de dangers naturels sur l'ensemble du territoire cantonal. Pour la Commune d'Oron, les cartes devraient être imprimées à mi-2014 et pourront être dès lors consultées par la population via le guichet cartographique de l'Etat de Vaud Geoplanet. Selon les premières conclusions, le territoire communal n'est toutefois que peu affecté par les dangers naturels.

### 7.1.3 Plan de classement des arbres

---

Sur la base du préavis 16/2013 et le crédit de **CHF 35'000.--** accordé par le Conseil communal lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Municipalité a mandaté le bureau Favre - Développement & Foresterie Sàrl, spécialisé dans ce genre de mandat.

L'étude est actuellement en cours et le plan de classement des arbres de la Commune d'Oron pourra certainement être soumis à l'enquête publique courant 2014.

### 7.1.4 Recensement architectural

---

En mai 2013, une actualisation du recensement architectural a été effectuée par l'Etat de Vaud (SIPAL) pour l'ensemble des 10 localités constituant la Commune d'Oron. Les dossiers remis à la Commune donnent les indications sur la valeur des bâtiments recensés, leurs caractéristiques et pour la protection du patrimoine architectural de notre Canton, sont utiles à la police des constructions. En parallèle, les données sont mises à disposition sous forme informatique et peuvent être consultées sur le guichet du recensement architectural en ligne à l'adresse internet suivante : <http://www.recensementarchitectural.vd.ch>.

### 7.1.5 Bureau technique (BTO)

---

Avec la fusion des 10 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et sous la responsabilité politique de M. Olivier Sonnay, Municipal, le BTO devait être opérationnel dans les locaux de l'administration communale à Palézieux, afin de poursuivre les dossiers en cours, recevoir les nouvelles demandes et gérer l'administration courante de tout ce qui est lié aux différents secteurs techniques de la Commune, ceci grâce à M. Jean-Daniel Graz, responsable ad intérim du BTO, accompagné dans le lancement de ce nouveau service par ses deux collaboratrices, Mme Brigitte Waridel pour les autorisations de construire et l'administration générale et Mme Gilberte Colliard pour la gestion des services industriels.

Après cette première année vécue avec un équipement informatique performant, mais des structures et des locaux trop étroits, le BTO a pris son essor avec l'arrivée du nouveau technicien communal M. Jean-Jacques Piretti à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et l'installation du bureau technique dans les locaux transformés du bâtiment administratif d'Oron-la-Ville. Son inauguration a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 2013 en présence de Députés du Grand Conseil, des Autorités communales et d'une bonne centaine d'invités, ainsi que d'un large public qui a notamment pu visiter le bâtiment à l'occasion des portes ouvertes.

Au niveau du fonctionnement, le bureau technique couvre différents domaines d'activité, comme les bâtiments, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les constructions, les routes, les rives et forêts, puis les services industriels, comme l'épuration, les eaux claires, le réseau d'eau potable, l'éclairage public, le gaz, le téléseuil, etc.

Les tâches techniques et administratives sont multiples au sein du BTO et en coordination avec les autres services communaux et cantonaux, la Municipalité et le Conseil Communal, les partenaires des milieux professionnels concernés (entreprises, ingénieurs, géomètres, architectes), les propriétaires et bien sûr l'ensemble de la population.

Le BTO gère les projets de construction, l'équipement des terrains, les mises à l'enquête et les demandes d'autorisation, le suivi, la surveillance et la sécurité des chantiers, les permis d'habiter et d'utiliser, la participation à la gestion des oppositions, des recours et litiges liés aux constructions.

Le bureau traite également la statistique trimestrielle des bâtiments et l'inventaire de l'estimation fiscale de ceux-ci, puis la réalisation et la planification des plans et règlements en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. La Commune possède actuellement 10 règlements et 10 plans généraux d'affectation qui sont issus des 10 anciennes communes qui ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2012, sans compter encore les nombreux plans partiels d'affectation.

Parmi toutes les tâches prévues pour le BTO, nombreux sont les défis et seul le registre général des citernes n'a pas encore été élaboré et le sera dans le courant de l'année prochaine.

Au vu de la grande charge de travail liée au développement important de la Commune, conséquent entre autre aux faibles taux d'intérêts et à la poussée provoquée par la saturation de l'arc lémanique, l'ensemble de l'effectif assure un engagement massif, y compris avec le soutien important de M. Jean-Daniel Graz.



Inauguration du BTO

#### 7.1.6 Police des constructions (liste des permis)

---

En 2013, le Bureau technique (BTO) a géré l'ouverture de 107 nouveaux dossiers qui vont de la simple question au dossier complet de mise à l'enquête.

39 projets ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique et 6 ont bénéficié d'une dispense. Le BTO a délivré 84 permis de construire concernant les objets suivants :

- 1 agrandissement de place de parc
- 1 aménagement de gradins
- 1 aménagement de parcelle (comblement)
- 1 ascenseur
- 1 cabanon de jardin
- 1 déplacement de citerne
- 1 garage

- 1 halle artisanale
- 1 hangar agricole
- 1 installation de biogaz
- 1 installation de refroidissement
- 1 patinoire mobile
- 1 pergola
- 1 route d'accès (EDM)
- 1 salle de bains
- 1 salle de traite
- 1 stabulation avec fosse à purin et hangar
- 1 station de lavage
- 1 velux
- 2 immeubles de 10 appartements
- 2 immeubles de 8 appartements
- 2 jacuzzis
- 3 couverts à voiture
- 3 piscines
- 4 pompes à chaleur
- 4 villas
- 5 vérandas
- 10 installations de panneaux solaires
- 30 transformations et réfection d'appartements



Châtillens - Villas en construction

Au 31 décembre 2013, 119 logements sont soit au bénéfice d'une autorisation de construction et en attente de démarrage (37), soit en cours de construction (82).

Enfin, c'est 103 nouveaux logements qui ont été mis sur le marché en 2013 sur le territoire communal.

L'année 2013 a été faste concernant l'installation de panneaux solaires, car la surface de panneaux installée sur le territoire communal a augmenté de :

- 188 m<sup>2</sup> en panneaux thermiques
- 4'532 m<sup>2</sup> en panneaux photovoltaïques.

### 7.1.7 Commission technique

---

Pour la préparation des gros dossiers, la Municipalité a désigné une Commission technique, composée de :  
Commission de base :

- M. Claude Fantoli, Architecte
- M. Reynald Veillard, Expert en sécurité (jusqu'à fin 2013)
- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien Communal
- M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire Municipal (dès 2014)

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- M. Rémy Stuby, Géomètre
- M. Jean-Daniel Rickli, Urbaniste
- M. Jean-Pierre Dewarrat, Archéologue du territoire
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission technique s'est réunie à 2 reprises pour traiter le dossier des Retraites populaires à Palézieux (parcelle RF n° 95) et celui de GDR à Oron-la-Ville (Parcelle RF n° 11369).

En plus de la Commission technique, la Municipalité a mandaté le bureau EBEN Sàrl à L'Auberson pour la vérification des formulaires « Energie » qui accompagnent chaque dossier d'enquête, ainsi que le bureau C. + R. Veillard d'Yvonand pour la surveillance des chantiers et le contrôle des constructions avant délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser.

La Municipalité a décidé de mettre un terme à sa collaboration avec le bureau C. + R. Veillard au 31 décembre 2013, celui-ci n'offrant pas le niveau de prestations adapté aux besoins de la Commune. Une solution de remplacement est actuellement à l'étude par le BTO, qui dans l'intervalle en assume le service ad interim.

### 7.1.8 Commission de salubrité

---

La Commission de salubrité est composée de MM. Claude Fantoli, Architecte, Michael Klay, Médecin, et Olivier Sonnay, Municipal. Cette dernière n'a effectué en 2013 aucune activité sur demande privée, mais a accompagné la délégation communale pour la visite de l'établissement pénitentiaire de Palézieux.

### 7.1.9 Adhésion à l'AVIATCO

---

Depuis 2013, la Commune d'Oron est représentée à l'Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens Communaux (AVIATCO), par l'adhésion de M. Jean-Jacques Piretti. Cette association, fondée il y a 30 ans, regroupe les gens qui pratiquent le métier et qui exercent leur fonction dans les communes vaudoises. Elle permet à ses membres d'échanger des informations et ainsi de partager les expériences et les problématiques rencontrées, d'enrichir la connaissance et de venir à bout de certaines difficultés plus aisément. La cotisation annuelle s'élève à CHF 120.-- et les membres se réunissent en principe 2 fois par année pour une assemblée générale et pour une journée technique.

## 7.2 Section 2 Police

### 7.2.1 Gendarmerie

---

La Municipalité relève l'excellente collaboration qu'elle entretient avec l'ensemble des collaborateurs du poste de Gendarmerie d'Oron. Concernant l'activité de ce dernier pour 2013, nous relèverons principalement les points suivants :

Dommmages à la propriété	20
Menaces – Injures	9
Voies de fait et lésions corporelles	9
Violences domestiques	8
Vol à l'arraché	1
Vols à la tire	2
Vol à l'astuce	1
Vols à l'étalage	3
Vols simples	20
Vols sur/dans véhicules	10
Vols par introduction clandestine	17
Vols par effraction	37
Vols véhicules automobiles	3
Vols cycles et cyclomoteurs	18

### 7.2.2 Commission de police

---

Selon la législation, le traitement des oppositions aux ordonnances pénales doit être assumé par une Commission de police nommée par la Municipalité. Cette dernière est composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic
- Mme Danielle Richard-Martignier, Municipale
- M. Gérald Wist, Municipal
- M. Olivier Burnat, Chef du Service administratif, assure quant à lui le secrétariat.

La Commission a siégé à une reprise en 2013.

Par ailleurs, la Municipalité a organisé plusieurs auditions de personnes ayant enfreint le Règlement de police (bruit, animaux, etc.).

### 7.2.3 Surveillance des parkings

---

La surveillance des parkings communaux a été assurée par Messieurs Daniel Nicollier et Claude Thiémarc.

La Municipalité doit faire face à l'agacement des citoyens de Palézieux-Gare, en particulier à l'égard des parcs sauvages sur les domaines privés et publics. M. Thiémarc, dorénavant seul contrôleur, s'est vu attribuer un demi-jour de surveillance supplémentaire.

### 7.2.4 Amendes et ordonnances pénales

---

En termes d'amendes, 206 rapports de dénonciation ont été rédigés, lesquels ont découlé ensuite sur l'envoi par l'administration générale de 51 ordonnances pénales aux contrevenants qui n'avaient pas réglé le montant correspondant à leur infraction dans les 30 jours et 4 sommations suite aux ordonnances pénales non payées.

### 7.2.5 Police du commerce et des manifestations

---

Afin d'uniformiser la pratique de chaque ancienne commune, la Municipalité a fixé une nouvelle tarification uniforme pour les permis temporaires de vente de boissons alcooliques :

- Lotos, assemblées, soirées, etc. : par manifestation **CHF 50.--** (vin, bière) + autres boissons **CHF 20.--**
- Manifestations d'importance régionale (ex. giron) : **CHF 150.--** (vin, bière) + autres boissons **CHF 20.--**

De nombreuses manifestations (une vingtaine) ont été organisées sur le territoire communal, nécessitant l'appui et un fort engagement du service de la voirie, notamment pour les plus importantes. En terme de stationnement, si nous ne rencontrons pas de problème particulier sur Oron-la-Ville, il n'en va pas de même à Palézieux-Village où le manque de places de parc pose quelques soucis.

Pour rappel, dans les plus grosses manifestations de l'année, nous relevons le Comptoir d'Oron, le Rallye cantonal FVJC à Palézieux, la Fête romande des garçons lutteurs, la Foire aux oignons, MAD Village, First Ladies, la Marche du Général-Guisan, le Meeting de boxe et le Téléthon.

#### 7.2.5.1 Registre communal des commerçants

Le projet cantonal de registre communal et cantonal des entreprises est toujours au point mort, raison pour laquelle et sur recommandation de la Préfecture, la Municipalité n'a pas jugé prioritaire de mettre en place une application idoine. Cela dit, le recensement a été effectué à l'interne et sera réutilisé lorsque le Canton sera prêt avec l'application cantonale.

#### 7.2.5.2 Portail cantonal des manifestations (POCAMA)

La simplification du système POCAMA a été bien accueillie par les sociétés organisatrices de manifestations. L'obligation qui leur est faite de passer par le portail cantonal ne suscite guère plus de commentaires. Cet outil est précieux pour l'administration lors de grandes manifestations qui impliquent le service de parcage, la signalisation par la voirie, voir même la fermeture de routes ou des collaborations avec la gendarmerie.

### 7.2.5.3 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2013, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2013
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	69
Lotos	4
Tombolas	8
Autorisations de police diverses (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	20
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	0
Exercice du commerce d'occasions	1
Collecte de textiles	0
Procédés de réclame	5
Permis de fouille	23

### 7.2.6 Plan canicule

Dans le cadre de la gestion du plan canicule 2013, la Municipalité a listé les 94 personnes à risque de 75 ans et plus qui ne sont pas suivies par le CMS et leur a fait parvenir un courrier afin de les informer des dispositions prises en cas de besoin et qu'elles seraient contactées si nécessaire. Pour des raisons diverses, quatorze d'entre elles ont décliné l'offre de la Municipalité.

### 7.2.7 Contrôle des denrées alimentaires

Conformément à la législation, c'est le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) qui a la mission d'effectuer les contrôles des denrées alimentaires.

21 visites ont été effectuées par le SCAV en 2013 et aucune d'entre elle n'a permis de déceler de situation présentant des dangers.

### 7.2.8 Service de défense incendie et de secours SDIS - Interventions

Les cinq SDIS et le Centre de renfort de notre Commune ont vécu leur dernière année d'existence. Mise à part leur mission de défense incendie, nos SDIS ont collaboré activement à la création du SDIS Oron-Jorat.

Nous joignons en annexe les rapports d'activité du DPS d'Oron<sup>2</sup> et du SDIS Ecoteaux-Maracon<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> DPS Oron – Rapport d'activité 2013

<sup>3</sup> SDIS Ecoteaux-Maracon – Rapport d'activité 2013

## 7.2.9 Nouvelle association intercommunale SDIS Oron - Jorat

Article du journal « Le Courrier » paru le 19 décembre 2013 :

*En 2010, le Canton de Vaud se dote d'une nouvelle loi sur le service de défense incendie et de secours avec une entrée en force au 2011. Les objectifs de la loi sont d'une part de répondre au standard de sécurité fixé par Arrêt du Grand Conseil et d'autre part optimiser toutes les compétences existantes dans les divers SDIS et améliorer et renforcer la qualité et la rapidité des interventions dans une société où les attentes de la population en matière de sécurité évoluent fortement.*

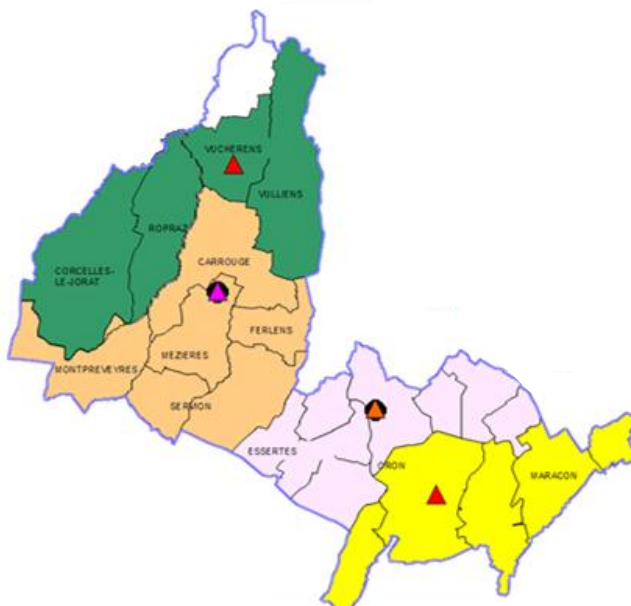
*Début 2012, notre région connaît le périmètre défini par l'ECA. Douze Communes sont concernées : Carrouge, Corcelles le Jorat, Essertes, Ferlens, Maracon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion, Vucherens et Vuillens.*

*En avril 2012, appuyées par l'ECA, les Communes concernées se mettent au travail et créent 2 groupes distincts. L'un s'est préoccupé de l'opérationnel, l'autre des aspects politiques.*

*Le groupe politique formé de membres des Municipalités met en place une association intercommunale, des statuts, un règlement et un budget.*

*Des membres des Etats-Majors des SDIS existants siègent au groupe opérationnel. Ils recensent les locaux, les mesurent, inventorient le matériel, se penchent sur un futur organigramme. Un immense travail accompli tout en continuant à assumer les fonctions qui les occupent dans leurs SDIS respectifs.*

*Dès le 1er janvier 2014, le SDIS Oron-Jorat se composera de deux Détachements de premier secours (DPS). Ils accueilleront quelque 60 intervenants formés et expérimentés, équipés de moyens modernes, aptes à intervenir selon les techniques et tactiques d'intervention actuelles. Le SDIS pourra également compter sur les Détachements d'appuis (DAP) dont le rôle premier est de renforcer les DPS en cas d'évènement conséquent et qui pourront aussi se charger de certaines missions de manière autonome. Ils seront composés de plus de 200 sapeurs-pompiers. Ainsi, ces 260 hommes du feu volontaires garantissent à notre population une couverture sécuritaire optimale, adaptée à une région en plein développement.*



*L'association de commune SDIS Oron-Jorat a été constituée le 4 septembre 2013 sous la houlette de son Président M. Francis Chenevard, la partie secrétariat étant assurée par Mme Lorraine Bard. Chacune des Communes membres y a délégué un membre.*

*Le Conseil intercommunal a nommé au Comité de Direction pour les Communes d'Oron, Mme Danielle Richard, Mézières, M. Serge Deglon, Maracon, M. Jean-Claude Serex et Vucherens M. Rémy Favre. Un membre de la Municipalité de Servion rejoindra le CODIR dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.*

*Sitôt en place, le Comité de Direction a nommé l'Etat-Major en les personnes de M. Marc Platel, Commandant, M. Patrick Emery, Chef des DPS et remplaçant du Commandant. Ils sont accompagnés du Quartier-Maître Yannick Arnould, du Responsable ARI Christophe Paley, du Responsable formation Olivier Moduli, et du Responsable matériel Raphael Mayor. Laurent Ritzmann reprend le poste de Responsable technique et Sébastien Cherpillod sera Chef des DAP.*



*La région, composée de 12'000 habitants, aura opéré sa mue conformément aux directives de l'ECA. Elle aura une structure performante dont les coûts seront pris en charge par toutes les Communes membres de l'association intercommunale.*

*Pour le CODIR  
Danielle Richard-Martignier*

La Commune d'Oron est la Commune siège du nouveau SDIS. Elle assure le secrétariat du CODIR.

La Commune d'Oron a également été désignée commune boursière du nouveau SDIS. Cette dernière sera gérée par le service de la Bourse communale.

### **7.3 Section 3 Protection civile**

#### **7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPCi)**

---

Le Major Jean-Claude Décombaz est le responsable de l'Organisation régionale de la Pci qui a son siège dans notre Commune à Oron-la-Ville. Onze communes de la région d'Oron en font partie.

L'Etat-major est composé de six personnes : le chef régional (le commandant), le remplaçant du commandant et quatre chefs de service (officiers).

Au sein de l'organisation régionale, 143 personnes sont astreintes et formées. En 2013, 874 jours de service ont été effectués dont 420 dans le cadre de l'organisation de la Fête cantonale des musiques vaudoises qui a eu lieu à Savigny.

La réforme de la protection civile (projet AGILE) est toujours en cours. Le Grand Conseil devrait se prononcer, en 2014, sur la réforme de la protection civile (Loi vaudoise d'application de la législation fédérale sur la protection civile).

#### **7.3.2 Abris de protection civile**

---

En 2013, la Municipalité a racheté 10 places protégées publiques dans le bâtiment construit par la société RESA Holding à Palézieux-Village.

Face à la réorganisation de la Protection civile, les postes de commandement de Palézieux-Village et de Châtillens ne seront plus nécessaires dans la nouvelle organisation. C'est pourquoi, la Municipalité a préavisé favorablement sur l'affectation de ces locaux en abris publics.

## 8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

**le Conseil communal d'Oron,**

vu le préavis n° **11/2014** de la Municipalité du **2 avril 2014,**

où le rapport de la Commission de gestion,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :**

**de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013**

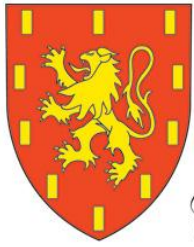
Au nom de la Municipalité

Le Syndic		Le Secrétaire
		
Philippe Modoux		Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du **2 avril 2014**

**Délégué de la Municipalité** : M. Modoux, Syndic





*Commune d'Oron*

# RAPPORT DE GESTION 2013

## ANNEXE 1

### Liste des sociétés locales





**ORON**  
**LISTE DES SOCIETES LOCALES**

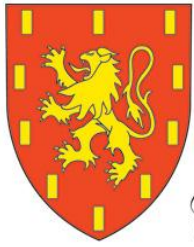
Société	Responsable	E-mail	Site	Tél.
Abbaye de la Haute-Broye	M. James Carruzzo	<a href="mailto:micarruzzo@bluewin.ch">micarruzzo@bluewin.ch</a>		079 212 67 19
Amicale de la Grenette	M. Vincent Gilliard	<a href="mailto:info@lagrenette.ch">info@lagrenette.ch</a>	<a href="http://www.lagrenette.ch">www.lagrenette.ch</a>	079 205 42 23
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron - Bussigny	M. Bernard Serex			079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maraçon	M. Kurt Wehrli	<a href="mailto:grenadier@maracon-amicale.ch">grenadier@maracon-amicale.ch</a>	<a href="http://www.maracon-amicale.ch">www.maracon-amicale.ch</a>	021 907 93 80
Amicale des Bracaillons	M. André Glauser			079 632 43 50
Amicale des Thioleyres	Mme Antoinette Décastel	<a href="mailto:a.decastel@bluewin.ch">a.decastel@bluewin.ch</a>		077 403 84 09
Amicale PEC Jorat-Lavaux	M. Bernard Monstein	<a href="mailto:pecjorat@pecjorat.ch">pecjorat@pecjorat.ch</a>	<a href="http://www.pecjorat.ch">www.pecjorat.ch</a>	078 622 95 80
Amis-Gym Ecoteaux-Maraçon	Mme Florine Sonnay	<a href="mailto:sonnaysftz@bluewin.ch">sonnaysftz@bluewin.ch</a>		079 258 49 71
ASHB	M. Julien Grand	<a href="mailto:ashb@bluewin.ch">ashb@bluewin.ch</a>		079 543 24 72
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux	Mme Marylène Zufferey			021 907 99 68
Association des produits du terroir de Haute-Broye	Mme Céline Dovat	<a href="mailto:familledovat@bluewin.ch">familledovat@bluewin.ch</a>		078 645 71 37
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard	Mme Jacqueline Regard	<a href="mailto:erregard@swissonline.ch">erregard@swissonline.ch</a>		021 907 94 86
Association du Stand	M. Jean-Daniel Graz	<a href="mailto:jdg@bluewin.ch">jdg@bluewin.ch</a>		021 907 79 26
AthleticaOron	M. Franco Vaccher	<a href="mailto:vaccherf@gmail.com">vaccherf@gmail.com</a>	<a href="http://www.athleticaoron.ch">www.athleticaoron.ch</a>	021 907 91 47
Badminton Club Oron	M. Nicolas Pineau	<a href="mailto:nicolas.pineau@bcoron.ch">nicolas.pineau@bcoron.ch</a>	<a href="http://www.bcoron.ch">www.bcoron.ch</a>	076 217 10 27
Basket Club Oron-Veveyse	M. Anthony Sière	<a href="mailto:anthony.siere@gmail.com">anthony.siere@gmail.com</a>	<a href="http://www.veveyse-basket.ch">www.veveyse-basket.ch</a>	021 948 93 77
Boxing-club Châtel-St-Denis	M. François Gilliard	<a href="mailto:francois.gilliand@bluewin.ch">francois.gilliand@bluewin.ch</a>	<a href="http://www.bc-chatel.ch">www.bc-chatel.ch</a>	079 483 63 64
CADOC	M. Jacques Mayor			021 907 82 47
Cavaliers d'Oron et DGM	Mme Isabelle Cordey	<a href="mailto:i.cordey@gmail.com">i.cordey@gmail.com</a>	<a href="http://www.dgm-oron.ch">www.dgm-oron.ch</a>	079 252 34 42
Chœur Intervalles	M. Jean-Philippe Dapples	<a href="mailto:jeanphi.dapples@gmail.com">jeanphi.dapples@gmail.com</a>		021 311 10 35
Club d'accordéonistes Les Sittelles	Mme Stéphanie Kissling	<a href="mailto:kissling.stephanie@gmail.com">kissling.stephanie@gmail.com</a>	<a href="http://www.lessittelles.net">www.lessittelles.net</a>	079 356 28 52
Club de Pétanque l'Oronaise	M. Johnny Papaux	<a href="mailto:johnny.papaux@bluewin.ch">johnny.papaux@bluewin.ch</a>		079 301 32 91
Club des lutteurs de la Haute-Broye	M. Stéphane Rogivue	<a href="mailto:luttehtebroye@bluewin.ch">luttehtebroye@bluewin.ch</a>		079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss	M. Philippe Chevalley	<a href="mailto:club-edelweiss-oron@bluewin.ch">club-edelweiss-oron@bluewin.ch</a>	<a href="http://www.clubedelweissoron.ch">www.clubedelweissoron.ch</a>	
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud	M. David Platel	<a href="mailto:david.platel@jsp-frivo.ch">david.platel@jsp-frivo.ch</a>	<a href="http://www.jsp-frivo.ch">www.jsp-frivo.ch</a>	078 689 04 85
Crescendo	M. Jean-Daniel Dind	<a href="mailto:dind-jds@bluewin.ch">dind-jds@bluewin.ch</a>		079 225 03 85
Cyclomaniacs de la Veveyse	M. Istvan Talas	<a href="mailto:istvantalas@grani-mar.com">istvantalas@grani-mar.com</a>		021 948 09 34
Fil d'argent Oron et environs	Mme Jacqueline Martin			021 907 87 06
Groupe de rencontre des Aînés	M. Maurice Décosterd			021 907 78 23
Gym Oron	M. Eric Gilliéron	<a href="mailto:info@fsg-jp-oron.ch">info@fsg-jp-oron.ch</a>	<a href="http://www.fsg-jp-oron.ch">www.fsg-jp-oron.ch</a>	079 483 50 23
Gym-Hommes d'Oron	M. Michel Delavy	<a href="mailto:michel.delavy@bluewin.ch">michel.delavy@bluewin.ch</a>		079 418 33 77



**ORON**  
**LISTE DES SOCIÉTÉS LOCALES**

Harmonie d'Oron	M. Sylvain Carera	<a href="mailto:sylvain.carera@gmail.com">sylvain.carera@gmail.com</a>	<a href="http://www.harmonieoron.ch">www.harmonieoron.ch</a>	079 406 83 00
Jeunesse de Palézieux	M. Loïc Piretti	<a href="mailto:lolo.piretti@hotmail.com">lolo.piretti@hotmail.com</a>		079 176 80 33
Le Maïentzettè	M. Victorien Kissling	<a href="mailto:victorien.kissling@gmail.com">victorien.kissling@gmail.com</a>	<a href="http://www.chanter-danser.ch">www.chanter-danser.ch</a>	021 515 34 27
Les Co'pain	Mme Nicole Rubattel			021 907 85 47
Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux	M. Jacques Chamot	<a href="mailto:jchamot@bluewin.ch">jchamot@bluewin.ch</a>		079 706 94 30
Les Irréductibles	M. Pierre-Alain Cellier	<a href="mailto:pacellier@gmail.com">pacellier@gmail.com</a>		079 214 14 69
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye	M. Thierry Muser	<a href="mailto:thierry.muser@bluewin.ch">thierry.muser@bluewin.ch</a>		079 442 64 78
Ludothèque La Place de Jeux	Mme Sandrine Stöckli	<a href="mailto:ludo.oron@hotmail.com">ludo.oron@hotmail.com</a>		078 812 06 72
Mot'occasse	M. Frédéric Muser	<a href="mailto:f.muser@sunrise.ch">f.muser@sunrise.ch</a>		079 637 82 04
Paroisse catholique Oron et environs	M. Martin Baudois	<a href="mailto:m.baudois@bluewin.ch">m.baudois@bluewin.ch</a>		079 705 48 68
Paroisse protestante Oron-Palézieux	M. Bertrand Kissling	<a href="mailto:bertrandkissling@bluewin.ch">bertrandkissling@bluewin.ch</a>		021 907 89 88
Pistolet Chexbres Palézieux et environs	M. Lambelet Jean-François	<a href="mailto:pistolet@pistolet-chexbres.ch">pistolet@pistolet-chexbres.ch</a>	<a href="http://www.pistolet-chexbres.ch">www.pistolet-chexbres.ch</a>	021 946 21 75
Rugby Club Haute-Broye	M. Roberto Bindon	<a href="mailto:rbindon@bluewin.ch">rbindon@bluewin.ch</a>	<a href="http://www.rchautebroye.ch">www.rchautebroye.ch</a>	079 963 35 79
SEL d'Oron et d'ailleurs	Mme Lilliane Widmer			021 907 86 90
Société de développement de Palézieux	Mme Véronique Bossy	<a href="mailto:sdp-palézieux@hotmail.ch">sdp-palézieux@hotmail.ch</a>	<a href="http://www.sdp-palezieux.ch">www.sdp-palezieux.ch</a>	021 907 92 53
Société des commerçants et artisans	M. David Platel	<a href="mailto:david.platel@bcv.ch">david.platel@bcv.ch</a>		078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac	M. Guy Devins	<a href="mailto:guy.devins@bluewin.ch">guy.devins@bluewin.ch</a>		021 907 84 00
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres	M. Yann Gabriel			079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50	M. Roger Crausaz			079 791 22 50
UHC White Storm	M. Diego Suter	<a href="mailto:secretaire@uhcoron.ch">secretaire@uhcoron.ch</a>	<a href="http://www.uhcoron.ch">www.uhcoron.ch</a>	079 535 22 66
Union des sociétés locales de Palézieux	M. Christophe Stauffer	<a href="mailto:c.stauffer@bluewin.ch">c.stauffer@bluewin.ch</a>		079 355 04 76
Union des sociétés locales d'Oron-la-Ville	Mme Henriette Pasche Viltard	<a href="mailto:hpasche@yahoo.fr">hpasche@yahoo.fr</a>		021 907 14 84
Volley Ball Club Haute-Broye	Mme Stéphanie Jubin	<a href="mailto:stephanie.jubin@vbchb.com">stephanie.jubin@vbchb.com</a>	<a href="http://www.vbchb.com">www.vbchb.com</a>	079 519 03 88





*Commune d'Oron*

# RAPPORT DE GESTION 2013

## ANNEXE 2

SDIS Oron  
Rapport d'activité 2013







RAPPORT D'ACTIVITÉS  
2013



SDIS Oron-Région  
Route de Lausanne 54  
Case postale 86  
1610 Oron-la-Ville  
[www.pompier-oron.ch](http://www.pompier-oron.ch)

# Sommaire



**“Je tire un bilan positif de cette année et suis très satisfait de l'ensemble du SDIS”**

Marc Platel  
Commandant du SDIS

2013 arrive à son terme et il est temps d'en tirer le bilan. L'année fût extrêmement riche en évènements et la charge de travail a été importante. Comme le démontre le présent rapport, nous nous sommes astreints à un nombre important d'exercices. L'un des objectifs que je m'étais fixés était d'améliorer la présence aux exercices tous et c'est avec satisfaction que je constate que cet objectif a été atteint.

Depuis cette année, le SDIS Oron-Région peut aussi s'appuyer sur deux nouveaux formateurs cantonaux: le premier à l'échelle automobile, le second à la protection respiratoire. Nous avons en outre posé les premiers jalons de l'instruction d'un formateur antichute qui prendra part au cours fédéral 2014. Je dois encore relever l'inscription de 4 sapeurs pour différents engagements au sein de la nouvelle maison du feu de la Rama.

S'agissant des interventions, bien qu'en légère augmentation, leur ampleur a été moins importante qu'en 2012, diminuant d'autant le nombre d'heures d'engagement. C'est donc un bilan très positif pour les citoyens de notre région.

A relever également le grand nombre d'interventions en dehors de notre rayon d'action, sur lesquelles nous nous sommes rendus en renfort avec du matériel spécifique (échelle automobile, transport d'eau).

Cette année, un travail important a aussi été opéré pour préparer le futur SDIS Oron-Jorat; recensement du matériel, réorganisation des forces d'intervention et rationalisation des locaux ont fait partie des chantiers entrepris pour permettre la bonne marche du futur SDIS. Les locaux seront un thème phare pour les prochaines années. L'augmentation du personnel et du matériel, de même que la suppression de locaux existants sont autant d'éléments qui devront être repensés dans un futur proche.

Au chapitre prévention, nous avons poursuivi la mise en place de tubes à clé, système qui commence à se développer sur les communes voisines. Différents exercices ont en outre été organisés dans des entreprises et des dossiers d'intervention ont été constitués.

Je tire un bilan positif de cette année et suis très satisfait de l'ensemble du SDIS. Cette année a démontré que nos autorités et la population pouvaient compter sur nous. Je tiens également à souligner le soutien et l'implication de nos autorités dans la bonne marche de notre SDIS.

Je terminerai en adressant mes plus chaleureux remerciements aux membres du SDIS Oron-Région pour l'année écoulée et me réjouis d'ores et déjà des défis à venir.

Marc Platel  
Commandant du SDIS

Sommaire	
Effectifs	2
Organigrammes	3
<b>Exercices</b>	<b>5</b>
Exercices tous DPS	7
Exercices ARI	8
Exercices de permanence	9
Exercices échelle automobile	10
Exercices antichute	11
Exercices tous DAP	12
<b>Formation</b>	<b>13</b>
Formation interne	15
Formation cantonale	16
<b>Prévention</b>	<b>17</b>
Mesures préventives	19
<b>Interventions</b>	<b>21</b>
Vue générale	23
Statistiques	24
<b>Collaborations</b>	<b>27</b>
Collaborations avec d'autres SDIS	29
<b>Autres activités</b>	<b>31</b>
Activités parallèles	33
<b>Etat-major</b>	<b>35</b>
Activité de l'Etat-major et des cadres	37

# Effectifs

## DPS

Le DPS Oron-Région peut accueillir 40 sapeurs, selon le barème cantonal. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'effectif se montait à 37 personnes, citées nommément ci-après, avec indication de leur grade respectif.

### Gr. Nom et prénom

Four. ARNOULD Yannick  
Sap. AUDERSET Serge  
Sap. BENISTON Daniel  
Sap. BERTHOUD Christian  
Lt BIZE Daniel  
App. BOSSON Eric  
Cpl CHAPPUIS Eric  
Cpl CHOLLET David  
Cpl CRAUSAZ Daniel  
Cpl CROT Charles  
Cpl DELISLE Alexandre  
Cpl DETRAZ Sébastien  
Sap. ESTOPPEY Julien  
Sap. FALCONNIER Nathalie  
Sgt GLOOR Christian  
Sap. GOLAZ Guillaume  
Sap. GOTTOFREY Patrick  
Sap. GREMION Jérémy  
Sap. HUEGLI Léonard  
Sap. LEUBA Yaël  
Sap. LIARDON Sébastien  
Lt MARTIN Eric  
Cpl MASSARD Sébastien  
Cpl MATTI Jonas  
Adj. MAYOR Raphaël  
Lt MAZZIERI Pierre Alain  
Plt MODULI Olivier  
Sap. PERRENOUD Georges  
Maj. PLATEL Marc  
Sap. REBETEZ Philippe  
Sap. RICHARD Olivier  
Cap. RITZMANN Laurent  
Sap. SONNAY Stéphane  
Sap. ZOLLINGER Julien  
Recr. FALCONNIER Nicolas  
Recr. FAZAN Julien  
Recr. GAY David

## DAP

La Convention 611, regroupant les DAP d'Oron-la-Ville, Châtillens, Vuibroye et Essertes compte 20 sapeurs-pompiers dans son effectif, lesquels sont présentés ci-dessous.

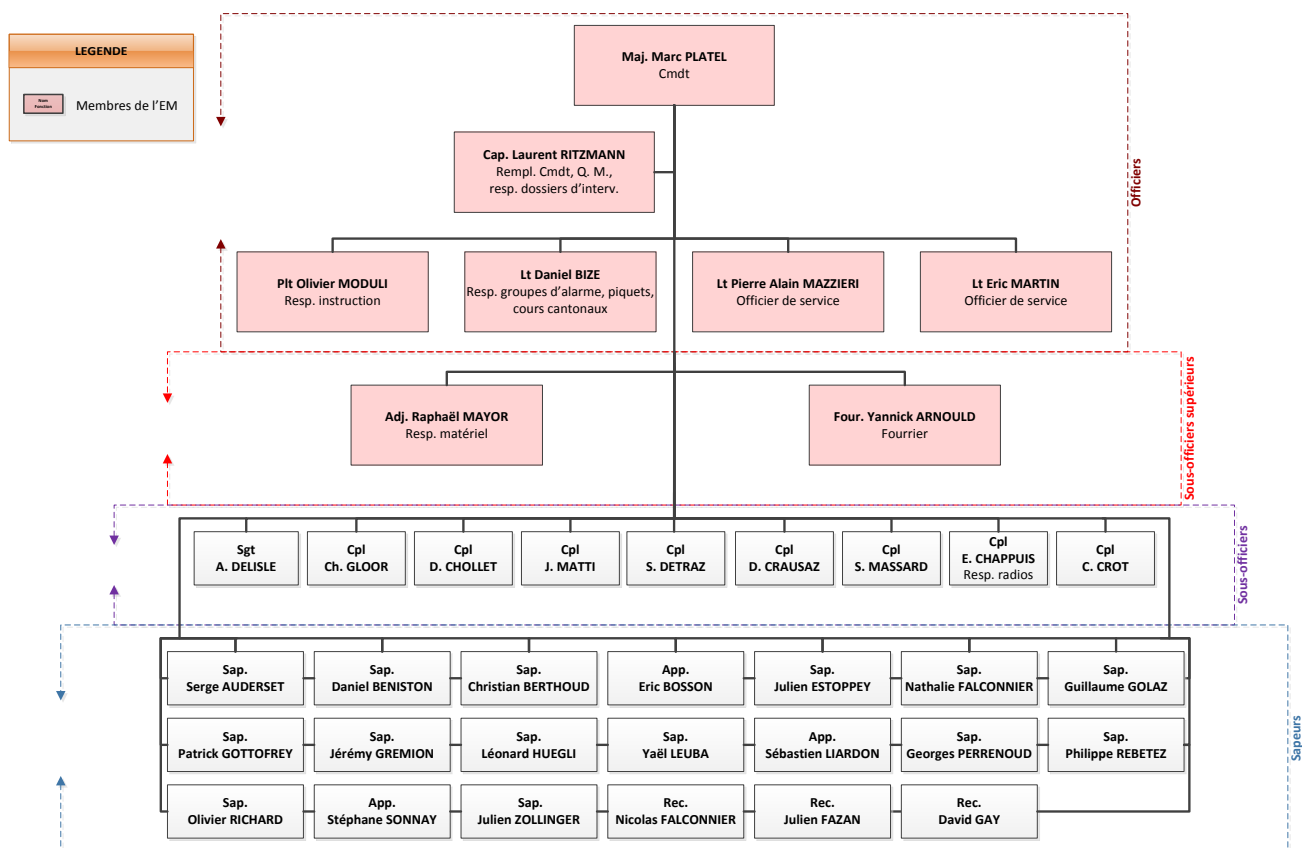
### Gr. Nom et prénom

Sap. AUMASSON Jean-Philippe  
Cpl DESTRAZ Patrick  
Sap. GILLIARD Vincent  
Sgt GILLIERON Yves  
Sgtm GILLIERON Blaise  
Sap. GILLIERON Ludovic  
Sap. GILLIERON Marc  
Sap. GRANCHAMP Maxime  
Sap. GUX Stéphane  
Sap. GUIGNET Roland  
Sap. HILTY Yoann  
Sgt MARMILLOD Jean-Charles  
Sap. MINET Patrick  
Sgt MÜHLHEIM Cédric  
Cpl PASCHE Laurent  
Adj. PETER Didier  
Sap. REBETEZ Xavier  
Sap. RIBEIRO LOPES VICENTE David Tiago  
Sap. WALTER Frédéric  
Cap. WULLEMIN Patrice

# Organigrammes

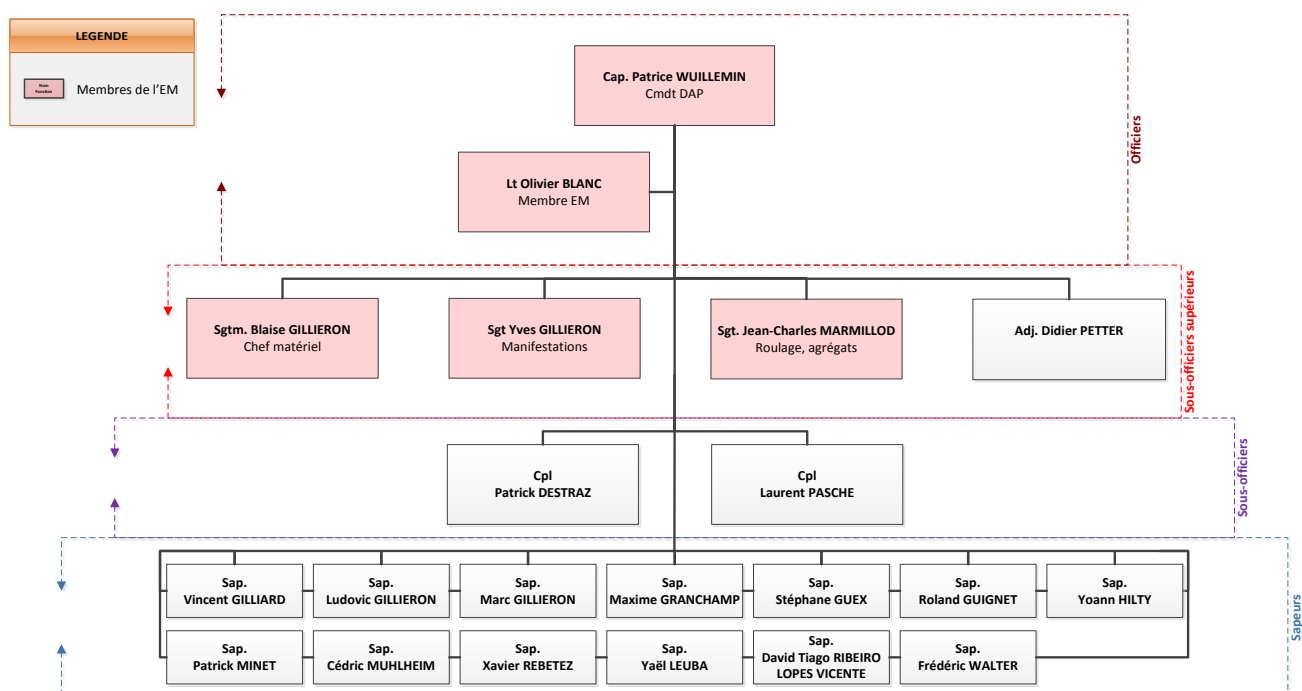
## DPS

L'organigramme du DPS Oron-Région pour l'année 2013 peut être présenté de la manière suivante:



## DAP

Quant à l'organigramme du DAP pour l'année écoulée, il peut être présenté ainsi:



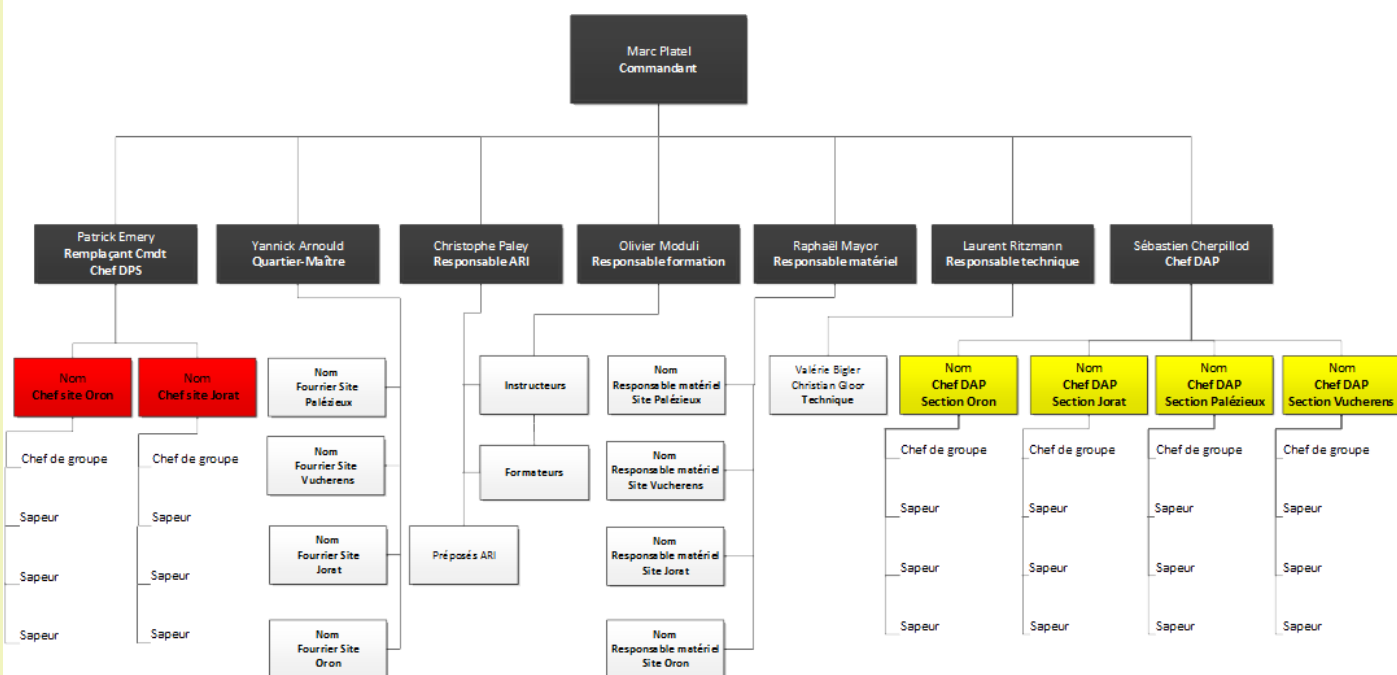
# Organigrammes

## SDIS Oron-Jorat 2014

Dans le cadre de l'application de la nouvelle Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) et de son Règlement d'application (RLSDIS), le SDIS Oron-Région disparaîtra le 31 décembre 2013, pour donner naissance à un nouveau SDIS.

Issu de la fusion de 13 SDIS (SDIS Carrouge - Ferlens, SDIS Ecoteaux - Maracon, SDIS Vucherens - Syens, SDIS Palézieux - Les Thioleyres, SDIS Les Tavernes, SDIS Bussigny - Chesalles - Oron-le-Châtel, SDIS Mézières - Les Cullayes - Servion - Montpreveyres, SDIS Corcelles-le-Jorat, SDIS Ropraz, SDIS Essertes - Châtillens - Vuibroye - Oron-la-Ville), il pourra compter sur un Etat-major composé de 8 membres actifs.

L'Etat-major de ce nouveau SDIS Oron-Jorat peut être présenté ainsi:







# Exercices tous

## Pourquoi est-ce important?

Le matériel mis à la disposition du SDIS pour accomplir les missions qui lui sont dévolues est varié. En cas de sinistre, chaque sapeur doit connaître les outils à sa disposition; il doit être apte à les utiliser de façon rapide et efficace, en toute sécurité.

## Ce que nous faisons

Chaque année, 8 exercices tous - qui regroupent l'entier des membres du DPS Oron-Région - sont organisés. Ils portent sur des thèmes variés et permettent à chacun de se familiariser avec le matériel en possession du SDIS. Certains exercices sont aussi donnés sous forme d'intervention, ce qui permet d'ajouter une dimension d'urgence.

En 2013, 3 exercices tous se sont tenus le samedi matin (08.00 -12.00) et 5 ont été organisés le jeudi soir (19.30-22.00).

## Chiffres clés

**81 %**

de taux de participation

**8**

exercices organisés

**14**

thèmes abordés

**705.5**

heures-hommes

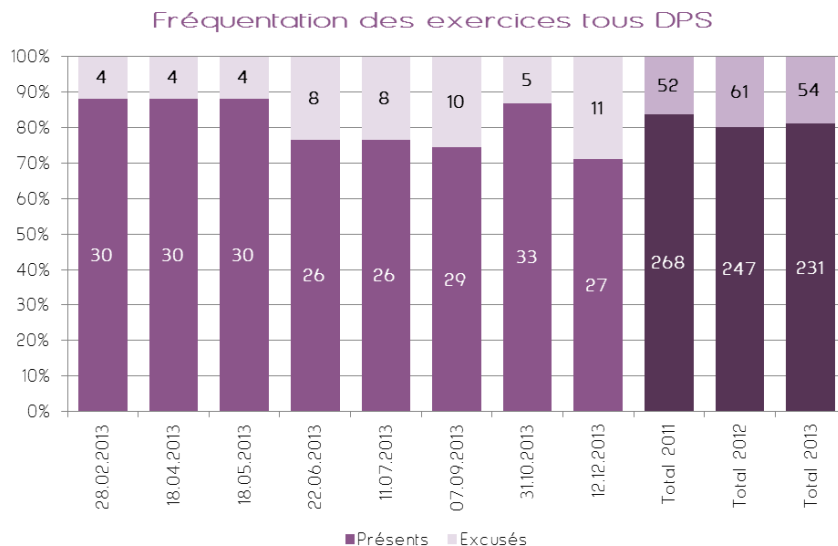
## Exercices

Cette année, les thèmes mis en avant ont porté sur le sanitaire (aide aux victimes, approche et transport des personnes, utilisation du défibrillateur), la préservation des preuves en cas de sinistre, l'extinction (mise en place d'un dispositif d'extinction, travail à la lance), l'hydraulique (utilisation du tonne-pompe et de la motopompe), la conduite des véhicules, les agrégats (pompes, génératrices, tronçonneuses, ventilateurs, etc.), les échelles et la communication avec la radio.

Date	Thème	Durée
28.02.2013	Sanitaire et radio	2 h. 30
18.04.2013	Préservation des preuves, médias	2 h. 30
18.05.2013	Recyclage BLS-AED, hydraulique	4 h. 00
22.06.2013	Ventilation, sauvetage, échelles	4 h. 00
11.07.2013	Test des 12 minutes, divers postes (révision)	2 h. 30
07.09.2013	Conduite des véhicules	4 h. 00
31.10.2013	Travail sur la route, pollutions, inondations	2 h. 30
12.12.2013	Moyens techniques (tronçonneuse, éclairage)	2 h. 30
<b>Temps total consacré</b>		<b>24 h. 30</b>
<b>Total heures-hommes</b>		<b>705 h. 30</b>

## Statistiques détaillées

Après la baisse de la fréquentation des exercices tous constatée entre 2011 et 2012, le taux de participation s'est quelque peu améliorée en 2013, pour atteindre 81 % (+ 1 % par rapport à 2012). S'il correspond à ce qui peut raisonnablement être attendu dans le cadre d'un service de milice, il n'en demeure pas moins qu'une présence plus assidue est souhaitée à l'avenir; des efforts devront être consentis dans ce contexte. L'importance de ces exercices pour garantir l'efficacité des forces d'intervention devra d'ailleurs être rappelée.



# Exercices ARI

## Pourquoi est-ce important?

Les appareils de protection respiratoires figurent parmi les équipements de protection individuelle les plus utilisés par les sapeurs rattachés à un DPS. Ils contribuent à assurer la sécurité des intervenants en cas d'émanations toxiques (fumées, gaz). Leur utilisation nécessite toutefois une solide instruction et une pratique régulière.

## Ce que nous faisons

Tous les ans, 6 sessions d'exercices sont planifiées pour les 4 groupes de porteurs ARI afin d'entraîner les sapeurs à la mise en service et au port des appareils respiratoires dans différentes situations.

Les 23 soirées d'exercices organisées visent à mettre en confiance les porteurs ARI, en les confrontant à des situations réelles, qu'ils pourraient être amenés à rencontrer lors de l'une ou l'autre de leurs interventions.

## Chiffres clés

**89 %**

de taux de participation

**23**

exercices organisés

**8**

thèmes abordés

**521.5**

heures-hommes

## Exercices

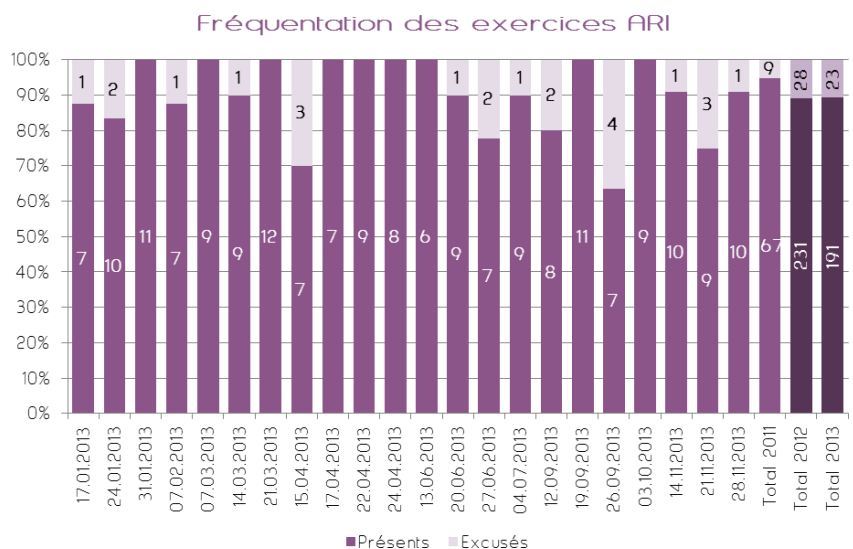
Les thèmes abordés sont variés et les membres du DPS en charge de l'instruction veillent à couvrir le large spectre des missions auxquelles peuvent être confrontés les porteurs. Cette année, la formation aura notamment porté sur l'entraînement à la mise en service des appareils, la recherche de personnes et d'animaux, le travail du porte-lance et de l'aide porte-lance, les techniques de recherches et d'extinction en situations particulières et l'endurance.

Date	Thème	Durée
17.01 - 07.02.2013	Mise en service, travail technique (4 jeu. x 2 h. 30)	10 h. 00
07.03 - 28.03.2013	Recherche de personnes/animaux (4 jeu. x 2 h. 30)	10 h. 00
15.04 - 24.04.2013	Piste d'entraînement de l'ECA (4 soirs x 4 h.)	16 h. 00
13.06 - 04.07.2013	Travail à la lance (4 jeu. x 2 h. 30)	10 h. 00
12.09 - 03.10.2013	Travail en situations particulières (4 jeu. x 2 h. 30)	10 h. 00
07.11 - 28.11.2013	Endurance (3 jeu. x 2 h. 30)	7 h. 30
<b>Temps total consacré</b>		<b>63 h. 30</b>
<b>Total heures-hommes</b>		<b>521 h. 30</b>

## Statistiques détaillées

La fréquentation des exercices ARI est restée stable en 2013, avec un taux de présence de 89 %. La participation peut donc être considérée comme bonne, bien que sensiblement inférieure au niveau observé en 2011 (95 %). Une telle différence demeure difficile à expliquer aujourd'hui et ne saurait être justifiée par la seule augmentation de l'effectif des porteurs ARI.

En tout état de cause, ce taux devra être surveillé au cours des prochains mois.



# Exercices de permanence

## Pourquoi est-ce important?

Un sinistre peut survenir à n'importe quel instant. Pour assurer à la population une protection optimale à tout instant, un effectif minimal doit pouvoir être engagé; vacances, jours fériés et week-ends compris.

## Ce que nous faisons

Chaque semaine, un groupe de 4 personnes (1 officier de service, 1 machiniste échelle automobile, 1 machiniste tonne-pompe et 1 sapeur) est désigné pour assurer une permanence 24 heures sur 24, du vendredi soir 18.00 au lundi suivant, 06.00. Destiné à assurer une présence minimale sur site, ce premier groupe d'intervenants est ensuite complété par les autres sapeurs alarmés et disponibles. Le groupe de permanence participe en outre, le samedi matin, à l'entretien du matériel et des locaux, ainsi qu'à un exercice.

## Chiffres clés

52

week-ends

9

thèmes d'exercices abordés

4

astreints par semaine

832

heures-hommes

## Exercices

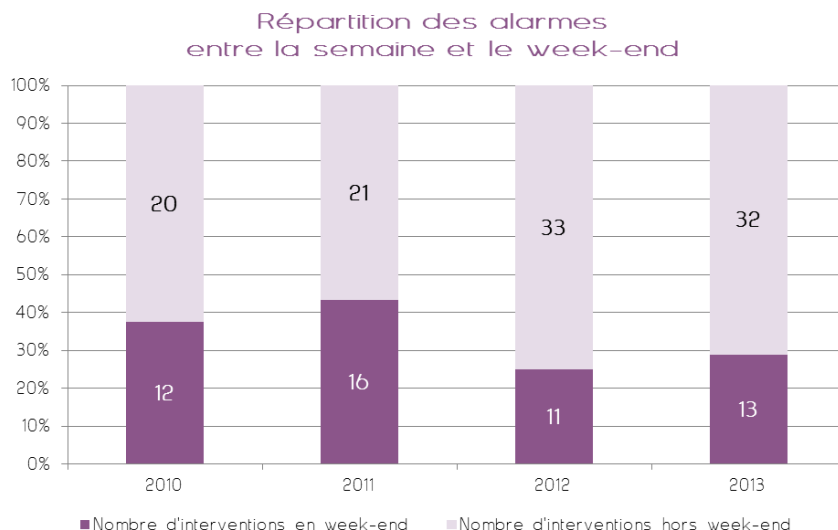
Le thème de l'exercice auquel participe le groupe de permanence varie au fil des mois. Ainsi, tous les membres du DPS prennent part à un exercice différent lors de chacun de leurs piquets.

Les thèmes proposés sont revus chaque année, notamment en fonction des observations des formateurs lors des différents exercices organisés. Cette façon de procéder permet d'adapter l'instruction aux besoins des sapeurs et de garantir un niveau de formation élevé.

Date	Thème	Durée
05.01.2013	Contrôle des ceintures (1 sam. x 4 h.)	4 h. 00
12.01.2013	Contrôle des échelles (1 sam. x 4 h.)	4 h. 00
18.01 - 26.01.2013	Inventaire du matériel (2 sam. x 4 h.)	8 h. 00
01.02 - 23.03.2013	Fermentation de fourrage (8 sam. x 4 h.)	32 h. 00
29.03 - 18.05.2013	Détection automatique et extinction (8 sam. x 4 h.)	32 h. 00
25.05 - 13.07.2013	Tonne-pompe et travail du machiniste (8 sam. x 4 h.)	32 h. 00
20.07 - 07.09.2013	Echelle automobile (8 sam. x 4 h.)	32 h. 00
14.09 - 02.11.2013	Chaînage et entretien des véhicules (8 sam. x 4 h.)	32 h. 00
09.11 - 28.12.2013	Ascenseurs et monte-charges (8 sam. x 4 h.)	32 h. 00
<b>Temps total consacré</b>		<b>208 h. 00</b>
<b>Total heures-hommes</b>		<b>832 h. 00</b>

## Statistiques détaillées

La participation aux exercices préparés à l'attention du personnel de permanence étant obligatoire, il n'est pas opportun de présenter ici le taux de fréquentation de ces exercices. En revanche, une statistique représentant la répartition des interventions entre les jours de semaines et les week-ends figure ci-contre; les alarmes en fin de semaine représentant entre 25 % et 43 % des interventions totales, l'utilité d'un système de permanence est ici démontré.



# Exercices échelle automobile

## Pourquoi est-ce important?

Parmi les engins à disposition des sapeurs incorporés au DPS Oron-Région, l'échelle automobile est sans doute l'un des plus techniques à utiliser. Son rôle primordial à l'accomplissement de missions spécifiques justifie une formation continue, régulière et de haut niveau.

## Ce que nous faisons

Le DPS Oron-Région compte 16 machinistes formés à l'utilisation et à l'engagement de l'échelle automobile. Répartis en 4 groupes, ils suivent tous 5 exercices annuels - 4 en soirées et 1 le samedi matin - dont le but est de maintenir à niveau leurs connaissances et compétences. Au cours de ces exercices, les machinistes doivent remplir des missions de différents niveaux de difficultés, dans le respect des prescriptions techniques et sécuritaires en vigueur.

## Chiffres clés

**92 %**

de taux de participation

**15**

exercices organisés

**7**

thèmes abordés

**144.5**

heures-hommes

## Exercices

L'extinction, le sauvetage et la prévention (chute de matériaux, par exemple) font partie des missions réalisées au moyen de l'échelle automobile. Les exercices ont donc principalement pour but d'entraîner les machinistes au placement, à la stabilisation et à l'utilisation de l'engin dans des situations variées. En plus d'apporter une parfaite connaissance du matériel et de ses limites, ces exercices mettent en lumière les difficultés propres à chaque site et permettent de tirer des leçons quant à la manière de les contourner.

Date	Thème	Durée
01.02 - 14.02.2013	Placement et sauvetage (4 soirs x 2 h. 30)	10 h. 00
03.05 - 16.05.2013	Placement, extinction et sauvetage (4 soirs x 2 h. 30)	10 h. 00
06.07.2013	Haubannage, pentes et dévers (1 sam. x 4 h)	4 h. 00
16.08 - 22.08.2013	Placement et haubannage (4 soirs x 2 h. 30)	10 h. 00
11.10.2013	Placement et stabilisation (1 soir x 2 h. 30)	2 h. 30
<b>Temps total consacré</b>		<b>36 h. 30</b>
<b>Total heures-hommes</b>		<b>144 h. 30</b>

## Statistiques détaillées

Avec un taux de fréquentation de 92 %, les exercices échelle automobile figurent parmi ceux affichant les meilleures participations en 2013. Ils présentent en outre la plus forte progression par rapport à 2012 (83 % de taux de fréquentation), avec une augmentation de près de 16 %. L'objectif 2014 sera donc clairement de maintenir ce fort taux de fréquentation, ce d'autant plus que le nombre d'exercices voués à la formation continue sur cet engin devrait être fortement réduit compte tenu du budget 2014 attribué au SDIS Oron-Jorat.

Fréquentation des exercices échelle



# Exercices antichute

## Pourquoi est-ce important?

Dans certaines situations particulières, les intervenants peuvent être confrontés à des dangers moins immédiats que le feu ou les fumées, mais qu'il s'agit néanmoins de prendre en compte. Il en va ainsi des risques de chute lors de travaux sur des toitures, par exemple.

## Ce que nous faisons

Afin de garantir la sécurité des membres du DPS lors d'interventions présentant un risque de chute, 12 personnes ont reçu une formation de base en sécurité antichute. Ces spécialistes, répartis en 2 groupes, ont pris part à la formation continue organisée cette année, qui s'est tenue sur un samedi matin et deux jeudis soirs. Les 4 domaines d'utilisation prescrits par l'ECA ont été abordés au cours de cette année, afin de garantir l'efficacité de ces groupes de spécialistes.

## Chiffres clés

**93 %**

de taux de participation

**5**

exercices organisés

**4**

thèmes abordés

**107.5**

heures-hommes

## Exercices

Si les domaines d'utilisation prescrits par l'ECA sont limités, chaque intervention présente ses spécificités; les méthodes d'approche sont par conséquent nombreuses. Cela étant, les thèmes des exercices 2013 ont été variés: révision des noeuds utilisés dans la sécurité antichute, mise en place de différents systèmes permettant le travail en toiture, sur un mât ou en terrain escarpé et utilisation de l'échelle automobile comme moyen complémentaire, notamment.

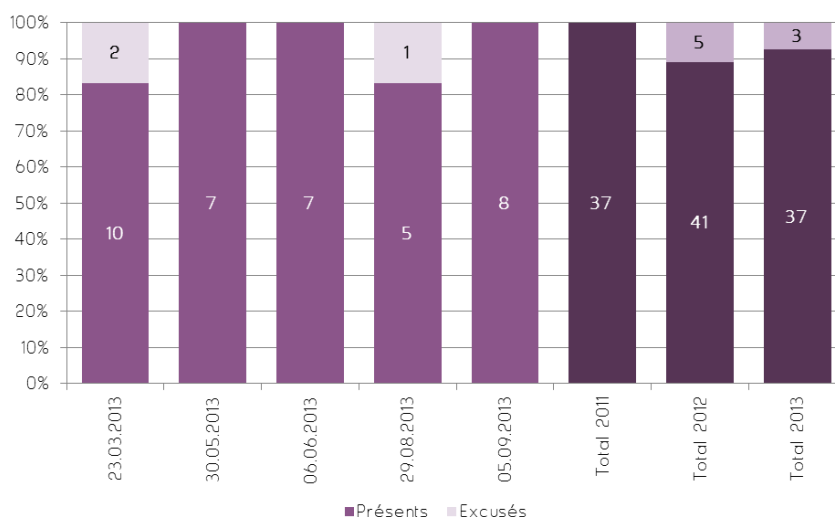
Date	Thème	Durée
23.03.2013	Noeuds et toiture (1 sam. x 4 h)	4 h. 00
30.05 - 06.06.2013	Terrain escarpé et toiture (2 jeu. x 2 h. 30)	5 h. 00
29.08 - 05.09.2013	Terrain escarpé, toiture, ligne de vie (2 jeu. x 2 h. 30)	5 h. 00
<b>Temps total consacré</b>		<b>14 h. 00</b>
<b>Total heures-hommes</b>		<b>107 h. 30</b>

## Statistiques détaillées

Le taux de fréquentation 2013 des exercices antichute peut être considéré comme très bon. Il affiche d'ailleurs une progression de 4.5 % par rapport à 2012, avec seulement 3 défections sur l'année (93 % de présence).

Sur le plan des engagements, il convient de relever qu'une intervention a nécessité, au cours de l'exercice écoulé, l'engagement de l'antichute. Des travaux en toiture ont en effet été nécessaires après que la foudre a touché un immeuble locatif à Oron-la-Ville, le 28 juillet 2013.

Fréquentation des exercices antichute



# Exercices tous DAP

## Pourquoi est-ce important?

Qu'ils interviennent de façon autonome ou en appui du DPS, les sapeurs rattachés au DAP se doivent de maîtriser les notions essentielles du service du feu; ce sont elles qui permettent de garantir un engagement de qualité et une collaboration efficace avec le DPS.

## Ce que nous faisons

Tous les ans, les membres du DAP prennent part à 2 exercices, organisés sur 2 samedis matins. Ces matinées de formation continue sont l'occasion de revoir l'assise théorique du service du feu et d'approfondir les connaissances des sapeurs, à travers des exercices pratiques aux thèmes variés. En certaines occasions, l'accent est aussi mis sur la collaboration entre différents corps et des exercices en commun avec d'autres SDIS sont organisés ponctuellement.

## Chiffres clés

**80 %**

de taux de participation

**2**

exercices organisés

**2**

thèmes abordés

**136**

heures-hommes

## Exercices

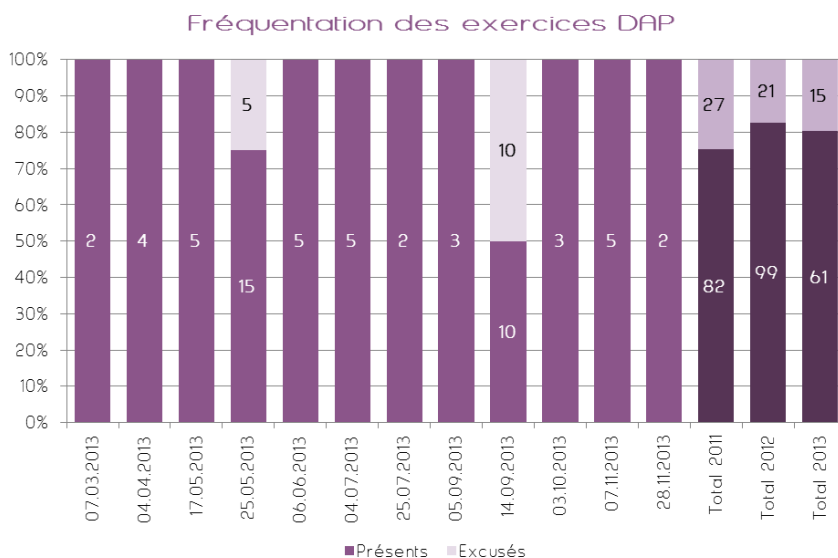
Cette année, les exercices DAP ont principalement porté sur la mise en place et l'utilisation de la motopompe dans un dispositif de transport d'eau, avec toutes les tâches parallèles que cela peut impliquer (réalisation d'un barrage et mise en place d'un bassin notamment). Le travail avec les échelles a également été au programme du second exercice.

Finalement, et comme chaque année, certains membres du DAP ont aussi participé à des soirées de roulage.

Date	Thème	Durée
01.01 - 24.05.2013	Roulage et exercice motopompe (3 soirs x 1 h)	3 h. 00
25.05.2013	Motopompe et barrages	4 h. 00
26.05 - 13.09.2013	Roulage et exercice motopompe (4 soirs x 1 h)	4 h. 00
14.09.2013	Echelles et hydraulique	4 h. 00
15.09 - 28.11.2013	Roulage et exercice motopompe (3 soirs x 1 h)	3 h. 00
<b>Temps total consacré</b>		<b>18 h. 00</b>
<b>Total heures-hommes</b>		<b>136 h. 00</b>

## Statistiques détaillées

Après l'amélioration constatée entre 2011 et 2012, la fréquentation des exercices DAP a connu cette année une baisse sensible, avec une participation particulièrement décevante lors du dernier exercice. Il demeure difficile aujourd'hui d'expliquer la faiblesse de ce taux qui, abstraction faite des roulages, s'élève à 63 % (80 % y compris roulages). En tous les cas, il apparaît que des mesures devront être prises en 2014 pour y remédier. En particulier, il conviendra de rappeler aux sapeurs l'importance de ces exercices pour maintenir un bon niveau d'instruction.







# Formations internes

## Pourquoi est-ce important?

Nul n'est éternel. Face à cette vérité, et en considérant que le temps nécessaire pour atteindre les objectifs de formation fixés fluctue fortement notamment en fonction des ressources disponibles (formateurs, budget de formation, etc.), il est indispensable d'être proactif et de préparer la relève le plus tôt possible.

## Ce que nous faisons

Tous les ans, plusieurs formations internes sont planifiées en fonction des besoins du SDIS, évalués sur la base des départs annoncés ou projetés.

Certaines formations sont organisées chaque année, comme la formation des recrues, alors que d'autres sont proposées ponctuellement. C'est en particulier le cas des spécialisations, comme les formations à l'antichute ou à l'échelle automobile.

## Chiffres clés

19

thèmes abordés

15

jours de formation

55.5

heures de formation

333.5

heures-hommes

## Formation des recrues

Pour le DPS Oron-Région, 6 nouvelles recrues - auxquelles se sont ajoutées les recrues du DPS le Jorat (cf. chapitre « Collaboration ») - ont été formées au cours de l'année 2013. Ces personnes ont participé à 12 soirées de formation qui leur ont permis de se familiariser avec le matériel utilisé par le DPS.

Malheureusement, à l'issue de cette formation, 3 recrues ont décidé de ne pas intégrer le DPS. Seules 3 personnes seront dès lors incorporées au nouveau SDIS Oron-Jorat, le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Date	Thème	Durée
13.03.2013	Noeuds et sauvetage personnel	2 h. 30
27.03.2013	Eclairage et véhicules TPM	2 h. 30
17.04.2013	Hydraulique et service des tuyaux	2 h. 30
24.04.2013	Motopompes et véhicule VMN	2 h. 30
08.05.2013	Echelle automobile et autres échelles	2 h. 30
22.05.2013	Tonne-pompe et autres véhicules	2 h. 30
05.06 - 03.07.2013	Formation ARI	12 h. 30
14.09.2013	Exercice final, évaluation	2 h. 30
<b>Temps total consacré</b>		<b>30 h. 00</b>
<b>Total heures-hommes</b>		<b>201 h. 30</b>

## Machinistes échelle

Pour pallier les départs annoncés au 31 décembre 2013 et compléter les équipes de machinistes échelle automobile, 3 membres du DPS ont été formés à l'engagement et à l'utilisation de cet engin. Ces personnes ont suivi une formation intensive de 3 jours, répartie sur un vendredi et 2 samedis matins. Composée de cours théoriques et pratiques, elle a été dispensée par 3 formateurs expérimentés, incorporés au DPS Oron-Région.

Date	Thème	Durée
20.09.2013	Théorie et stabilisation	8 h. 30
21.09.2013	Utilisation de l'engin	8 h. 30
05.10.2013	Pentes, dévers, pannes et placement	8 h. 30
<b>Temps total consacré</b>		<b>25 h. 30</b>
<b>Total heures-hommes</b>		<b>132 h. 00</b>

# Formation cantonale

## Pourquoi est-ce important?

Même si la formation interne est très efficace car basée sur une longue expérience, elle ne suffit pas à garantir un transfert adéquat des compétences et se doit d'être complétée par le système de formation cantonal mis en place par l'ECA. Ce mix entre cours cantonaux et formation interne permet d'assurer la pérennité du SDIS.

## Ce que nous faisons

Chaque année, l'ECA accorde un certain nombre de jours de cours aux SDIS, qui ont alors la possibilité d'inscrire leur personnel à des formations cantonales.

Avec un effectif de 40 hommes, le DPS Oron-Région bénéficie de 80 jours de cours. Le DAP dispose quant à lui de 10 jours de formation. Le SDIS Oron-Région peut ainsi compter annuellement sur 90 jours de cours portant sur des domaines variés pour former sa relève.

## Chiffres clés

12

thèmes abordés

41

personnes formées

352

heures de formation

608

heures-hommes

## Cours ECA

De nouveaux officiers ayant été nommés au 1<sup>er</sup> janvier 2013, une partie des jours de cours attribués par l'ECA a été investie dans la complétion leur formation. Le perfectionnement des porteurs ARI a aussi occupé une place prépondérante dans la planification de la formation 2013. Il convient encore de noter que dans le but d'assurer la relève, un nouveau formateur échelle automobile a reçu une instruction de 2 jours en milieu d'année. Il est ainsi venu compléter l'équipe des formateurs et a donné sa première leçon à l'automne (voir page précédente).

## Bilan 2013

Dans l'ensemble, ces cours cantonaux ont permis de répondre aux besoins du SDIS. Quelques formations devront néanmoins être replanifiées en 2014, certains participants n'ayant pas été en mesure de suivre leurs cours pour des raisons professionnelles.

Date	Thème	Durée
16.01.2013	Rapport administratif des commandants (1 soir x 4 h)	4 h. 00
28.02.2013	Sanitaire - BLS/AED (1 matin x 4 h)	4 h. 00
04.03 - 05.03.2013	ARI - surveillant (2 jours x 8 h)	16 h. 00
04.03 - 06.03.2013	ARI - perfectionnement (3 jours x 8 h)	24 h. 00
19.03 - 21.03.2013	Conduite d'intervention (3 jours x 8 h)	24 h. 00
26.03 - 28.03.2013	Conduite d'intervention (3 jours x 8 h)	24 h. 00
22.04.2013	Transmissions (1 jour x 8 h)	8 h. 00
23.04.2013	Hydraulique - base (1 jour x 8 h)	8 h. 00
25.04.2013	Sanitaire - BLS/AED (1 matin x 4 h)	4 h. 00
06.05.2013	Préservation des preuves (1 jour x 8 h)	8 h. 00
13.05 - 15.05.2013	Conduite d'intervention (3 jours x 8 h)	24 h. 00
29.05 - 31.05.2013	Conduite d'intervention (3 jours x 8 h)	24 h. 00
06.06 - 07.06.2013	Formateur échelle - base (2 jours x 8 h)	16 h. 00
10.06 - 11.06.2013	ARI - surveillant (2 jours x 8 h)	16 h. 00
14.06.2013	Transmissions (1 jour x 8 h)	8 h. 00
20.06 - 22.06.2013	Chefs de groupes (3 jours x 8 h)	24 h. 00
26.08 - 28.08.2013	ARI - surveillant (2 jours x 8 h)	16 h. 00
11.09 - 13.09.2013	Conduite d'intervention (3 jours x 8 h)	24 h. 00
20.09.2013	Journée technique des DPS (1 jour x 8 h)	8 h. 00
27.09 - 02.11.2013	ARI - formateur (4 jours x 8 h)	32 h. 00
14.11.2013	Journée technique des commandants (1 jour x 8 h)	8 h. 00
18.11 - 20.11.2013	Conduite d'intervention (3 jours x 8 h)	24 h. 00
21.11.2013	Formation ECAWIN (4 h)	4 h. 00

Temps total consacré 352 h. 00

Total heures-hommes 608 h. 00





# Mesures préventives



## Cylindres à clés

Réduire l'ampleur des dégâts causés par un sinistre en garantissant aux intervenants un accès rapide au sinistre

La campagne de prévention liée à l'installation d'un cylindre à clés dans les entreprises de la région s'est poursuivie cette année. Des habitations dont la construction s'est achevée récemment ont également été équipées de ce cylindre qui, en cas de sinistre, garantit aux intervenants un accès à l'entier du bâtiment. Ce système permet ainsi une localisation rapide du sinistre, qui peut alors être maîtrisé en minimisant les dommages matériels et les conséquences financières pour le sinistré.

Les cylindres ne sont utilisables que par les officiers de service au moyen d'une clé électronique. Programmable en tout temps, celle-ci peut être désactivée immédiatement en cas de perte ou de vol, permettant ainsi de pallier toute utilisation frauduleuse des clés d'accès aux bâtiments.

## Dossiers d'intervention

Améliorer l'efficacité des intervenants en répertoriant les données clés d'un site qui présente un risque spécifique

Au cours de ces dernières années, plusieurs dossiers d'intervention ont été établis, respectivement mis à jour, pour des sites à caractère particulier.

Contenant des informations clés, tels que les plans détaillés du bâtiment, l'emplacement des systèmes de détection incendie, les possibilités d'accès ou encore les points d'eau, ils contribuent à l'efficacité des intervenants et aident le chef d'intervention dans sa prise de décisions.

Parmi les sites répertoriés figurent par exemple le Château d'Oron, l'Institution de Serix, ainsi que les EMS du Flon et de La Faverge.

En 2013, ces travaux se sont poursuivis notamment avec la conception d'un dossier pour le Comptoir Régional d'Oron et la révision partielle des dossiers des EMS La Faverge et Le Flon.

## Formations internes

Fournir aux entreprises une formation de base portant sur les premières mesures à prendre en cas de sinistre

Désireux d'offrir une formation de base à son personnel en matière de prévention incendie, L'EMS La Faverge a demandé l'appui du SDIS Oron-Région dans le courant de l'année 2013.

Dans ce contexte, deux officiers membres du DPS se sont rendus sur le site de l'EMS à la fin du mois de septembre pour y donner une information. La séance, organisée sur une soirée, a traité du feu et des fumées en général, ainsi que des risques que ces éléments génèrent. Le comportement à adopter en cas d'incendie a aussi fait partie des thèmes abordés à cette occasion.







# Vue générale



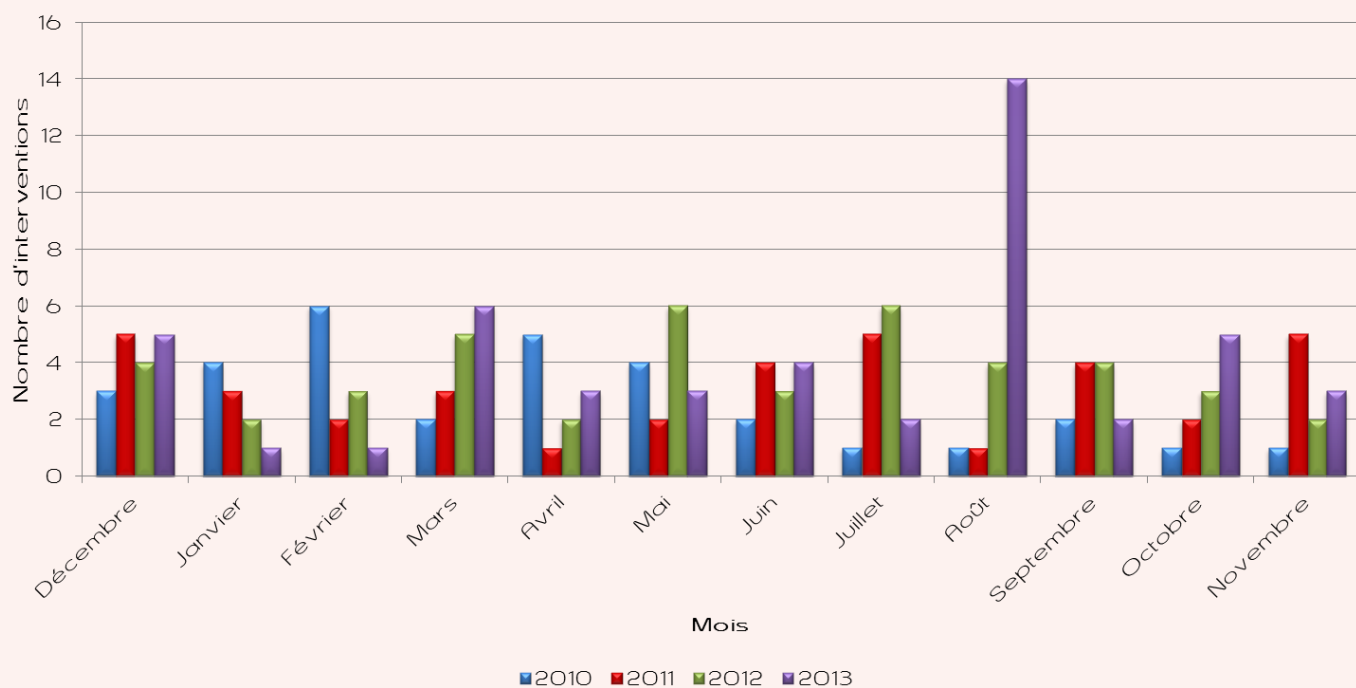
## Statistiques détaillées

Un nombre d'interventions stable sur l'année, mais un mois d'août exceptionnellement chargé

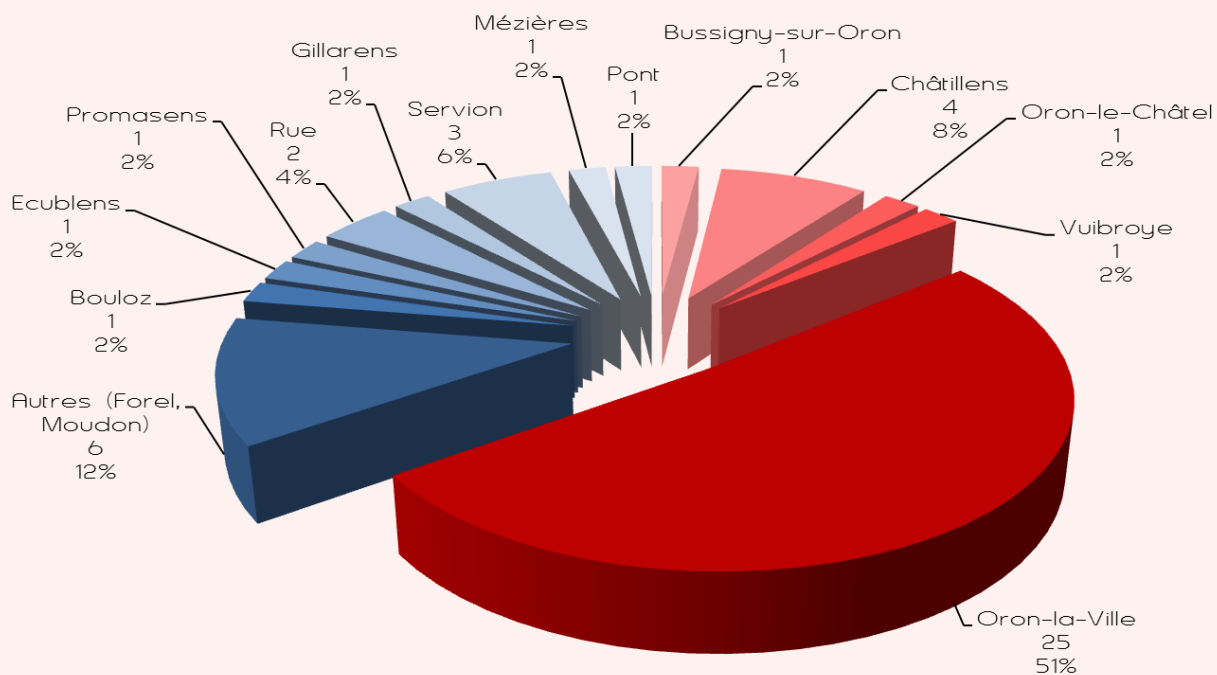
Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Alors que les incendies représentaient la majorité des interventions effectuées par le SDIS Oron-Région en 2012 (59 % des alarmes reçues), ce sont les alarmes automatiques et les inondations (37 % des alarmes reçues) qui ont rythmé les interventions 2013, les feux ne représentant « que » 35 % des sorties. Il faut tout de même relever que les fortes précipitations du mois d'août y sont pour beaucoup dans cette statistique, puisqu'à lui seul, ce mois a dénombré pas moins de 5 alarmes pour inondation.

Date	Alarme	Intervenants	Durée	Date	Alarme	Intervenants	Durée
01.12.2012	Feu de voiture, Rue (FR)	14	1 h. 00	02.08.2013	Feu de talus, Bussigny-sur-Oron	10	1 h. 00
05.12.2012	Feu de combles, villa, Promasens (FR)	18	1 h. 00	06.08.2013	Feu d'entrepôt, Moudon	7	1 h. 00
14.12.2012	Alarme automatique, Oron-la-Ville	10	1 h. 00	06.08.2013	Alarme automatique, Moudon	7	1 h. 00
20.12.2012	Alarme automatique, Ecublens	9	1 h. 00	08.08.2013	Feu de menuiserie, Mézières	16	1 h. 00
23.01.2013	Alarme automatique, Oron-le-Châtel	10	1 h. 00	10.08.2013	Pollution, Oron-la-Ville	1	1 h. 00
13.02.2013	Prévention feu, Servion	7	1 h. 30	11.08.2013	Feu d'appartement, Pont (FR)	14	1 h. 00
08.03.2013	Pollution, Oron-la-Ville	13	1 h. 30	13.08.2013	Fuite de gaz, Oron-la-Ville	9	2 h. 30
10.03.2013	Feu de voiture, Châtillens	12	3 h. 00	15.08.2013	Feu d'appartement, Forel (Lavaux)	11	1 h. 00
12.03.2013	Pollution, Oron-la-Ville	8	1 h. 00	24.08.2013	Feu de hall d'entrée, Forel (Lavaux)	11	1 h. 00
14.03.2013	Alarme automatique, Oron-la-Ville	8	1 h. 00	27.08.2013	Inondations multiples, Oron-la-Ville	20	5 h. 30
15.03.2013	Alarme automatique, Oron-la-Ville	10	1 h. 00	12.09.2013	Feu de cuisine, Servion	15	1 h. 30
20.03.2013	Inondation, Oron-la-Ville	6	1 h. 00	23.09.2013	Sauvetage, Oron-la-Ville	12	1 h. 00
06.04.2013	Feu d'appartement, Bouloz (FR)	13	3 h. 00	03.10.2013	Sauvetage, Châtillens	5	1 h. 00
19.04.2013	Feu de hangar, Forel (Lavaux)	9	1 h. 00	10.10.2013	Inondation, Vuibroye	4	3 h. 00
30.04.2013	Fuite de gaz, Oron-la-Ville	6	3 h. 00	17.10.2013	Alarme automatique, Oron-la-Ville	10	1 h. 00
03.05.2013	Sauvetage, Oron-la-Ville	7	1 h. 00	23.10.2013	Inondation, Oron-la-Ville	10	1 h. 00
12.05.2013	Feu de cave, Châtillens	17	1 h. 00	23.10.2013	Inondation, Châtillens	4	1 h. 00
29.05.2013	Feu d'appartement, Gillarens	12	2 h. 00	12.11.2013	Sauvetage, Oron-la-Ville	7	1 h. 00
06.06.2013	Prévention CO <sub>2</sub> , Oron-la-Ville	6	1 h. 00	28.11.2013	Feu d'appartement, Oron-la-Ville	15	1 h. 30
09.06.2013	Inondation, Rue (FR)	1	7 h. 00	30.11.2013	Sauvetage, Oron-la-Ville	6	1 h. 00
09.06.2013	Inondation, Moudon	8	4 h. 00	28.12.2013	Feu de cuisine, Servion	19	1 h. 00
24.06.2013	Sauvetage, Oron-la-Ville	7	1 h. 00				
28.07.2013	Chute de matériaux, Oron-la-Ville	12	1 h. 00				
29.07.2013	Inondation, Oron-la-Ville	11	1 h. 00				
						<b>Temps total consacré</b>	<b>71 h. 00</b>
						<b>Total heures-hommes</b>	<b>628 h. 00</b>

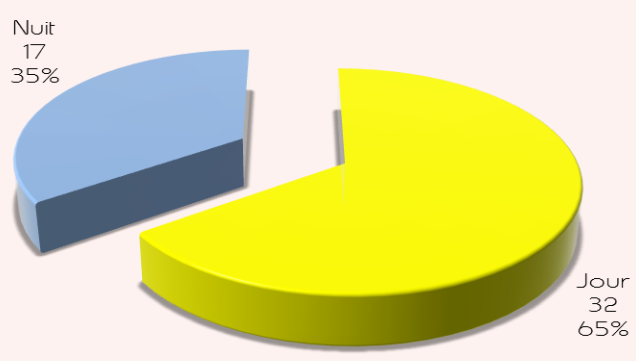
### Historique des alarmes



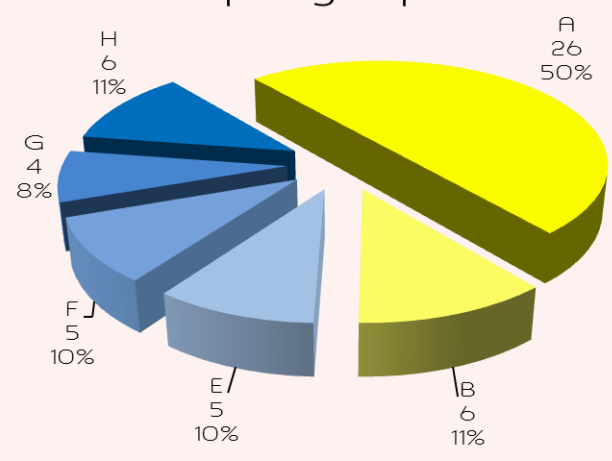
### Répartition géographique des interventions



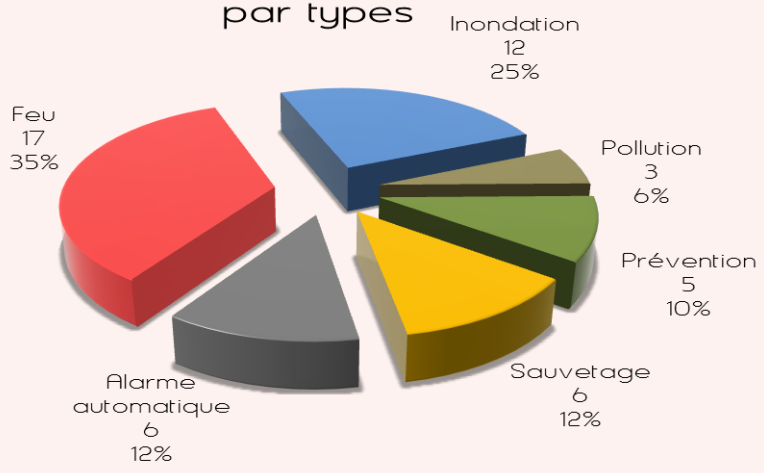
### Répartition des interventions par moment dans la journée



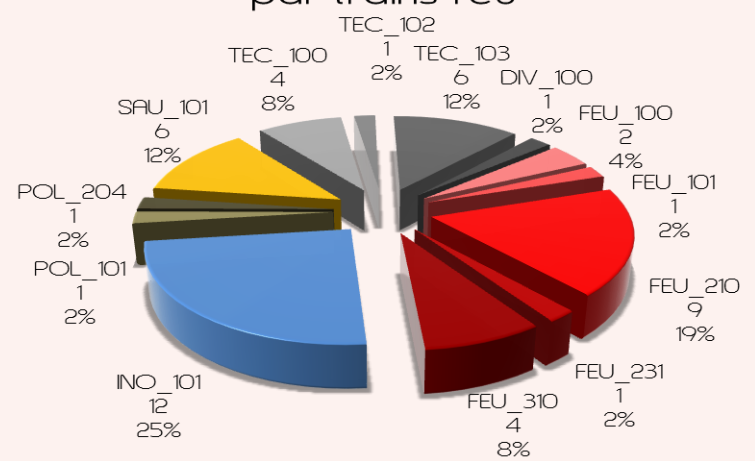
### Répartition des interventions par groupes



### Répartition des interventions par types



### Répartition des interventions par trains feu









# Collaborations avec d'autres SDIS



## Ecole de formation

Regrouper les ressources pour en tirer tout le potentiel et offrir aux recrues une formation de qualité égale

Tout comme les 2 années précédentes, la formation des recrues du DPS Oron-Région a été menée en collaboration avec le DPS le Jorat. Les recrues des deux corps ont ainsi participé à des soirées de formation communes. Placées sous le signe de la bonne humeur, celles-ci se sont déroulées à la satisfaction des formateurs et des recrues, qui ont parfaitement su collaborer à l'occasion des différents exercices qui leur ont été proposés.

Cette formation commune est d'autant plus importante cette année que la fusion des SDIS, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014, impliquera une collaboration plus fréquente entre le personnel issu de ces 2 entités.

C'est donc un bilan positif qui a été tiré de cette expérience, qui sera bien entendu reconduite l'année prochaine.

## Exercices

Apprendre à travailler avec des personnalités différentes pour accroître l'efficacité des forces d'intervention

En 2013, le DPS Oron-Région a poursuivi sa collaboration avec le DPS le Jorat, dans le cadre des exercices ARI qui se sont déroulés à la Grangette au printemps.

Le DPS Oron-Région a également eu l'opportunité de prendre part à un exercice d'intervention organisé par le SDIS de Gourze. 1 spécialiste antichute et 2 machinistes échelle automobile ont ainsi fourni un appui au personnel engagé. Cet exercice a également été l'occasion de présenter le matériel à disposition du DPS Oron-Région et ses possibilités d'utilisation, mais aussi de sensibiliser les intervenants quant aux limites et contraintes imposées par ces moyens.

Quant au DAP, un exercice en collaboration avec le SDIS Bussigny - Chesalles - Oron-le-Châtel a été organisé en début d'année. Son but: poser les premiers jalons de la collaboration à venir dans le cadre de la fusion des SDIS.

## Interventions

Fournir un appui aux autres SDIS en leur apportant les ressources dont ils ont besoin pour remplir leur mission

Le remaniement des trains feu opéré par l'ECA a favorisé une plus grande collaboration entre les différents SDIS assurant la défense contre l'incendie et le secours dans le canton.

Dans ce contexte, le DPS Oron-Région est intervenu à plusieurs reprises en appui à d'autres corps, bien que situés en dehors de son territoire. Ainsi, 3 interventions ont été menées en collaboration avec le SDIS Haute-Broye (sur la commune de Moudon) et 3 autres avec le SDIS de Gourze (sur la commune de Forel).

En parallèle, le DPS Oron-Région a poursuivi sa collaboration avec le DPS le Jorat (3 interventions), le SDIS Bussigny - Chesalles - Oron-le-Châtel (2 interventions), le CSPI Glâne-Sud (5 interventions) et le CSPI Le Flon (2 interventions).







# Activités parallèles



## Concours cantonal

Approfondir ses connaissances par la pratique, dans un contexte différent et divertissant

Cette année, une équipe du DPS Oron-Région a participé au concours cantonal de la FVSP, dans la catégorie ARI. Les nombreux exercices supplémentaires auxquels cette équipe a consenti n'ont pas été vains, puisqu'elle a obtenu une magnifique 1<sup>ère</sup> place avec mention « Très bien » et félicitations du jury.

Par ailleurs, 5 membres du DPS ont participé au concours du gymkhana et ont respectivement terminé: dans la catégorie 30 ans et moins, 4<sup>e</sup> *ex aequo* et 16<sup>e</sup>; dans la catégorie 31 à 40 ans, 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>; et dans la catégorie 41 ans et plus, 11<sup>e</sup>.

## JSP

Assurer la relève et transmettre la flamme

Les JSP Oron - Glâne-Sud ont poursuivi leurs activités cette année, avec de nombreux exercices. De plus, 9 d'entre eux ont passé l'examen Flamme 1, première étape de la validation de leurs acquis.

## Comptoir Régional

Rencontrer la population, présenter et promouvoir les activités du SDIS, des JSP et du Téléthon Oron

Comme en 2011, le SDIS Oron-Région a eu l'occasion de présenter et de promouvoir ses activités auprès de la population lors du dernier Comptoir Régional d'Oron. Le stand créé pour l'occasion a aussi eu pour vocation d'informer les visiteurs sur les activités du corps de JSP Oron - Glâne-Sud et de fournir des renseignements sur la prochaine manifestation organisée en décembre par le Téléthon Oron.

## Sport

Se changer les idées et garder la forme

Depuis l'automne 2010, des soirées sportives sont proposées tous les lundis aux membres du DPS. Elles permettent à ceux qui le souhaitent de se retrouver hors du cadre habituel et d'entretenir ou améliorer leurs performances physiques, à l'occasion d'une soirée placée sous le signe de la bonne humeur.

## Représentation

Créer des liens et présenter les activités et le matériel du SDIS à d'autres corps de sapeurs-pompiers

Le 21 septembre 2013, le SDIS Oron-Région a accueilli une délégation de sapeurs-pompiers polonais, accompagnée de membres du SDIS Sorge (Crissier) et de Danielle Richard, Municipale en charge du Service du feu pour la commune d'Oron.

En visite dans la région, ces personnalités étrangères ont d'abord été reçues par le Château d'Oron, avant de s'arrêter au local du feu où elles ont pu assister à une partie de l'exercice que suivait les JSP. Le matériel à disposition du SDIS leur a également été présenté et une démonstration de l'échelle automobile leur a été proposée. La matinée s'est ensuite terminée par un repas à la ferme, organisé par l'un des membres du DPS Oron-Région.

Cette journée aura donc été l'occasion de créer des liens et de présenter les activités du SDIS en dehors des frontières habituelles.







# Activités des cadres et de l'Etat-major



## Etat-major

Planifier, organiser, coordonner, gérer les activités du SDIS

En 2013, et comme chaque année, l'Etat-major du DPS Oron-Région s'est fortement investi pour assurer le bon fonctionnement du corps. Le résultat de l'investissement personnel de chacun des membres de l'Etat-major, qui ont tous accordé un grand nombre d'heures à l'accomplissement de leurs missions, est visible tout au long du présent rapport.

A cet investissement se sont également ajoutées plusieurs séances, dont le détail est présenté dans le tableau ci-contre.

Date	Thème	Durée
08.01.2013	Objectifs 2013 et groupes d'alarme	2 h. 30
05.02.2013	Comptoir Régional d'Oron	2 h. 30
05.03.2013	Concours cantonal de la FVSP	2 h. 30
02.04.2013	Prévention et dossiers d'intervention	2 h. 30
07.05.2013	Nettoyages de printemps et broche familiale	2 h. 30
04.06.2013	Evaluation des recrues et recrutement cantonal	2 h. 30
02.07.2013	Planning des vacances d'été 2013	2 h. 30
13.08.2013	Exercices 2014 après la fusion des SDIS	2 h. 30
03.09.2013	Rapport annuel et souper officiel	2 h. 30
01.10.2013	Présentation du SDIS Oron-Jorat	2 h. 30
08.10.2013	Planning 2014	2 h. 30
15.10.2013	Cours cantonaux et promotions 2014	2 h. 30
05.11.2013	Synthèse 2013	2 h. 30
10.12.2013	Organisation 2014 et groupes d'alarme	2 h. 30

**Temps total consacré 35 h. 00**

## Cadres

Projeter, préparer et transmettre les connaissances

Les sous-officiers et officiers du DPS se sont en outre rencontrés à 5 reprises notamment pour préparer les exercices et se former sur des thèmes spécifiques (voir le tableau ci-contre). Du côté du DAP, ce sont 2 séances qui ont été planifiées pour organiser la formation annuelle.

Date	Thème	Durée
15.01.2013	Officiers - Thèmes des exercices de permanence	2 h. 30
29.01.2013	Officiers et sous-officiers - Méthodologie	2 h. 30
21.05.2013	Officiers - Training tactique, conduite d'interventions	2 h. 30
24.09.2013	Officiers et sous-officiers - Panneaux solaires	2 h. 30
26.11.2013	Officiers et sous-officiers - Bilan 2013	2 h. 30

**Temps total consacré 12 h. 30**

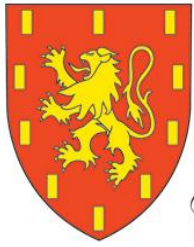
# SDIS ORON-REGION

Rapport d'activités 2013



SDIS Oron-Région  
Route de Lausanne 54  
Case postale 86  
1610 Oron-la-Ville  
[www.pompier-oron.ch](http://www.pompier-oron.ch)





*Commune d'Oron*

# RAPPORT DE GESTION 2013

## ANNEXE 3

SDIS Ecoteaux-Maracon  
Rapport d'activité 2013





Ecoteaux, le 20.11.2013

## **Rapport de gestion 2013**

Monsieur le Syndic,  
Madame la Municipale,

J'ai le plaisir de vous rapporter les activités du SDIS Ecoteaux-Maracon qui se sont déroulées durant l'année 2013.

### **Effectif :**

L'effectif au début de l'année 2013 était de 20 sapeurs pompiers.

En cours d'année, deux jeunes d'Ecoteaux ont intégré le corps des sapeurs-pompiers volontaire, il s'agit de :

- Raphaël Rosselet
- Mirko Boèhm

En fin d'année 2013, par manque de temps, manque de motivation ou pour d'autres raisons 9 sapeurs vont quitter nos rangs.

Il s'agit de :

- Olivier Glasson
- Frank Schläfli
- Giuseppe Piunti
- Emanuelle Campiche
- Eric Le Guen
- Pascal Morard
- Marc Visinand
- Guillaume Stark
- Jonathan Stark

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ce sont 13 sapeurs-pompiers qui vont rejoindre le SDIS d'Oron-Jorat sur le site DAP Y de Palézieux, dont 2 officiers, 3 sous officiers et 8 sapeurs.

### **Exercices du SDIS :**

Les sapeurs-pompiers volontaires ont participé à 4 exercices de compagnie durant l'année 2013 :

- Le 15 mars

Une instruction sur le sauvetage personnel à été donné, complété par une formation sur l'utilisation de l'échelle.

- Le 7 juin

Un exercice sur le déploiement de conduite depuis la borne d'hydrante a été fait. Après la mise en place d'un dispositif bien expliqué, un petit test incluant le facteur stress a démontré l'intérêt de faire de la formation.

- Le 6 septembre

Nous nous sommes rendus en Franex, avec les motopompes, où une formation au travail du machiniste à été donnée. Les sapeurs ont pu engager les pompes que nous avons mises en aspiration dans la Broye.

- Le 2 novembre

Deux gendarmes de la prévention routière se sont déplacés pour nous faire un cours sur la régulation de trafic. Une partie théorique au local à Ecoteaux et ensuite de la pratique à Oron-la-Ville où les sapeurs ont pu gérer le trafic par des gestes précis afin de se faire respecter par les automobilistes.

L'EM c'est réuni à 4 reprises afin de préparer ces exercices pour nos sapeurs, et de s'exercer à la gestion d'une place de sinistre si besoin.

Ce sont 11 heures d'exercice de compagnie et 10 heures d'E M qui ont été effectuées en 2013. Je voudrais souligner le très bon engagement des sapeurs et des cadres lors des différents exercices qui ont eu lieu cette année. La population de nos village peut compter sur le bon niveau de formation de tous ces pompiers volontaire, en cas de besoin afin d'assurer sa sécurité.

### **Formation cantonale :**

Cette année Frank Schläfli à été au rapport administratif

Malheureusement, David Matthey a du reporter son cours de formation d'officier pour des raisons professionnelles.

### **Matériel :**

Denis Degen notre chef matériel a supervisé l'entretien courant du matériel tout au long de l'année. Je le remercie pour son travail.

### **Administration :**

Frank Schläfli notre quartier maître s'est occupé de toute la partie administrative qui n'est pas une mince affaire. Je le remercie pour tout le travail dont il s'occupe, ce qui m'aide beaucoup pour la gestion du SDIS

### **Interventions :**

Pour la troisième année consécutive notre SDIS n'a heureusement pas eu besoin d'intervenir.

Le 31 juillet à la fin du Cret à Ecoteaux et le 1<sup>er</sup> août sur la place de la déchetterie de Maraçon des sapeurs pompiers étaient présents pour sécuriser les emplacements à l'occasion de la célébration de la fête nationale.

En juillet lors de la fête villageoise de Maraçon, les pompiers ont participé en s'occupant de gérer le parcage des voitures, et l'EM a assumé la sécurité feu de la manifestation.

## **Divers :**

Durant cette année, pour la mise en route du nouveau SDIS Oron-Jorat, j'ai participé à 7 séances avec le groupe opérationnel afin de préparer au mieux l'échéance du premier janvier 2014, date à laquelle les pompiers de la région verront leurs forces et leurs compétences regroupées sous une seule et même entité.

## **Conclusion :**

Malgré le manque de motivation de plusieurs pompiers ne venant pas ou peu aux exercices, le travail effectué par les membres du SDIS c'est très bien déroulé durant l'année dans une bonne ambiance. Ca me fait plaisir de pouvoir travailler avec les jeunes qui nous ont rejoints ces dernières années et de leur transmettre mes connaissances acquises depuis de longues années. Je remercie le très bon engagement des sapeurs, les bonnes compétences de l'EM et l'excellente collaboration avec les communes.

Pour terminer, je voudrais remercier

- les communes et leur personnel
- l'amicale des anciens pompiers
- les membres du SDIS et son EM
- ainsi que la population des 2 communes

Pour leur soutien et pour la confiance qu'elle nous témoigne tout au long de l'année, afin que notre mission puisse être accomplie.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Le commandant

Martial Sonnay